LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

XIX—No 40 WINNIPEG, 16 JANVIER 1953 PRIX: SEPT CENTS

Modifications au jeûne eucharistique et à la célébration de la Sainte Messe

L'eau ne rompt plus le jeûne avant la communion et l'on pourra célébrer la messe après 4 h. de l'après-midi.

VATICAN — Par une constitution apostolique intitulée "Christus Dominus", le pape apporte d'importantes modifications en ce qui concerne le jeûne eucharistique, et il étend à toute la chrétienté la faculté de célébrer la messe le soir, après 4 h. p.m., les jours de fête.

On sait que la décision d'appliquer, en entier ou en partie, la nouvelle constitution intitulée "Christus Dominus" et publiée dans les "Acta Apostolicae Sedis" (Actes du siège apostolique) textes des écrits officiels du Vatican, revient uniquement et normalement à l'évêque. L'évêque est libre d'appliquer la nouvelle loi selon la nécessité ou les besoins de son diocèse. Il peut en accepter tous les articles, n'en autoriser que quelques-uns ou les ignorer tous, s'il le juge à propos.

La constitution établit:

1. Que, tant pour les prêtres que pour les fidèles, l'eau naturelle ne rompt pas le jeûne eucharistique.

2. Les malades même non alités peuvent prendre, sur l'avis du confesseur, quelque chose sous forme de boisson ou de médicament, à l'exclusion de l'alcool. Cela vaut pour les prêtres aussi.

3. Les prêtres célébrant à une heure tardive, ou après un lourd ministère, ou après une longue route, peuvent prendre une boisson non alcoolisée une heure avant la célébration de la messe.

4. Les prêtres qui doivent célébrer deux ou trois messes peuvent prendre les ablutions avec l'eau seulement dans la première et la deuxième messe.

5. Les fidèles qui, pour des raisons de travail, d'heure tardive ou de chemin à parcourir, ne pourraient pas rester à jeun sans grave inconvénient, pourront sur l'avis du confesseur, prendre une boisson non alcoolisée une heure avant la communion.

6. En ce qui a trait à la concession de la célébration de la messe l'après-midi, l'officiant observera un jeûne de trois heures pour la nourriture solide et les boissons alcoolisées et d'une heure pour les autres boissons.

Ces prescriptions s'appliquent aux fidèles également.

Ce document est daté du 6 janvier, fête de l'Epiphanie.

Le jeûne eucharistique reste obligatoire pour les bien portants

Le pape a décidé que les personnes engagées dans des travaux fatigants avant la communion, les femmes enceintes, les écoliers en certaines circonstances et les personnes qui doivent marcher plus de deux kilomètres (1.24 mille) pour se rendre à l'église peuvent prendre certaines boissons non alcoolisées.

Jusqu'à maintenant, sauf dans les cas de maladie ou autres raisons pressantes, les catholiques devaient jeûner depuis minuit la veille jusqu'à l'heure de la communion.

Le St-Père a accordé aux évêques la permission d'autoriser des messes l'après-midi si cela est nécessaire pour les personnes qui travaillent dans la matinée.

Au sujet du jeûne eucharistique, le pape fait observer que les catholiques qui sont capables de maintenir le jeûne doivent encore le faire. Les fidèles doivent se soumettre au jugement de leurs confesseurs et ne peuvent profiter des nouvelles conditions sans l'avis de ces derniers.

Les catholiques n'ont pas à demander la permission de prendre de l'eau avant la communion.

Le Souverain Pontife a dit qu'il a été amené à modifier les conditions de la célébration de la messe et de la communion à cause des difficultés rencontrées en territoires de missions et dans les pays où l'Eglise est persécutée.

Décès du père du procureur général de l'Alberta

EDMONTON — M. Joseph-Albert Maynard, âgé de 84 ans, père du procureur général de l'Alberta, l'hon. Lucien Maynard, a été mortellement asphyxié dans l'incendie de sa demeure, à 8 milles au nord d'Edmonton.

M. Marc Lemaître, qui habitait le même immeuble, s'est infligé de légères blessures en tentant de sauver M. Maynard.

Un médecin c.-f. nommé à un poste important

OTTAWA — L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé nationale et du Bien-Etre social, annonce que le gouvernement canadien vient de nommer le Dr Olivier Leroux, directeur adjoint des études sur l'assurance-santé au ministère fédéral de la santé, membre du conseil exécutif de l'organisation mondiale de la santé.

Le Dr Leroux devient aussi adjoint spécial du Dr C. D. W. Cameron, sous-ministre de la Santé, en ce qui regarde les affaires de l'OMS. En cette qualité, qui vient s'ajouter à ses fonctions actuelles, le Dr Leroux apportera une attention spéciale à la participation du Canada dans l'organisation mondiale de la santé.

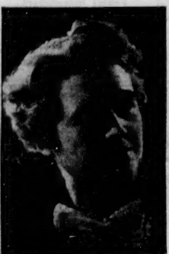
Médecin de grande compétence

Le Dr Leroux a pratiqué la médecine en Angleterre, aux Indes, en Birmanie, à la Jamaïque et au Canada. Sa profonde connaissance des conditions de vie aussi bien dans les pays les plus avancés que dans les pays moins développés, son expérience des maladies tropicales, sa compréhension des races brune, rouge et noire seront très utiles.

Rôle du conseil de l'OMS

Le conseil exécutif de l'OMS se réunit deux fois par année afin de préparer les résolutions qui sont soumises à l'assemblée générale et de mettre à exécution les résolutions approuvées par l'assemblée générale. La prochaine réunion du conseil se tiendra à Genève, en Suisse, dans le cours du mois, alors que l'on discutera les plans à soumettre à la sixième assemblée générale de l'OMS, qui se réunira en mai prochain. C'est le Dr M. Jafar, directeur général de la santé au Pakistan, qui est président du conseil.

Le Dr Leroux fait partie du comité mixte des directives sanitaires formé par l'OMS afin de collaborer avec le Fonds international des Nations unies pour le secours à l'enfance (FISE).



Mme Pauline Boutal dirigera la troupe du Cercle Molière dans la grande représentation annuelle qui aura lieu sur la scène du théâtre Playhouse, à Winnipeg, le samedi 24 janvier.

"LE CANADA TOUT ENTIER À L'HONNEUR"



Le chapeau rouge, qui est devenu il y a 700 ans le symbole du cardinalat, ne sert qu'une fois. Le titulaire le porte seulement à la cérémonie de l'imposition par le Saint-Père. Ce "galerum rubrum", pour lui donner son nom officiel, est mis de côté jusqu'à la mort de son propriétaire. Alors on le dépose sur le cercueil du défunt et ensuite on le suspend près du plafond dans le sanctuaire de la cathédrale cardinalice, jusqu'au jour où le temps le réduit en poussière.

VATICAN — Voici le texte de l'allocution que le cardinal P.-E. Léger a prononcée en recevant son billet de nomination:

"Monseigneur, l'histoire de Dieu parmi les hommes est une suite ininterrompue d'interventions qui sont autant de preuves de la puissance et de la miséricorde du Seigneur. La liturgie exprime admirablement bien cette idée en faisant débuter un grand nombre d'oraisons par ces mots: 'omnipotens et misericors Deus'.

"Mais, aux heures décisives de cette marche de l'humanité vers son terme, Dieu envoie des messagers qui doivent préparer les esprits et les coeurs à la réception du bienfait céleste. Aussi en méditant les pages de l'Ancien et du Nouveau Testament, l'âme entend le bruissement très doux des ailes des anges, signe avant-coureur du passage de Dieu.

* * *

"L'histoire de Dieu sur la terre n'est pas close.

"L'Eglise . . . chef-d'oeuvre de Dieu"

"L'Eglise est le chef-d'oeuvre de sa création, l'expression de ses desseins de miséricorde et la distributrice de ses bienfaits. Son action s'insère dans le temps mais n'est pas limitée par lui. Elle a reçu la promesse, déconcertante pour nos faibles esprits myopes dont la vision s'arrête aux horizons visibles, que ses gestes s'insèreraient également dans l'éternité: 'Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux'.

Pierre au milieu de nous

"Pierre est encore au milieu de nous; notre Saint-Père, le pape Pie XII, glorieusement régnant, dirige l'Eglise du Christ Jésus avec toutes les prérogatives de Pierre. Il vient d'ouvrir les portes du sacré collège, et vous m'annoncez, Monseigneur, que Sa Sainteté a bien voulu me désigner, et, selon une expression très énergique de la prière que nous récitons tous les matins au séminaire: 'Il s'est appliqué à mon pauvre néant pour y former cet être de gloire' que votre message annonce.

Son "Magnificat"

"Fiat mihi secundum verbum tuum." (Luc 1, 36)

L'Annonciation est un mystère de joie. Cependant, dans le fond de son coeur, Marie savait que sa réponse était déjà un acquiescement à la Rédemption. Mais accepter de souffrir avec le vicaire de Jésus-Christ sur la terre, n'est-ce pas le signe évident que notre amour de l'Eglise est authentique? Je veux donc enfouir au plus profond de mon coeur ce secret.

"Secretum meum mihi, secretum meum mihi." (Isaïe XXIV-16), et avec ceux que j'aime et que je représente ici je chanterai le Magnificat de la reconnaissance.

L'Eglise du Canada

"Et tout d'abord, c'est bien l'Eglise du Canada que je représente aujourd'hui. L'Eglise est au-dessus des nationalismes. Elle sait, cependant, que les différentes cultures qui font la richesse des nations ont besoin d'être alimentées par la sève vivifiante de son esprit et de sa grâce pour demeurer vraiment humaines.

"La richesse culturelle du Canada est au confluent de trois grandes civilisations. La France a apporté sur les bords du St-Laurent, il y a trois siècles, les trésors de la foi chrétienne et de la culture latine. A côté de ces pionniers, l'histoire devait fixer deux puissantes expressions de l'activité humaine: le génie pratique de l'Angleterre et l'extraordinaire puissance des Etats-Unis d'Amérique.

L'unité canadienne

"L'unité canadienne ne veut pas être une simple juxtaposition de ces trois facteurs humains, et encore moins le résidu de quelques formules simplistes qui confondraient l'unité avec la disparition de tout ce qui fait la différence des divers éléments que la Providence a réunis à l'intérieur de nos frontières.

"Nous croyons que des cultures différentes peuvent apporter à un peuple une plus grande richesse nationale, et, en nommant un second cardinal canadien, le vicaire de Jésus-Christ sur la terre a donné aux principaux groupes ethniques de notre pays un exemple qui doit nous inciter tous à nous mieux comprendre afin de nous mieux aimer. Nous pourrons ainsi trouver l'unité, ce fruit de la charité, qui ne pousse pas à l'arrière de la force ni dans la terre des compromis politiques.

"C'est pourquoi, Monseigneur, je suis très ému en vous chargeant de ce message de reconnaissance au Souverain Pontife.

Affection et respect pour le Pape

"C'est l'affection de plus de cinq millions de catholiques que vous devez déposer à ses pieds, et aussi le respect de toute une nation, même de ceux qui ne partagent pas notre foi. Tous ont senti qu'ils étaient honorés par le chef de la chrétienté qui daignait déposer sur les épaules d'un humble enfant de la jeune nation canadienne le manteau de gloire qui fait de lui un prince de l'Eglise."

Son Eminence exprime ensuite la reconnaissance de son diocèse et elle rappelle la part qu'ont joué dans sa propre formation ses confrères sulpiciens, trois éminents prélats et ses vénérés parents.

Un quart de million pour la radio-ouest française

QUEBEC — Les Canadiens français de l'est du Canada et les Franco-Américains ont souscrit pour la radio française de l'Ouest, en faveur de leurs compatriotes, la somme ronde d'un quart de million de dollars, au témoignage de M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la Vie française en Amérique. Bientôt les Acadiens des provinces maritimes auront également un poste de radio française, à Moncton. Mais voici le communiqué de M. l'abbé Gosselin relativement à la radio française de nos frères de l'Ouest du pays:

Souscription dans l'est canadien

"En 1945, le Comité de la Survivance française, Comité de la Vie française, lançait une souscription dans l'est du Canada et en Nouvelle-Angleterre pour l'érection de quatre postes français au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Cette souscription rapporta exactement $204,000. A ce moment-là et depuis, nos compatriotes de l'Ouest ont versé plus d'un demi-million de dollars pour la même oeuvre.

Répartition aux divers postes

"Le Comité de la Survivance a administré le produit de la souscription faite dans l'est, de 1945 à 1952. Cela, de façon absolument gratuite. Cela lui a permis de faire tenir à nos compatriotes de l'Ouest canadien un montant de $226,322 en capital et intérêts. Voici la répartition de ce montant:

CKSB, St-Boniface, $45,000
CHFA, Edmonton, $50,000
CFRG, Gravelbourg $53,500
CFNS, Saskatoon, $63,500

"Radio-Ouest française, pour frais généraux d'organisation des 4 postes: $4,322.00.

Reconnaissance envers les bienfaiteurs de l'oeuvre

"Le Comité de la Survivance française a effectué un dernier versement le 10 novembre, lors de l'inauguration du poste français de Saskatoon. Par le présent communiqué, il rend compte de sa gestion au public. Il prie les souscripteurs, les collaborateurs, en particulier les sociétés patriotiques, la presse et la radio d'agréer l'expression réitérée de sa gratitude pour leur appui."

La 12ème législature en Saskatchewan

REGINA — La 1ère session de la 12ème législature de la Saskatchewan débutera le 12 février, a annoncé le premier ministre, l'hon. T. C. Douglas.

La première journée sera consacrée à l'élection et à l'installation du président de la chambre et à la lecture du discours du trône par le lieutenant-gouverneur. Les séances régulières commenceront le 13 février.

La composition de la nouvelle assemblée qui comprend 53 sièges sera de 42 députés CCF et 11 libéraux. Cette session débute environ une semaine plus tard qu'en 1952 alors qu'elle avait commencé le 7 février.

Tito fait pression sur les évêques yougoslaves

ROME — La convocation par le maréchal Tito des représentants de l'épiscopat yougoslave est considérée par l'organe catholique **Il Quotidiano** comme une initiative visant à mettre au pas l'Eglise catholique.

Le journal rappelle que des associations de prêtres populaires avaient été créées dernièrement pour constituer, dit-il en substance, un mouvement de base contre le St-Siège et l'épiscopat. Ces mouvements ont été désavoués par les évêques, ce qui a fourni, estime le journal, un prétexte de plus pour rompre les rapports diplomatiques avec le Vatican. On a songé alors à intervenir directement auprès des évêques, mais les informations qui parviennent de Belgrade, écrit **Il Quotidiano**, montrent que les évêques catholiques yougoslaves sont pleinement conscients comme par le passé, de leurs devoirs et des droits des catholiques.

L'Eglise victime d'une persécution perfide

Le journal se demande alors si les campagnes de dénigrement, la corruption et le chantage ne vont pas être employés contre l'épiscopat. Il est clair cependant, conclut-il, que faire croire que l'on a conclu un prétendu accord dans ce cadre constituerait un abus moralement insupportable en même temps qu'une naïveté politique. Un tel accord n'aurait aucune valeur. Si, par contre, en l'absence d'un accord, on voulait avoir recours au terrorisme judiciaire qui est propre aux régimes communistes ou même à des violences physiques, tout le monde saurait ce qu'il faut penser de la démocratie yougoslave tant vantée. Dans un cas comme dans l'autre, le gouvernement de Belgrade fournirait une confirmation retentissante du fait qu'en Yougoslavie l'Eglise est persécutée de la façon la plus perfide.

Cinq évêques demandent que l'on améliore le sort de la classe ouvrière en France

PARIS — Plusieurs chefs de diocèses ont pris position en ce début d'année, sur les problèmes sociaux.

"Actuellement, a déclaré Son Em. le cardinal Saliège, archevêque de Toulouse, il y a près de 5,000 chômeurs à Toulouse. La classe ouvrière est particulièrement éprouvée. J'ai le devoir d'appeler à son secours. Il y a des familles d'ouvriers souffrant de la faim, faute de travail. Me tournant vers les chefs d'entreprises publiques ou privées, je les supplie de faire l'impossible pour ne pas augmenter le nombre des chômeurs. Il n'est pas nécessaire qu'une entreprise fasse des bénéfices. Il est nécessaire qu'elle vive et fasse vivre des hommes. Je sais que beaucoup d'entreprises ne sont pas responsables du chômage, elles n'ont pas de travail, elles tournent à vide. Pour un chrétien, tous les hommes sont des frères. Quelle que soit notre fonction dans la société, nous n'avons pas le droit de nous désintéresser du sort de nos frères.

Le respect de l'homme en train de disparaître

"Je sais que l'organisation du travail laisse beaucoup à désirer. Le respect de l'homme est en train de disparaître. Au parlement même, des débats récents l'ont surabondamment montré.

"C'est sa force, c'est sa gloire, en France du moins, la classe ouvrière dans son ensemble, en dehors de certains chefs, a le respect de l'homme. Pour elle encore, un homme est un homme, une famille est une famille. Est-elle trop exigeante lorsqu'elle demande aux employeurs et aux chefs d'entreprises d'être entendue et d'être traitée avec dignité?"

Vivre est devenu pour plusieurs un problème

"Vivre, déclare de son côté l'archevêque de Reims, S. Exc. Mgr Marmottin, est devenu pour beaucoup un problème et il y a parmi nous bien des pauvres. Nous prions Dieu de donner à chacun tous les jours son pain par le travail assuré, par le succès des entreprises, par le retour de quelque prospérité générale dans les affaires."

"Le devoir nous incombe, affirme l'évêque d'Angoulême, S. Exc. Mgr Megnin, de travailler chacun à notre place à transformer un état de choses aussi pénible. Nous serions tentés de nous en remettre pour la solution d'un tel problème aux autorités dites responsables qui dirigent la politique et l'économie, sans doute doivent-elles s'y employer, mais considérons que le problème est également avant tout moral et, de ce chef, relève de notre action personnelle. N'attendons pas, car la souffrance et la misère n'attendent pas.

"J'attire en particulier l'attention de tous, déclare l'évêque de Tarentaise, S. Exc. Mgr Jauffres, sur la situation précaire et parfois tragique de tous ces travailleurs qui ne demandent qu'à gagner honnêtement leur vie et le pain de leurs enfants mais qu'inquiète un pareil chômage."

Salaire subordonné aux exigences du capital

"Est-ce que les patrons ou employeurs, demande l'évêque de Grenoble, S. Exc. Mgr Gaillot, souvent ne considèrent pas leurs ouvriers comme de simples manoeuvres qui doivent travailler pour produire le plus possible et dont le salaire est subordonné aux exigences du capital?"

Un cinquième de la population canadienne fréquente l'école

OTTAWA — Un cinquième environ de la population canadienne âgée de cinq ans et plus fréquentait l'école en 1951, soit à peu près la même proportion qu'en 1941.

De 1941 à 1951, le nombre de personnes à l'école a augmenté de 293,896 ou de 13.5 pour cent, soit de 2,174,985 à 2,468,881, tandis que la population âgée de cinq ans ou plus a augmenté de 1,832,519 ou de 17.5 pour cent, soit de 10,454,801 à 12,287,320. Le nombre des garçons a augmenté de 175,258 soit de 16 pour cent, de 1,094,214 à 1,269,472, et celui des jeunes filles de 118,638, soit de 11 pour cent, de 1,080,771 à 1,199,409. Durant la même période, la population masculine totale âgée de cinq ans ou plus a augmenté de 843,177 ou de 15.7 pour cent, soit de 5,366,633 à 6,209,810, tandis que la population féminine totale a augmenté de 939,342 ou de 19.4 pour cent, soit de 5,088,168 à 6,077,510.

Augmentation marquée

La plus forte augmentation parmi les personnes fréquentant l'école a été celle du groupe comptant de 1 à 4 années d'école, dont le total s'est accru de 184,324 ou de près de 19 pour cent pour s'établir à 1,157,103 en comparaison de 972,779. Le groupe de 5 à 8 années d'école a augmenté de 28,876 ou de 3.5 pour cent, soit de 827,184 à 856,060; celui de 9 à 12 années, de 42,313 ou de près de 13 pour cent, soit de 329,009 à 371,322, et celui de 13 années et plus, de 38,383 ou de 83.4 pour cent, soit de 46,013 à 84,396.

Années d'école des Canadiens

Durant la décennie, la population âgée de cinq ans et plus et ne fréquentant pas l'école s'est accrue de 1,538,623 ou de 18.6 pour cent, soit de 8,279,816 à 9,818,439. Dans ce secteur de la population, le groupe déclarant de 9 à 12 années d'école a accusé la plus forte avance numérique, soit 795,954 (29.3 pour cent) pour s'établir à 3,513,424 en comparaison de 2,717,470. Le groupe le plus nombreux, celui des personnes déclarant de 5 à 8 années d'école, a augmenté de 351,885 ou de 9.2 pour cent, soit de 3,834,417 à 4,186,302; le groupe des personnes déclarant 13 années d'école et plus a augmenté de 267,614 ou de près de 54 pour cent, soit de 497,248 à 764,862, et le groupe déclarant de 1 à 4 années d'école, de 35,104 ou de 5.3 pour cent, soit de 665,251 à 700,355.

Le cardinalat

Importance de la dernière promotion

PARIS — La désignation de 24 nouveaux cardinaux par Pie XII est une des plus importantes promotions à la pourpre. Celle de 1946 comptait 32 cardinaux, mais il faut remonter à 1517 pour en trouver une de 31. Le Sacré Collège atteint donc à nouveau son plenum de 70 cardinaux, qui fut fixé en 1586 par Sixte-Quint.

Pour être nommé cardinal, il faut être clerc. Il n'est pas nécessaire d'être évêque. Dans le Sacré Collège actuel, il y a d'ailleurs six cardinaux, non sacrés. Les cardinaux sont nommés à vie. Ils ne peuvent perdre cette dignité que par privation pénale ou sentence punitive. Un cardinal peut démissionner, ce fut le cas en 1927 du cardinal Billot.

Parmi les obstacles au cardinalat figurent la naissance illégitime et la parenté avec un cardinal encore en vie.

Il arrive que le Saint-Père désigne un cardinal et l'annonce au consistoire sans en révéler le nom. Ce fut le cas du cardinal Tedeschini, nommé cardinal in petto en 1933 et publié seulement en 1935. Il n'y a pas eu, cette fois, de désignation in petto.

Privilèges cardinalices

Parmi leurs privilèges, les cardinaux ont le droit d'entendre partout la confession, de célébrer partout la messe. La soutane rouge remonte au 13ème siècle. Cependant, les religieux conservent la couleur de leur ordre, le blanc pour les Chartreux et les Dominicains, le noir pour les Bénédictins et les Augustins, le marron pour les Capucins. Tous, cependant, portent la calotte et la barrette rouges. Le Sacré Collège comprend actuellement trois religieux.

Le titre d'Eminence remonte au 18ème siècle. Depuis Pie XI, les cardinaux portent le titre d'Eminence révérendissime. Princes de l'Eglise, les cardinaux sont réputés les égaux des rois et des chefs d'Etat.

Hiérarchie des cardinaux

Par ordre de préséance, le Sacré Collège compte les cardinaux-évêques, qui ont un évêché aux environs de Rome, les cardinaux-prêtres, qui ont le titre d'une des Eglises de Rome, et les cardinaux-diacres. La plupart des cardinaux sont résidentiels, les autres sont les cardinaux de curie qui résident à Rome et participent au gouvernement de l'Eglise. Ils assurent le fonctionnement des douze congrégations, des trois tribunaux et des offices.

Sur 70 cardinaux, 49 sont Européens. La proportion des Européens tend donc à baisser. Une place importante est faite à l'Amérique latine, qui a 10 cardinaux au lieu de 7. Les Etats-Unis perdent un cardinal et reviennent de 5 à 4. Le Canada retrouve deux cardinaux. Au total l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud comptent 16 cardinaux.

En Europe, les nominations les plus remarquées ont été celles des prélats d'outre-rideau de fer. La nomination de Mgr Stepinac, cependant, a des antécédents. Mgr Ledochowski reçut en prison l'annonce de sa promotion cardinalice et Mgr Mermillod, évêque de Genève, reçut la pourpre en exil. L'Allemagne, qui avait quatre sièges, n'en a plus que deux, la France maintient son chiffre de sept chapeaux.

Les nonces faits cardinaux

Parmi les nouveaux cardinaux figurent les nonces en Espagne, à Rome, au Portugal et en France. Ces nonces seront appelés à des postes de curie, ce qui provoquera de nouvelles nominations dans les nonciatures apostoliques.

Tous les nouveaux cardinaux n'assisteront pas au consistoire. France, Portugal, Espagne auront le droit que la barrette soit remise aux nonces par le chef de l'Etat. Il en sera de même de l'Italie, par requête spéciale. En Espagne, d'ailleurs, le chef de l'Etat remettra également la barrette aux archevêques résidentiels. Habituellement, l'imposition de la barrette se déroule au palais résidentiel des chefs d'Etat. D'après des traditions datant du 16ème siècle, il doit y avoir une messe célébrée dans la chapelle du palais, puis un Te Deum. Ensuite, le chef de l'Etat recevait la barrette des mains de l'ablégat et l'imposait au nouveau cardinal. Celui-ci prononçait un discours auquel répondait le chef de l'Etat.

Age des cardinaux

Les cardinaux les plus âgés sont maintenant les cardinaux Verde, 87 ans; Rodriguez, 86 ans; Marcati, 86 ans; Jorio, 85 ans, et Saliège, 82 ans. Les plus jeunes sont les cardinaux Siri, 46 ans; Léger, 48 ans, et Wyszinski, 51 ans. L'âge moyen, qui était de 70 ans avant les nouvelles nominations, est tombé à 68 ans. Le cardinal le plus anciennement entré au Sacré Collège est le cardinal Verde en 1925; le cardinal Van Roey est entré en 1927; le cardinal Segura en 1927. Sur les 70 cardinaux, 21 ont été nommés par Pie XI et 49 par Pie XII. Le cardinal Faulhaber, qui est mort il y a quelques mois, était le dernier cardinal nommé par Benoît XV.

Crédit américain de $20 millions à la Yougoslavie

WASHINGTON — Le gouvernement des Etats-Unis a alloué $20,000,000 à la Yougoslavie pour l'achat de céréales, ce pays souffrant des effets de la deuxième sécheresse qu'il éprouve en deux ans.

C'est M. Vladimir Popovic, ambassadeur de la Yougoslavie à Washington, qui a annoncé cette nouvelle après avoir eu un entretien avec M. D. Bruce, sous-secrétaire d'Etat. Ces fonds, a ajouté l'ambassadeur, seront utilisés à l'achat de blé et autres céréales aux Etats-Unis, pour l'alimentation de la population et la nourriture du bétail, jusqu'à ce que les nouvelles récoltes soient rentrées l'été prochain.

Le secrétaire de l'Armée americaine, **Frank Pace, jr.** épingle le nouvel insigne du rang de colonel à l'épaule d'**Irene O. Galloway**, de Carroll County, Ia, lors de la cérémonie de sa prestation de serment comme directrice du Corps de l'armée féminine pour un terme de 4 ans. Le colonel Galloway, une catholique convaincue, remplace le colonel Mary A. Hallaren, également une catholique (CW)

Que tous les commissaires d'écoles assistent cette année à toutes les réunions du congrès

ABC **La Liberté et le Patriote** ABC

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada.

Organe des Franco-Canadiens du Manitoba et de la Saskatchewan.

NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT!

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Canadian Publishers Ltd
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration:
619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba, Canada

ABONNEMENTS—Canada: 6 mois, $1.75; 1 an: $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an $3.50; 2 ans $6.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin, à 8 h. 30, et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Arguments en faveur d'un séjour d'hiver en Suisse

Comment voulez-vous persuader quelqu'un de faire un séjour d'hiver en Suisse alors que ce quelqu'un n'a peut-être jamais pris de vacances en hiver et qu'il n'a peut-être aucune expérience des sports d'hiver?

Il y a, par exemple, le monsieur que n'intéresse aucune performance sportive, ou la dame pour qui le coin de son feu est en hiver préférable à tout autre séjour. Que peut donc offrir la Suisse à ceux qui ne sont pas des fervents du ski? La santé tout d'abord et les sédentaires comme les sportifs se trouveront bien de quitter leurs villes brumeuses et humides pour passer dans les Alpes une partie de l'hiver. Des expériences scientifiques ont, en effet, prouvé qu'à cette saison, l'air y présente un degré de pureté bien plus élevé que dans les villes.

D'autre part, les promenades dans la neige et au soleil sont un délassement à la portée des moins sportifs. Actuellement, la plupart des stations entretiennent leurs promenades en hiver aussi. Un conseil toutefois: il importe d'être bien chaussé.

La luge, exercice peu coûteux, doublé d'un réel plaisir, se pratique facilement partout. On peut louer des luges sur place, au jour ou à la semaine. La promenade s'agrémente ainsi d'une belle descente.

Patinage

Et le patinage. Les adeptes de ces sports amèneront leur équipement, chaussures et patins, mais on peut aussi le louer, au jour ou à la semaine, dans toutes les stations d'une certaine importance qui, pour la plupart, possèdent des patinoires. Parfois, l'entrée à la patinoire est comprise dans la carte de cure; le plus souvent, on prend des abonnements comportant des réductions. (En général, contrairement au ski, les leçons de patinage sont privées, et non pas collectives). Davos est particulièrement considéré comme étant le centre de ce sport.

Curling

Sur la glace, on recommandera aux personnes plus âgées de s'adonner au curling. Avant la guerre, ce sport d'origine anglaise, ou plus exactement écossaise, n'était pratiqué en Suisse que par des sportifs britanniques. En leur absence, les Suisses s'y sont mis également, et avec tant de plaisir que les clubs de curling sont devenus nombreux.

Ski

Un séjour d'hiver en Suisse est cependant synonyme de ski. Si l'équipement devait poser certains problèmes, il importe de savoir qu'on peut louer bâtons et skis, au jour ou à la semaine, dans la plupart des stations. Des gants, une coiffure et des lunettes de soleil sont indispensables, mais pour de simples promenades également. Quant au reste, la réussite des christianias et des télémarks ne dépend pas d'un costume dernier cri, mais bien de l'exécutant.

Aux novices ou à ceux qui désirent se réentrainer, on ne saurait faire mieux que de conseiller les écoles suisses de ski. Comptant de 3 à 5 classes, elles donnent 2 heures de leçon le matin et encore 2 heures l'après-midi. En commençant le lundi, on doit être à même d'entreprendre seul, le samedi, de petites promenades à ski. Une soirée, où le ski fait place à la danse, constitue une aimable tradition de ces écoles. On peut avoir également recours aux services d'un instructeur privé — procuré aussi par les ESS — mais ce procédé est naturellement plus onéreux.

Les excursions à ski sont d'excellents moyens de faire connaissance avec la contrée et les autres hivernants. Il est toutefois préférable de bien consulter les affiches concernant les randonnées accompagnées et, en tout cas, de ne jamais entreprendre seul des courses de quelque importance.

Les ski-lifts ou installations analogues sont presque indispensables pour l'exercice des sports d'hiver; on en trouve pour ainsi dire partout. Divers types d'abonnements permettent d'obtenir des réductions sensibles sur les tarifs. En l'absence de ski-lifts, il faut se munir de peaux de phoques.

Tests de ski

Les tests suisses de ski sont de nature à faire répandre le nom de notre pays par les étrangers qui les auront passés. Le troisième test — insigne de bronze — embrasse les éléments fondamentaux du ski enseignés aux débutants: pas glissé, montée avec conversion sur place, descente directe (Schuss), descente en biais, freinage en stem, virages en stem. Le deuxième test — insigne en argent — sanctionne uniquement les capacités des bons skieurs de fond; il exige l'exécution du pas glissé, la descente directe sur un terrain de 25% de déclivité, la descente sur terrain ondulé, le dérapage latéral, quatre christianias-arrêts dans la neige molle, 4 stem-christianias ou 4 télémarks consécutifs dans de la neige tassée, ces trois dernières épreuves étant exécutées sur des pentes de 25% au moins. Le skieur titulaire du premier test — insigne d'or — peut se vanter d'appartenir à l'élite de ce sport, les difficultés de cette dernière épreuve étant sensiblement plus grandes.

Le ski de printemps réserve sans aucun doute les plus grandes joies que ce sport peut offrir; outre la technique, il exige une résistance physique particulière mais il récompense amplement tous les efforts qu'il demande. La Haute-Route du Valais, le parcours Jungfraujoch-Goppenstein dans l'Oberland bernois, ainsi que les descentes classiques du Parsenn et de la Bernina vaudront à ceux qui les auront faites des souvenirs uniques.

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Radio Saint-Boniface

VENDREDI
- 7.30—Walter Farryon
- 7.45—Studio
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Les succès en revue
- 8.30—L'initiation à l'orchestre
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Revue des livres S. de Fleury
- 9.30—Carte Blanche
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure exquise
- 11.00—Le tour du monde en 5 minutes
  Fin des émissions

SAMEDI
- 9.00—Tante Lucille
- 9.15—Les plus beaux contes
- 1.30—Disques RCA Victor
- 2.00—Promenade musicale
- 5.00—Nouvelles
- 5.15—L'Heure de l'Immaculée
- 5.30—Le coin de la Baie
- 5.45—Les sports au Cercle Ouvrier Information
- 6.00—Le camp à Cusson
- 6.15—Menu musical
- 7.30—Mag. des sports
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Colin McDougall
- 8.30—A travers le temps
- 9.00—Radio-Canada
- 9.30—Café parisien
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure exquise
- 11.00—Le tour du monde en 5 minutes
  Fin des émissions

DIMANCHE
- 9.55—Ouverture - information
- 10.00—La vie en rose
- 11.00—Tableaux d'opéra
- 11.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
- 11.45—Au clavier
- 12.00—Les institutions politiques dans le monde
- 12.15—Radio-Journal Nouv. locales
- 12.20—Nouvelles locales
- 12.30—L'art dans la vie
- 1.00—Grandes vocations beaux métiers
- 1.30—A l'opéra
- 4.00—Géo. humaine
- 4.30—Le ciel par-dessus les toits
- 5.00—Radio-Journal
- 5.05—Intermède
- 5.15—Notre français sur le vif
- 5.30—Nos romanciers et leurs personnages
- 6.00—Match Inter-Cité

Du lundi au samedi inclusivement
- 6.55—Ouverture
- 7.00—Radio-journal
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Sans cérémonie
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Parade de la chanson française
- 8.20—Sans cérémonie
- 8.30—Information
- 8.35—Sans cérémonie (suite)
- 9.00—Radio-Journal et prévisions
- 9.13—Mine d'information
- 9.30—Méli-Mélo
- 9.45—Je vous ai tant aimé
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Cercle des cordons bleus
- 10.25—Devinette Five Roses
- 10.30—Potins familiers
- 10.45—Rendez-vous chez Eaton
- 11.00—Information
- 11.05—Allô, Manitoba
- 11.30—Radio Sacré-Coeur
- 11.45—Studio
- 12.00—Nouvelles locales cond. des routes
- 12.10—En vedette
- 12.25—Bulletin agricole
- 12.30—Le réveil rural
- 1.00—Nouvelles
- 1.15—Prévisions Musique de sieste
- 1.30—A l'opéra
- 2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1250
- 4.00—Cité des plantes
- 4.15—Le monde animal
- 4.30—Sur demande spéciale
- 4.45—Yvan l'Intrépide
- 5.00—Bulletin des jeunes - Club des jeunes
- 5.30—Le coin de la Baie
- 5.40—Chansonnettes
- 5.55—Information
- 6.00—Un homme et son péché
- 6.15—Pot pourri musical
- 6.25—Nouvelles sport
- 6.30—Diner en musique
- 6.45—Revue de l'actualité
- 7.00—Nouv. locales
- 7.05—Carnet social
- 7.15—L'Heure du Rosaire

- 6.30—Artistes de CKSB
- 6.45—Nouvelles locales Carnet social et Avis de décès

- 6.55—Nouvelles locales
- 7.00—Le théâtre de Radio-Collège
- 8.00—Nos futures étoiles
- 9.00—Résumé des nouvelles du jour
- 9.15—Inquiétudes spirituelles de notre temps
- 9.30—Variétés françaises
- 10.00—Information
- 10.05—L'Heure exquise
- 11.00—Nouvelles et prév

LUNDI
- 7.30—Le vieux raconteur
- 7.45—Studio
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—La boite aux chansons
- 8.30—Connaissance de l'homme
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Studio
- 9.30—Le choc des idées
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure exquise
- 11.00—Nouvelles et prév

MARDI
- 7.30—Actualités franco-manitobaines
- 7.45—Studio
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Fiance-Canada
- 8.30—Crises de l'histoire
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Les affaires d'Etat
- 9.30—Ce qu'ils disent
- 10.00—Les concerts symphoniques
- 11.00—Nouvelles et prév

MERCREDI
- 7.30—Chante, Canada
- 7.45—Studio
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—France-Canada
- 8.30—Le choc des idées
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Radio Université
- 9.30—Rideau bleu
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'Heure exquise
- 11.00—Nouvelles et prév

JEUDI
- 7.30—Le vieux raconteur
- 7.45—Studio
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Baptiste et Marianne
- 8.30—Grandeur et rayonnement du Canada
- 9.00—Résumé des nouvelles du jour
- 9.15—Dans la coulisse
- 9.30—Récital
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—L'heure exquise
- 11.00—Nouvelles et prév

Radio Prairies-Nord

VENDREDI
- 4.00—Cité des plantes
- 4.15—Le monde animal
- 4.30—Les collégiens
- 7.30—L'initiation à l'orchestre
- 8.15—Vedettes du clavier
- 8.30—Nouveautés dramatiques
- 9.00—Idées en marche
- 9.30—Carte Blanche

SAMEDI
- 9.02—Rythmes continentaux
- 9.30—Chansonnettes et variété
- 10.00—Concert populaire
- 10.30—Notes encyclopédiques
- 11.00—Echos d'Hawaii
- 1.00—Gerbe de chanson
- 1.30—Un peu de tout
- 2.30—Radio S.-C.
- 2.45—Accordéon
- 3.00—L'heure du thé
- 4.00—Dansons la polka
- 4.30—Les dix succès de la semaine
- 5.00—Noires et blanches
- 5.30—Senores y senoritas
- 7.00—Radio-Journal
- 7.30—Trois de Québec
- 8.00—Tout le monde en place
- 8.30—Le magazine des sports
- 9.00—Concert intime
- 9.30—Plaque tournante
- 10.00—Nouvelles

DIMANCHE
- 10.55—Ouverture
- 11.00—Chant religieux
- 11.15—Radio-Journal
- 11.20—Concerto
- 12.00—Les institutions politiques
- 12.15—Nouvelles
- 12.30—Extraits d'opéras
- 1.00—Grandes vocations
- 1.30—Concert léger
- 2.00—L'heure du thé
- 3.00—Chansonnettes
- 3.30—Le ciel par-dessus les toits
- 4.00—Nature du sol — Visage de l'homme
- 4.30—Nos romanciers et leurs personnages
- 5.00—Match intercité

Du lundi au samedi inclusivement
- 6.55—Ouverture
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Bonjour!
- 7.45—Prière du matin
- 8.00—Nouv. et prév.
- 8.05—Horaire
- 8.09—Intermède
- 8.15—Chantons . . .
- 8.45—Je vous ai tant aimé (samedi excepté)
- 9.00—Manchettes des n
- 9.02—Les petits riens
- 9.15—Vie et fiction
- 9.30—Les grands artistes
- 9.45—L'orgue populaire
- 10.00—Au fil de l'heure
- 10.30—A votre choix
- 10.59—Le signal horaire
- 11.00—Une étoile de la chansonnette
- 11.15—Radio-Journal
- 11.25—Intermède
- 11.30—Le réveil rural
- 11.59—Horaire
- 12.00—Musique à 3 temps
- 12.15—Nouvelles
- 12.25—Intermède
- 12.30—Pour agrémenter votre diner
- 1.00—Parade des instruments
- 1.30—Oeuvres immort.
- 2.00—Boul. parisiens
- 2.30—Radio Sacré-Coeur
- 2.45—Piano populaire
- 3.00—Aux malades
- 3.30—Bienvenue, Saskatchewan
- 4.45—Notre folklore
- 5.00—Un homme et son péché (samedi excepté)
- 5.15—Ivan l'Intrépide (samedi excepté)
- 5.30—Pour les bambins
- 5.45—Rev. de l'actualité
- 6.00—Horaire
- 6.02—Nouv. sportives
- 6.10—Intermède
- 6.15—Nouvelles
- 6.25—Communiqués
- 6.30—Sérénade au crépuscule
- 7.00—L'Amérique latine
- 7.15—Bal musette
- 8.00—Radio-Journal
- 10.05—Fin des émissions

- 5.30—Les petites symphonies
- 6.00—Le théâtre de Radio-Collège
- 7.00—Nos futures étoiles
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—Inquiétude spirituelle
- 8.30—Artistes de renom
- 9.00—Musiqoe pour toi
- 9.30—La fin du jour
- 9.57—Radio-Journal

LUNDI
- 4.00—Géologie
- 4.15—Les grands phénomènes
- 4.30—Musicale
- 7.30—La connaissance de l'homme
- 8.15—La symphonie de Radio-Canada
- 9.00—Le choc des idées
- 9.30—Au pays des gitans

MARDI
- 4.00—De l'enfance à l'adolescence
- 4.15—Aspects de la pensée moderne
- 4.30—Fantaisie
- 7.00—Quand j'parle tout seul
- 7.30—Crises de l'histoire
- 8.15—Politique fédérale
- 8.30—Ce qu'ils disent
- 9.00—L'orchestre de Toronto

MERCREDI
- 4.00—La musique et son langage
- 4.30—Musique moderne
- 7.30—D'un océan à l'autre
- 8.15—Au son des clairons
- 8.30—Orchestre invité
- 9.00—Les peuples et leurs chansons
- 9.30—Récital

JEUDI
- 4.00—Les Evangiles
- 4.30—Musique moderne
- 6.30—Baptiste et Mar.
- 7.00—Quand j'parle tout seul
- 7.30—Grandeur et rayonnement du Can.
- 9.00—Les ballets
- 9.30—Récital

Radio Gravelbourg

VENDREDI
- 9.30—La femme et son royaume
- 10.00—Bal continental
- 4.00—La cité des plantes
- 4.15—Le monde animal
- 7.00—Vienne et Strauss
- 7.30—Initiation à l'orchestre
- 8.15—Folklore canadien
- 8.30—Les cordes qui chantent
- 9.00—Idées en marche
- 9.30—Carte Blanche

SAMEDI
- 9.30—Requêtes et refrains
- 10.00—L'encyclopédie des ondes
- 10.30—La demi-heure de Willow-Bunch
- 11.00—Blanc et Noir
- 1.30—Fiesta
- 2.00—Nos malades
- 2.15—Radio S.-C.
- 2.30—Chansonnettes
- 3.00—Poèmes symphon.
- 3.30—Délassement musical
- 4.00—Nos solistes
- 4.30—Aux rythmes du jazz
- 5.00—Concert populaire
- 6.45—L'heure du chapelet
- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Pot-Pourri mus.
- 7.30—Les plus belles voix du monde
- 8.00—Dans le bon vieux temps
- 8.30—Le mag. des sports
- 9.00—Concert intime
- 9.30—Dans le bon vieux temps (suite)
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Fin des émissions

DIMANCHE
- 11.00—Ouverture
- 11.05—Organette
- 11.15—Radio-Journal
- 11.20—Organette
- 11.30—L'art dans la vie
- 12.00—Institutions politiques dans monde
- 12.15—Un peu de musique légère
- 12.20—Concerto
- 12.30—Orchestre Phil. de New-York
- 2.00—L'heure du thé
- 2.30—L'heure dominicale
- 3.00—France-dimanche
- 3.30—Le ciel par-dessus les toits
- 4.00—Nature du sol... visage d'homme
- 4.30—Nos romanciers

Du lundi au samedi inclusivement
- 7.00—Ouverture
- 7.05—Bonjour!
- 7.30—Prière du matin
- 7.45—Bonjour!
- 8.00—Manchettes
- 8.02—Bonjour! - et Folklore enfantin
- 8.30—Passe-temps mus.
- 8.45—Je vous ai tant aimé (samedi excepté)
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Mélodies et chans.
- 10.00—Travaillons en musique
- 10.30—Un quart d'heure avec . . .
- 10.45—Quelques valses
- 10.59—Signal-Horaire
- 11.00—Les horizons du swing
- 11.15—Radio-Journal
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Quelques refrains
- 12.15—Nouvelles
- 12.30—Le mag. agricole
- 1.00—Variétés-Sask.
- 1.30—Grands maitres
- 2.00—Nos malades
- 2.15—Radio S.-C.
- 2.30—L'art lyrique
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—La parade de la chansonnette
- 3.45—Les touches d'ivoire
- 4.30—Propos légers
- 5.00—Un homme et son péché (samedi excepté)
- 5.15—Ivan l'Intrépide (samedi excepté)
- 5.30—Le coin des tout-petits
- 5.45—Revue de l'actual.
- 6.00—Carnet mondain
- 6.06—Chron. sportive
- 6.15—Nouvelles
- 6.30—Musique en dinant
- 6.45—L'heure du chapelet
- 7.15—Le joueur d'accordéon
- 8.00—Radio-Journal
- 10.00—Nouvelles
- 10.05—Fin des émissions

- 5.00—Match intercité
- 5.30—Les petites symphonies
- 6.00—Radio-Collège
- 7.00—Nos futures étoiles
- 8.00—Radio-Journal
- 8.15—L'inquiétude spirituelle de notre temps

- 8.30—Artistes de renom
- 9.00—Commentaire des nouvelles
- 9.15—Bonne Chanson
- 9.30—La fin du jour
- 9.57—Radio-Journal
- 10.00—Prév. du temps
- 10.02—Fin des émissions

LUNDI
- 9.30—La femme et son royaume
- 12.00—Nos étudiants au micro
- 4.00—La vie de la terre
- 4.15—Phénomènes de la nature
- 7.30—Connaissance de l'homme
- 8.15—Folklore canadien
- 8.30—Chansonnettes et variétés
- 9.00—Le choc des ilées
- 9.30—Sérénade

MARDI
- 9.30—Requêtes et refrains
- 4.00—De l'enfant à l'adolescent
- 4.15—Aspects de la pensée moderne
- 7.30—Crises de l'histoire
- 8.15—Biographies canadiennes
- 8.30—La chanson se moque du temps
- 9.00—L'orchestre symphonique de Tor.

MERCREDI
- 9.30—La femme et son royaume
- 1.30—Voici des chans.
- 4.00—La musique et son langage
- 7.30—Au gré de la fantaisie
- 8.15—Folklore canadien
- 8.30—Musique tzigane
- 9.00—Grands pianistes
- 9.30—Récital

JEUDI
- 9.30—Requêtes et refrains
- 10.00—Rendez-vous à Assiniboia
- 10.30—Rendez-vous à Assiniboia
- 4.00—Les Evangiles
- 7.00—Dix succès de la semaine
- 7.30—Grandeur et rayonnement du Can.
- 8.15—Biographies canadiennes
- 8.30—L'album RCA Victor
- 9.00—Au café concert
- 9.30—Récital

TORONTO — Le commissaire à la construction, M. Kenneth S. Gillies, a annoncé une bien triste nouvelle aux gens de Toronto. Le fameux château de style anglais connu sous le nom de "Casa Loma", l'une des principales attractions touristiques de la Ville-Reine menace ruine. En conséquence, il est proposé de le démolir. Ou encore de le restaurer au coût de $75,000.

Le comité de la construction, très ému par cette nouvelle (car Casa Loma rapporte quand même plusieurs milliers de dollars versés par les touristes) doit aujourd'hui même visiter le château et aviser aux moyens à prendre pour le sauver... ou le démolir.

Chronique de CKSB

Dans notre chronique la semaine dernière, nous vous avons signalé certains changements à notre horaire; permettez-nous au début de celle-ci de vous en signaler encore d'autres.

"Ce qu'ils disent..."

Depuis plusieurs semaines déjà, nos auditeurs nous demandaient si l'émission populaire l'an dernier, "L'école des Parents" serait de nouveau sur les ondes. A notre grand regret, nous devons vous dire que cette formule de programme est disparue. Cependant, Radio-Canada lui a substitué une autre émission dont la formule devrait plaire énormément à tous les auditeurs.

"Ce qu'ils disent... quand vous n'êtes pas là", est une nouvelle émission ou plutôt le renouvellement de l'émission bien connue, celle de "L'école des Parents". C'est une série de forum mettant en scène un groupe de parents et un groupe d'étudiants qui discutent sous la direction d'un animateur de questions d'éducation d'ordre pratique. Cette série, qui a commencé mardi dernier, 13 janvier, se poursuivra le mardi soir durant vingt semaines.

Les adolescents, sept ou huit, sont choisis dans les milieux les plus divers, pour leur aplomb au micro, leur facilité d'expression et leur personnalité. Un groupe analogue de parents (sans relations de parenté ni entre eux ni avec les jeunes) sont choisis selon les mêmes critères. Ces équipes permanentes éliminent le danger inhérent aux forums ouverts, de se trouver devant des participants mal doués pour la radio. Le choix permet également de couvrir les situations de fortune, d'éducation, de milieux les plus diverses.

A l'occasion, le programme recevra, à titre d'invité, un éducateur, un médecin, un psychologue, un artiste, selon les nécessités des sujets abordés. Il s'agit d'un forum, d'une discussion dirigée par un animateur, M. Gérard Pelletier, mais dont tous les participants restent anonymes.

* * *

Au programme "Les Variétés Françaises", dimanche prochain, vous entendrez Paul Bétournay, baryton, et Simonne Taburet, pianiste.

A "Radio-Université", le mercredi 21 janvier, à 9 h. 15, les étudiants vous présenteront un récital de violon mettant en vedette un des leurs, Walter Pilutik. Walter est un gradué de l'école Kelvin et est maintenant étudiant en troisième année des arts à l'université. Il a remporté plusieurs prix au festival de musique à Winnipeg, et l'an dernier, il remporta la bourse du Conservatoire Royal de Toronto.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La semaine prochaine, nous mettrons en ondes une émission d'un quart d'heure intitulée "Réponses à vos questions". Au cours de ce programme, nous répondrons à toutes les demandes des auditeurs qui n'exigeront pas une réponse écrite par la poste. Nous aurons ainsi l'avantage de donner au public en même temps une explication assez complète au sujet des programmes et du poste CFNS en général. Nous invitons nos auditeurs à nous faire parvenir immédiatement leurs demandes pour que nous puissions leur offrir les réponses qu'ils attendent de nous. Le programme sera diffusé le jeudi soir, à 8 h. 15, à compter de la semaine prochaine.

Echange de programmes

Les pourparlers sont commencés en vue de l'échange de programmes entre les quatre postes français de l'Ouest. Les directeurs de programmes croient que les artistes auront ainsi avantage à se faire entendre par des auditeurs des trois provinces des Prairies et notre population pourra écouter de meilleurs programmes. Comme nous en sommes encore au temps de préparer cette émission, nous vous en donnerons d'autres nouvelles plus tard.

"D'un océan à l'autre"

Au programme "D'un océan à l'autre", nous avons annoncé un concours à l'intention de nos jeunes auditeurs. Nous leur demandons de répondre, dans une courte composition, à la question "Est-ce que le poste CFNS vous aide à mieux parler le français et comment?" Tous les quinze jours, nous donnerons au moins un prix, et nous lirons les meilleures compositions sur nos ondes au même programme. Qu'on s'empresse de nous envoyer les compositions qui participeront au concours.

Chronique de CFRG

1230 Kilocycles

Nous vous annonçions, la semaine dernière, un changement à l'horaire en ce qui concerne l'émission d'"Un homme et son péché". Par la suite, Radio-Canada nous faisait savoir que la commandite du programme était encore sous étude à Montréal. Nous attendons toujours le télégramme de Radio-Canada qui nous donnera la réponse définitive. En ce moment, nous n'avons rien encore de précis.

Nous vous demandons d'être à l'écoute au cas où l'on annoncerait quelque changement.

Radio-Collège

Les émissions de Radio-Collège sont de retour sur nos ondes, après le congé de la Noël. Nous vous parlerons de ces diverses émissions au cours de nos prochaines chroniques. Nous voulons, aujourd'hui, insister sur les émissions du dimanche qui sont des plus instructives et récréatives. Vous connaissez bien déjà "L'art dans la vie" et "Nature du sol". Il y a une émission qui passe à midi sonnant et qui s'intitule "Les institutions politiques dans le monde". Dans un pays démocratique, il faut absolument que le peuple soit instruit du rouage de son gouvernement: hommes et femmes. Ici, sous cette rubrique, l'on nous explique le fonctionnement des gouvernements de plusieurs pays du monde. Le sujet est traité d'une manière très simple et fort intéressante. Nous vous invitons donc à écouter "Les institutions politiques dans le monde", tous les dimanches, à midi.

"Le Ciel par-dessus les toits"

La Société des fondateurs de l'Eglise canadienne vous apporte, tous les dimanches après-midi, à 3 h. 30, une dramatisation de la "Vie de Marie de l'Incarnation". C'est une page glorieuse de notre histoire qui vous est ainsi donnée à écouter par des acteurs canadiens-français de premier plan.

Vacances... Bonne chance

Notre gérant général, M. Dumont Lepage, est en route, avec sa famille, vers les pays ensoleillés (peut-être) du sud. Ce sont des vacances patiemment attendues et bien méritées qui attendent M. Lepage au bout de la route. Bonnes vacances, bonne chance, M. et Mme Lepage. Espérons que la neige si longuement désirée à Gravelbourg n'aille pas vous ensevelir au pays du soleil.

Personnel

Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à MM. Gérard Tourigny, notre nouveau sous-gérant, de Ponteix, et Raoul Béchard, annonceur-réalisateur, de Rosetown. Ils sont avec nous depuis quelque temps et c'est un plaisir de travailler en leur compagnie.

M. Karl Glockner, âgé de 107 ans, est le plus vieux citoyen de l'Allemagne. Il jouit encore d'une excellente santé et aime tout particulièrement sa pipe et son cognac. Le centenaire allemand demeure à Gaburtstag, nom qui signifie "anniversaire de naissance". (CPC)

La gratitude du Pape envers la Légion de Marie

Sa Sainteté le Pape Pie XII recevait récemment en audience privée les officiers du Concilium de la Légion de Marie. Ceux-ci avaient été reçus plus tôt à l'aéroport de Rome par S. Exc. Mgr van Lierde, sacristain papal et vicaire général du Vatican, S. Exc. M. Joseph P. Walsh, ambassadeur au Vatican, et Mlle May Ingoldsby, déléguée de la Légion de Marie en Italie.

A Rome, M. Frank Duff, président et fondateur de la Légion de Marie, ainsi que M. John Murray, vice-président du Concilium, furent les invités de l'ambassade d'Irlande et furent successivement reçus par de nombreux cardinaux qui leur réitérèrent la pensée de Pie XII.

Mgr Dominique Tardini, de la secrétairerie d'Etat du Vatican, félicita les légionnaires de la consolation qu'ils ont eue d'entendre des lèvres mêmes du Saint-Père des mots d'appréciation et d'approbation.

Le cardinal Fumasoni Biondi, pour sa part, soulignait que "vous avez reçu maintenant en Chine le baptême du sang", tandis que le cardinal Eugène Tisserant leur faisait part de son espoir de voir la Légion progresser davantage dans l'Eglise de rite oriental.

Durant les 17 jours qu'il passa dans la ville éternelle, M. Duff donna des causeries dans 13 séminaires romains. Au Collège canadien, il fut cordialement reçu par Son Em. le cardinal Léger. Le T. R. P. Léo Deschâtelets, O.M.I., supérieur général des Oblats, entouré de ses assistants, de la communauté et des étudiants, fit de grands éloges de la Légion, exprimant même le désir que tous les Oblats du monde se donnent de tout coeur au travail de cette pieuse association.

Le R. P. Murphy, procureur général de la congrégation des Pères du St-Esprit, pouvait, de son côté, rendre à la Légion cet émouvant témoignage: "Aucune personnalité, aucun chef d'Etat n'a été reçu ici avec autant de marques de véritable affection de la part des autorités officielles de l'Eglise de Rome".

Le centre de la Légion de Marie, à Montréal, est situé à 424, rue St-Sulpice.

S. Exc. Mgr P. F. Pocock

Il y a un an, S. Exc. Mgr P. F. Pocock succédait à S. Exc. Mgr A. A. Sinnott comme archevêque de Winnipeg.

Il est opportun de souligner cet anniversaire. L'affection dont le nouvel archevêque est l'objet de la part du clergé et des fidèles est le meilleur témoignage que nous connaissions de son travail méthodique, de son zèle apostolique et de son souci des intérêts spirituels de son diocèse.

Son Excellence a toujours cherché à inculquer le véritable sens chrétien chez tous les fidèles, en rappelant sans cesse les principes fondamentaux de la vie chrétienne, et en demandant aux laïcs de collaborer avec leur clergé pour restaurer le Christ à tous les échelons de la vie privée et sociale. Il a fait siens les intérêts de ses ouailles, et il a su leur donner, en véritable pasteur, la direction éclairée dont elles ont besoin.

Le groupe canadien-français au Manitoba a lui aussi trouvé en Mgr Pocock un ami sympathique à ses problèmes; en effet, Son Excellence a, en maintes occasions, manifesté sa bienveillance à son endroit, lui conseillant de demeurer fidèle à sa foi et à sa langue.

En mai dernier, l'archevêque de Winnipeg déclarait à un groupe d'écoliers de la paroisse du Sacré-Coeur: "Mes chers enfants, vous êtes des privilégiés du bon Dieu de pouvoir fréquenter une école où vous pouvez apprendre le français dès votre enfance, afin de pouvoir le bien parler plus tard, et d'apprendre également la langue anglaise parce que vous devrez vous en servir quand vous serez adultes. Profitez de cet avantage que vous offre votre école du Sacré-Coeur".

Le journal **La Liberté et le Patriote** se fait avec plaisir le porte-parole du groupe canadien-français du Manitoba pour souhaiter à Son Excellence des bénédictions abondantes dans l'exercice de sa charge qui comporte de si lourdes responsabilités.

Un message à nos commissaires d'écoles

Il existe une raison spéciale, cette année, pour inciter fortement nos commissaires de langue française à assister nombreux au congrès de la "Manitoba School Trustees' Association" et à celui des commissaires de langue française qui s'ouvriront le lundi dix-neuf janvier. L'an dernier, pour la première fois depuis cinq ans, un seul commissaire de langue française a été élu au poste de membre de l'exécutif de l'Association provinciale. Le deuxième candidat canadien-français, dont l'élection d'ailleurs semblait assurée à cause de sa popularité personnelle, a été défait par quelques votes. Il faut donc songer cette année aux moyens à prendre pour regagner le terrain perdu, car nous faisons partie d'un groupe qui joue un rôle important parmi les commissaires des autres nationalités et auprès du gouvernement provincial.

Pour y arriver, les délégués canadiens-français doivent assister aux séances des deux congrès et y prendre une part active et intelligente. En effet, la défaite de notre candidat, l'an passé, doit être attribuée à la négligence de ceux qui n'ont pas pris la peine de délibérer avec leurs compatriotes et d'assister aux réunions communes qui suivirent. Cette négligence, incompréhensible chez ceux qui représentent les parents de langue française et notre groupe minoritaire dans un domaine si important, l'est d'autant plus quand on considère les problèmes qui sont soumis à l'attention des commissaires et les conséquences qui peuvent en résulter.

Récemment, au Sénat même du Canada, un membre a osé demander que les écoles séparées soient abolies au pays, "parce qu'elles coûtent trop cher". Il est bon de souligner que, jusqu'ici, aucun membre du Sénat n'a relevé ce défi au point de vue des principes qui sont en jeu. Un sénateur s'est hâté seulement de préciser que son parti n'appuyait pas cette demande. Il va sans dire qu'aucun parti au Fédéral n'oserait risquer une telle prise de position. Néanmoins, l'idée est lancée dans le public et elle fait son chemin. C'est également le même problème qui se pose pour nos commissaires dans leurs districts scolaires respectifs et à leur congrès. Au fond, ce même principe que l'on invoque pour l'abolition des écoles séparées vaut pour l'élimination d'un système scolaire basé sur l'autonomie locale. Le petit district scolaire "coûte trop cher". L'administration plus centrale de plusieurs districts semble être un moyen plus pratique d'éliminer les dépenses. Ainsi s'affaiblirait le contrôle des parents et du groupe local sur l'éducation des enfants. Le projet des grandes unités sur le niveau de l'école secondaire risque de se régler aussi d'après la primauté du problème financier.

Nos commissaires seront les premiers à comprendre l'importance de la question des revenus dans la gérance d'un système scolaire. Il ne s'agit pas d'être imprudent. L'Eglise elle-même, qui veut que chaque diocèse ait son propre séminaire, prévoit que la pénurie des moyens pourrait obliger plusieurs diocèses à s'entendre en faveur d'un séminaire régional. Ainsi, dans l'Ouest canadien, le manque de revenus et la population restreinte demandent que l'autonomie locale soit quelque peu sacrifiée pour assurer les services publics essentiels, surtout l'éducation. C'est précisément la tâche de nos commissaires dans la situation actuelle: étudier ensemble ce problème, afin d'apporter à leurs concitoyens des suggestions non seulement pratiques, mais surtout conformes aux droits des parents et de l'Eglise.

Nos commissaires apporteront à ce problème et aux autres semblables le sérieux et l'esprit d'entente qu'ils ont déjà manifestés dans le passé. Il est à souhaiter que cette année, la minorité qui, l'an dernier, a fléchi à la tâche, et dont la collaboration est essentielle au succès, se reprenne.

Que tous cherchent inspiration et courage dans ces paroles du pape Pie XI que l'on ne citerait jamais assez souvent parmi nous:

"... tout ce que font les fidèles pour promouvoir et défendre l'école catholique destinée à leurs fils, est oeuvre proprement religieuse, et partant devient un devoir essentiel de l''Action catholique'. Elles sont donc particulièrement chères à Nôtre coeur paternel et vraiment dignes d'une haute approbation toutes ces associations spéciales qui, chez différentes nations, s'appliquent avec tant de zèle à une oeuvre si nécessaire."

L'heure de français au poste CBK

La lettre du R. P. G. Burlot que nous avons publiée la semaine dernière dans "La Liberté et le Patriote" a reçu un accueil sympathique chez nos lecteurs. L'auteur y faisait ressortir avec vigueur le triste sort des "braves gens du Nord" qui se voient soudainement privés de leur "Heure de français" au poste CBK de Watrous, heure qu'ils écoutaient avec une attention presque 'religieuse'. Malheureusement ces émissions ne peuvent être remplacées par celles qu'irradient nos postes français, ceux-ci n'étant pas assez puissants pour radiodiffuser jusqu'à des distances aussi éloignées. Chez les auditeurs de ces régions nordiques, perdus au milieu de gens de langue étrangère, la privation de ce programme est d'autant plus ressentie qu'il leur apportait quotidiennement les accents si familiers du doux parler ancestral. A ces moments précieux de communion patriotique succède maintenant pour eux un silence solitaire. "Pleurez mes yeux", écrit le Père Burlot, et avec raison. Les lecteurs de son appel angoissant se sentent portés à lui faire écho et à demander: "Qu'on lui donne son programme!"

Hélas, en réalité, l'affaire ne peut se régler aussi facilement. Tout en comprenant, d'une part, la perte réalisée par les auditeurs privés de leur "Heure de français", par ailleurs, il nous faut éclaircir la situation et expliquer les faits tels qu'ils sont. Les voici:

Il est préférable, pour le moment, que CBK ne reprenne pas cette heure de français. Nos postes de langue française, qui travaillent actuellement à faire commanditer le programme favori du Père Burlot, "ce satané Séraphin et Cie", n'auraient aucune chance de réussir si ce programme était diffusé par un poste de 50,000 watts, comme celui de Watrous.

D'ailleurs, les autorités de Radio-Canada n'ont jamais considéré l'heure de français à Watrous comme une institution permanente. Ces programmes étaient plutôt accordés par anticipation à un service futur plus complet, une reconnaissance tacite du droit de cité de la langue française dans l'Ouest. L'érection des quatre postes et l'extension du réseau français pour une période initiale de seize heures par jour, privèrent l'émission de Watrous de sa valeur symbolique.

Pour se rendre compte de ce rôle transitoire du programme diffusé en français à CBK, il suffit de rappeler que les recherches scientifiques ne favorisent pas les postes bilingues. A Watrous même, il a été établi que l'auditoire avait diminué de 60% pendant l'émission française et qu'ensuite il fallait plusieurs heures de diffusion pour que les auditeurs soient de nouveau à l'écoute. Au point de vue annonces et de l'usage le plus avantageux des facilités du poste, l'introduction d'une autre langue nuit énormément. Ce principe a lui seul a suffi pour inciter Radio-Canada à hâter l'avènement de nos postes français de l'Ouest.

Ajoutons que ledit principe opère à l'avantage de nos postes également. Il oblige l'annonceur qui veut atteindre la population de langue française à s'exprimer dans cette langue, car, en vertu du principe énoncé plus haut, les postes de langue anglaise refuseraient des annonces en français, de peur de perdre leur auditoire habituel. L'usage d'une seule langue permet aussi à nos postes de ne pas accepter de programmes qu'ils savent ne pas intéresser la population française. Il n'est pas dans notre intérêt alors de favoriser un programme français qui sera diffusé par un poste de langue anglaise. Le but d'un poste bilingue n'est donc que passager: il ne sert qu'à préparer les voies pour un poste de notre langue.

Enfin, il est de plus en plus évident que le recours aux postes puissants comme celui de Watrous n'apportera pas une solution permanente au problème de la réception radiophonique dans le nord. La multiplicité de postes émetteurs sur le continent conduit inévitablement à la diminution du nombre de postes puissants, qui prennent trop d'espace sur la bande du récepteur. Les "petits" postes qui jouiront des avantages d'un réseau, en plus de leurs émissions d'intérêt local, doivent surgir selon les besoins, même au Grand Nord.

En attendant, ceux qui sympathisent au sort du Père Burlot pourraient lui venir en aide efficacement en lui procurant un appareil plus puissant, capable de capter nos postes français de l'Ouest.



La cérémonie de la remise de la barrette écarlate aux nouveaux cardinaux a lieu dans la Salle des Bénédictions au Vatican. Le Souverain Pontife occupe, à cette occasion, le trône doré dont le décor rappelle la scène évangélique où le Christ annonça le rôle de Pierre dans l'Eglise, "Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise".

Billet du vendredi

Où Yves Thériault brandit les verges et se flagelle lui-même

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Que le dernier roman d'Yves Thériault, **Les Vendeurs du temple**, (1) obtienne un certain succès auprès du public, il n'y a pas à s'étonner. Que ce succès en soit un de scandale, il est moins sûr. Sous cet angle, l'auteur et son éditeur seront désappointés. Les habitants du village et de la paroisse de St-Léonide-le-Confesseur, visés et caricaturés par Thériault, s'amusent de la charge dont ils sont l'objet. Ils ne s'indignent ni ne se fâchent beaucoup, mais rient entre eux, se communiquent leurs impressions sur le livre, son sujet et l'auteur, qu'ils connaissent comme il les connait. Plus d'un pourrait dire de lui aussi long qu'il dit d'eux. Ce qui n'est pas sans créer un état de choses cocasse, que peut-être Thériault ne prévoyait pas. Notons que St-Léonide n'est pas St-Léonide, mais une localité d'importance moyenne sur la rive sud du fleuve, pas très loin de St-Hyacinthe, pas loin non plus de Sorel. L'auteur des **Vendeurs** y vécut pendant quelques années, y promena d'abord un pony, puis des chevaux de selle, regarda vivre villageois et cultivateurs ses voisins, cependant que ceux-ci ne se gênaient pas de braquer sur lui d'indiscrètes jumelles. Sauf erreur, il loucha même, pendant quelque temps, vers le poste de premier magistrat de l'endroit, mais des âmes charitables le dissuadèrent d'ajouter une faute de jugement à quelques autres d'appréciation et de goût, sans gravité. Toujours est-il que notre homme quitta St-Léonide comme il y était venu. Du jour au lendemain, sans tambour ni trompettes, sans avertir. On ne saurait affirmer qu'il laissa un grand vide derrière lui. Il laissa des connaissances, quelques amis, et pas mal de gens qu'il n'aimait pas. S'il disait qu'il n'est pas obligé d'aimer tout le monde, personne ne l'**astinerait.**

• • •

Juste ou fausse, l'opinion prévaut que l'écrivain promit aux Léonidiens, peu avant son départ, quelque chose comme un chiot de sa chienne, ou un livre où il leur dirait des vérités, quelques-unes plus ou moins amères. Il tient promesse. Son roman est une étude de moeurs, poussée au brun sombre, sinon au noir, où les traits cruels s'accompagnent de portraits à l'emporte-pièce, de propos mordants et de haute fantaisie. Tout le monde y passe: le curé du village et le maire, qui est appariteur de pompes funèbres, le médecin et le notaire, transformé en avocat pour les besoins de la cause, le bedeau de la paroisse, le maître-chantre, deux ou trois marchands et quelques vieilles filles refoulées, d'autres types. L'auteur, il va sans dire, se défend de portraiturer qui que ce soit, ayant soin de s'envelopper du manteau de la pure fiction. Il prend ses précautions. Il reste que nombre de ses personnages ne manquent pas de ressemblances avec des vivants, mais ils sont composés. Il est prêté à chacun, afin que personne ne puisse dire: c'est moi, et moi seul, le pâtira de ce monsieur. Chacun en prend pour son rhume, et l'auteur se ménage des portes de sortie. Il administre le sirop, mais la preuve reste difficile à établir qu'il tient la cuillère. Le livre est une chronique satirique, où se présentent montés en épingles les imperfections, défauts, ridicules et tares de l'humanité, qui peuvent se rencontrer à St-Léonide, St-Ephrem d'Upton, St-Denis-sur-Richelieu ou l'Ange-Gardien de Rouville, comme à Beauceville, Paris ou Shanghaï. On sent ça et là la pointe anticléricale, mais l'ensemble est moins méchant que l'auteur lui-même ne le croit.

• • •

L'histoire dont St-Léonide est le théâtre se déroule en quelques jours. Pour faire suite à un désir exprimé par son évêque, le curé annonce un dimanche qu'il va falloir déménager le cimetière paroissial. Consternation chez les gens. Monseigneur a dit au curé qu'il projette l'érection d'un chemin de croix sur l'emplacement du champ des morts, mais il a une autre affaire en tête, qui n'est pas sans couleur politique. L'idée du déménagement acceptée, non sans ennuis, on trouve du pétrole sur le terrain destiné au nouveau cimetière, et il n'est plus question de troubler le repos des défunts. Les Léonidiens seront riches, car la nappe pétrolifère est partout sous le village, cependant que le curé est nommé aumônier à l'autre bout du diocèse, tombé en disgrâce pour ce qu'on croit être une indiscrétion. Entre ces incidents se situe la peinture physique et psychologique des villageois. Le tout entremêlé de querelles, jalousies et intrigues, où le clergé a sa bonne part. L'ouvrage n'est pas respectueux. Il pêche aussi contre la vraisemblance et l'ordinaire bon sens. L'auteur intervient dans maints domaines qu'il ignore, et cela fait pitié de le voir patauger en marge du droit ecclésiastique et du droit tout court, de l'administration des fabriques, de la politique et des méthodes du "patronage". Thériault est jeune et cela paraît un peu trop. Il ne se débarrasse point de sa tendance à prendre pour vrai ce qu'il imagine. Il s'amuse aussi, comme en d'autres ouvrages, à des crudités destinées à choquer les bonnes gens. Et il ne paraît pas se douter que la hache dont il use est à deux tranchants. Nous ne souhaitons pas qu'un Léonidien s'avise de lui rendre la monnaie de sa pièce.

L'ILLETTRE

(1) Institut littéraire de Québec.

Les mots sont un miroir, et derrière les mots on voit passer les âmes, et derrière les âmes on voit passer Dieu.

ST-AUGUSTIN

La Chronique
.. internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Michel QUEGEVE

Le sens de la rentrée du R.P.F. sur la scène gouvernementale. Le R.P.F. vivotait jusqu'à maintenant dans l'isolement.

A l'instant où j'écris cette chronique, M. Georges Bidault, tout comme M. Jacques Soustelle, député R.P.F., vient d'informer le président de la république qu'il ne se présentera pas devant l'Assemblée nationale pour solliciter l'investiture de celle-ci. Ce n'est pas mon intention d'analyser la présente crise parlementaire, mais plutôt de souligner comme il convient la rentrée du R.P.F. sur la scène gouvernementale. A mon avis, il s'agit d'un événement capital pour l'avenir politique de la France. La chute de M. Pinay aura au moins servi à quelque chose d'utile: l'inclusion possible du R.P.F. dans une majorité parlementaire. Pour quiconque a suivi la courbe de l'évolution tactique du mouvement du général de Gaulle, la mission de M. Soustelle revêt une signification très importante. En effet, nous sommes en présence de la fin du splendide isolement politique qui a nui grandement au R.P.F. lui-même, en même temps qu'il privait la France d'une collaboration de qualité.

Au delà d'une démarche de principe

Comme chacun le sait, c'est le M.R.P. qui a provoqué la crise actuelle. Son aile "ouvrière" n'a pas voulu accepter que les excédents de la caisse des allocations familiales servent à balancer le budget général de la Sécurité sociale, estimant que ces excédents devaient servir plutôt à accroître le taux des allocations familiales. A la suite d'une manoeuvre parlementaire manquée — et dont M. Pinay est responsable en partie — le gouvernement n'a pas attendu le résultat d'un vote: il s'est démis avant le vote. D'après la règle normale du jeu, M. Auriol aurait dû, selon certains, appeler immédiatement un chef M.R.P. pour constituer le futur gouvernement. M. Auriol, après avoir consulté pour la forme le chef des communistes, M. Duclos, a invité M. Jacques Soustelle à solliciter l'investiture de l'Assemblée nationale. Démarche de principe pensaient les augures, avant que le président de la République s'adresse au M.R.P.

Pour une fois, le R.P.F. a fait preuve de sens politique, et même électoral: M. Soustelle a accepté cette mission d'information qui a abouti à des résultats positifs, tant pour la République que pour le R.P.F. lui-même. Sans doute, M. Soustelle ne s'est pas présenté devant l'Assemblée nationale, mais les pourparlers qu'il a eus avec les différents groupes de l'Assemblée ont été des plus utiles, comme nous le verrons plus bas.

Rompre l'isolement

Jusqu'à maintenant, il était impossible de concevoir l'inclusion du R.P.F. dans une majorité gouvernementale. Effectivement, le R.P.F. vivotait dans un splendide isolement en raison de la position personnelle du général de Gaulle, chef spirituel de cette formation politique qui s'appelle Rassemblement. La doctrine du général est bien connue: il est impossible d'opérer un redressement quelconque dans le système actuel sans changer le système lui-même. Il faut admettre en toute objectivité que le comportement des groupes de l'Assemblée nationale semble lui donner raison. Mais comment changer le système si le Rassemblement n'obtient pas une majorité indiscutable lors des élections ou si d'autres groupes ne veulent pas lui apporter un appui inconditionnel? Tel était le problème que n'a pu résoudre jusqu'ici le R.P.F. En fait, une seule solution s'offrait au R.P.F.: prendre le pouvoir par la révolution. Mais telle n'a jamais été l'intention du chef du Rassemblement, intention d'ailleurs qui serait restée dans le domaine des idées car, en pareil cas, l'unanimité aurait été facilement réalisée contre le R.P.F.

Certains ont affirmé que le chef du R.P.F. entrevoyait une autre solution: une catastrophe nationale qui aurait nécessité le rappel du général. Ceux qui ont connu de Gaulle ne sont pas d'accord pour admettre que le général ait souhaité une catastrophe nationale pour prendre le pouvoir. Qu'il ait dit que le système conduira inévitablement à une catastrophe et qu'alors on fera appel au R.P.F., cela est possible, mais fort différent de la première affirmation. Toujours est-il que le R.P.F. a vécu dans l'isolement politique et parlementaire, mais il a perdu trente-deux députés qui n'avaient pas la même patience que le général de Gaulle. Au cours des derniers mois, un certain fléchissement s'était manifesté dans les rangs du R.P.F. Visiblement, les politiques prenaient le pas sur les théoriciens au sein du gaullisme. L'acceptation d'une mission d'information par M. Soustelle en est la preuve définitive.

L'accord du général de Gaulle

C'est en parfait accord avec le général de Gaulle que Soustelle a accepté l'invitation de M. Vincent Auriol. Se référant à l'impuissance du système actuel, de Gaulle a déclaré: "C'est pourquoi toute combinaison qui tend à prolonger le système actuel comme ce fut fait depuis six années, doit être, dans l'intérêt public, condamnée et combattue. Au contraire, tout regroupement social et national qui viendrait à se former pour changer l'actuel système doit être approuvé et soutenu. Associer directement le peuple à son destin politique et économique au lieu de l'en détourner; séparer les pouvoirs publics, chacun portant sa responsabilité, au lieu de les confondre dans le même marécage; affirmer la France, sa figure, son armée, ses ressources, au lieu de les laisser dissoudre; faire progresser l'Union française, au lieu d'attendre dans la passivité que les malveillants, les ambitieux, les sots, du dehors et du dedans, soient parvenus à la briser; maintenir son indépendance dans l'alliance avec les autres au lieu de ruiner celle-ci en sacrifiant celle-là; bref, réveiller le pays au lieu de le chloroformer; il n'y a pas d'autre voie parce qu'il n'y a pas d'autre chance".

Dans le fond, la grande majorité des députés, à l'exception des communistes, ne peuvent réfuter une telle argumentation. La réforme du système c'est en premier lieu le renforcement de l'exécutif, c'est-à-dire la nécessité d'une délégation de pouvoirs pour prendre les mesures d'urgence que réclame la conjoncture politique et financière. C'est encore la stabilité qui pourrait être assurée par la menace d'une dissolution obligatoire en cas de crises trop rapprochées. En bref, décider si c'est l'exécutif ou les groupements parlementaires qui doivent gouverner. "La plupart des groupes ont reconnu qu'il était impossible de gouverner réellement, a affirmé M. Soustelle, sans une réforme des institutions comportant le renforcement de l'exécutif, le rétablissement de l'équilibre entre les Assemblées et l'amélioration des conditions du travail parlementaire". Néanmoins, les radicaux et les socialistes ont signifié leur refus non équivoque à M. Soustelle qui, d'ailleurs devait s'y attendre.

Une opération profitable pour le R.P.F. et la République.

Le tour de piste de M. Soustelle est profitable. Tout d'abord au R.P.F. lui-même. En effet, la mission du chef gaulliste a contribué à rompre l'isolement dans lequel s'était cantonné le rassemblement et où le maintenaient les autres groupes. Ensuite, elle a consolidé l'unité intérieure du R.P.F. qui était fortement menacée du fait de cet isolement. Désormais, le R.P.F. devra être envisagé comme un parti de gouvernement, entendons de majorité, c'est-à-dire susceptible de s'intégrer dans une coalition gouvernementale convaincue de la nécessité d'une réforme, au moins partielle, des institutions parlementaires. Le rapprochement entre le M.R.P. et le R.P.F. est également significatif. Un nouveau dénominateur commun pourrait prendre corps au sein de l'Assemblée nationale: celui de la résistance.

A la Chambre
... des Communes

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Denis PARE

Les Américains semblent favorables au projet de la canalisation du St-Laurent.

OTTAWA, 10 — Depuis quelque temps, il existe aux Etats-Unis un mouvement de plus en plus considérable en faveur de la participation américaine à la réalisation du projet de la canalisation du St-Laurent.

On peut croire que la nouvelle administration dirigée par M. Eisenhower est plus favorable au projet de la canalisation que l'a été celle qu'elle remplacera dans quelques jours.

Un nouvel intérêt

Mais il y a plus. On dit que la décision bien arrêtée du gouvernement canadien de procéder seul à la canalisation sans attendre plus longtemps les Etats-Unis, aurait attiré l'attention de certains américains qui ne croyaient pas que notre pays pouvait réaliser le projet seul.

"Maintenant que le Canada est bien décidé d'entreprendre seul la canalisation le plus tôt possible, nous fait observer un officiel du ministère des Affaires extérieures, les Etats-Unis deviennent de plus en plus intéressés au projet."

Deux sénateurs américains ont déclaré récemment qu'ils proposeront de nouveau cette année au Congrès que les Etats-Unis participent à la canalisation du St-Laurent.

Dans son dernier message devant le Congrès, M. Truman a réitéré ses vues bien connues à ce sujet, à savoir qu'il importe que son pays procède conjointement avec le Canada à la canalisation du fleuve St-Laurent.

Le premier ministre du Canada, le très honorable Louis St-Laurent, avait été mis la veille au courant de la partie du discours de Truman concernant la canalisation. C'est l'ambassadeur américain au Canada, M. Woodward, qui avait informé M. St-Laurent de la chose.

La journée même du dernier discours de M. Truman au Congrès, le gouvernement canadien a fait parvenir une note au gouvernement américain l'informant que le Canada était toujours prêt à considérer les négociations possibles entre les deux pays concernant la canalisation ; condition que ces pourparlers ne retardent pas la mise en oeuvre du projet.

Le Canada est prêt

La canalisation du St-Laurent et les travaux d'aménagement des ressources hydro-électriques devront être faits en plusieurs étapes. On commencera d'abord par les travaux concernant l'énergie hydro-électrique, puis la canalisation proprement dite du fleuve suivra. Elle sera faite entièrement du côté canadien si le Canada est seul à entreprendre le projet, et la canalisation suivra un cours différent si les Etats-Unis participent à la mise en oeuvre de ce projet dont on parle depuis cinquante ans.

Dès le lendemain de la décision que rendra d'ici peu la Commission mixte internationale en marge du choix d'un organisme pour s'occuper du harnachement des ressources hydro-électriques du St-Laurent, le Canada sera prêt à commencer les travaux. Les plans des ingénieurs sont prêts depuis longtemps, on n'attend plus que la décision de la Commission mixte internationale. Cette commission décidera si l'Etat de New-York ou autre organisme sera choisi pour s'occuper avec les autorités canadiennes du harnachement des ressources hydro-électriques du fleuve.

Dans la note qu'il vient de faire parvenir à Washington, le gouvernement canadien dit qu'il acceptera toute nouvelle proposition de la part du gouvernement américain visant sa participation possible au creusage du fleuve dans la partie internationale. Le Canada est prêt à considérer des propositions à condition que les pourparlers soient tels qu'ils n'entrainent aucun retard grave dans le parachèvement de toute la voie maritime.

Avec la participation des Etats-Unis, la canalisation coûterait environ $100,000,000 de moins au Canada. Le creusage du fleuve d'une profondeur de 27 pieds, entre les Grands Lacs et le Bas St-Laurent, coûterait au Canada s'il entreprenait seul les travaux quelque $300,000,000.

L'attitude du gouvernement canadien depuis quelques années a été ferme en ce qui concerne le projet de la canalisation, et c'est tout à l'honneur du Canada. La note qu'on vient d'envoyer à Washington précise une fois pour toutes que le Canada n'entend pas retarder davantage la canalisation du fleuve St-Laurent. La mise en oeuvre de ce projet est susceptible d'accroître considérablement le commerce notamment celui des grains en facilitant leur transport.

Retraites fermées

Programme

La semaine dernière, le programme des retraites de janvier paraissait dans notre journal. Nous y ajoutons cette semaine le programme de février. Il serait à souhaiter que tous les intéressés et surtout nos comités de recrutement en prennent connaissance. D'ici Pâques, nous aurons 24 retraites où hommes, femmes, jeunes gens, jeunes filles se succéderont sans interruption. Nos coreligionnaires du rite grec ont demandé avec instance d'avoir deux fins de semaines pendant le carême. Espérons que le courant sera irrésistible et qu'un grand nombre d'âmes profiteront de ces mois de réclusion forcée pour se retremper par une bonne retraite fermée, car c'est la formule idéale pour se forger des convictions et devenir un chrétien de trempe.

Ligue des retraitants

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., prédicateur à la maison des retraites, rendit visite à sa paroisse natale de Ste-Anne des Chênes, le dimanche 11 janvier, dans le but d'y établir la ligue. Il en profita pour appuyer sur le besoin que tous ont de cette cure spirituelle moderne qu'est la retraite fermée. On lui promit de faire des merveilles pour le recrutement des prochaines retraites. Le soir, il captiva un nombreux auditoire par son récit vivant du voyage inoubliable qu'il fit aux principaux lieux de pèlerinage d'Europe. La mise en vente des billets de tirage, à cette occasion, rapporta $52.85.

Le R. P. H. Delisle, O.M.I., se rendit à Lorette le même jour pour y faire le même travail, et nous continuerons jusqu'à ce que toutes les paroisses où nous avons des anciens retraitants aient été visitées.

Son Excellence n'attend que le moment où tous nos centres auront mis les bases de cette association pour leur confier un mandat d'Action catholique.

Tirage

Tous les jours, le courrier nous apporte des retours de billets vendus. Qu'on maintienne le filet, car il y a encore une bonne moitié des billets distribués qui n'ont pas été retournés. Au cas où vous ne le sauriez pas encore, le tirage a été ajourné au 5 avril.

Programme des retraites

JANVIER

16-19 — Hommes (St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, St-Laurent, St-Ambroise). Prédicateur: R. P. I. Desautels, O.M.I.

20-23 — Clergé. Prédicateur: R. P. A. Parent, O.M.I.

23-26 — Jeunes filles du grade XI (Académie St-Joseph). Prédicateur: R. P. H. Delisle, O.M.I.

27-30 — Hommes (Mariapolis, Bruxelles, Somerset, St-Léon). Prédicateur: R. P. I. Desautels, O.M.I.

30-2 fév. — Jeunes filles (St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Pierre). Prédicateur: R. P. H. Delisle, O.M.I.

FEVRIER

3-6 — Hommes (Notre-Dame de Lourdes, St-Claude, Haywood, Fannystelle). Prédicateur: R. P. I. Desautels, O.M.I.

6-9 — Jeunes filles (Académie St-Joseph). Prédicateur: R. P. A. Cimichella, s.m.

10-13 — Dames (St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Ste-Elisabeth). Prédicateur: R. P. I. Desautels, O.M.I.

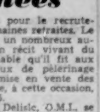
13-16 — Jeunes filles (général). Prédicateur: R. P. M. Dussault, O.M.I.

16-20 — Hommes (retraite sociale, lundi à vendredi).

20-23 — Institutrices.

23-27 — Dames (retraite sociale).

27-2 mars — Hommes (Conseil de St-Boniface des Chevaliers de Colomb).



Le R. P. Léon Massé, S.J., professeur de philosophie et aumônier des Anciens élèves du collège de St-Boniface, qui prononcera la première d'une série de cinq causeries sur l'éducation familiale. Ces conférences, confiées au RR. PP. Jésuites du collège, sont offertes au public sous les auspices des Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface. La première aura pour titre "Gîte ou foyer?" et sera donnée dimanche prochain, 18 janvier, à 8 h. 30, à l'Institut Collégial St-Joseph.

Mariage

HUPE-BLAIR

Un mariage dans l'intimité eut lieu en la sacristie de la basilique de St-Boniface le samedi 10 janvier dernier, à 11 h. a.m., lorsque M. l'abbé Ubald Lafond bénit l'union de Mlle Rose Marie Blair, fille de M. et Mme Andrew Blair, de Ste-Anne, avec M. Léonard Hupé, fils de M. et Mme Arthur Hupé, de St-Boniface.

La mariée était revêtue d'un tailleur bleu marine avec accessoires de même teinte et un bouque de corsage de fleurs roses. Sa fille d'honneur, Mlle Elméria Hupé, portait un tailleur gris bleu et avait des accessoires de la même nuance et un bouquet de corsage de fleurs crème.

Les pères respectifs des deux contractants leur servaient de témoins. M. Wilfrid Leclerc agissait comme garçon d'honneur.

A l'issue de la bénédiction nuptiale une réception fut tenue en la salle de la Légion de Ste-Anne.

Petite Note

Remerciements

Les membres de la famille Trudeau désirent exprimer leur reconnaissance sincère envers les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs ou de bouquets spirituels, soit par visite ou assistance aux funérailles de Mme Anna Trudeau.

Ste-Famille

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 9 janvier:

Prix d'entrée: Mme P. MacKay.

Gagnants des cinq mains: Mme Plante, M. l'abbé P. Raymond, Mme Belot, Mme Pynoo.

Gagnants de la cagnotte: M. M. Susick, M. l'abbé P. Raymond, M. Cinq-Mars, Mme J. L'Heureux.

Gagnants de la rafle: Mme Meisner, Mme Presinger, Mlle Leclerc, Mme Bourbonnais, M. M. Susick, Mme Kindret, Mme Tétreault, Mme Watkins, Mme Plante, Mme De Vries et Mme Poitras.

Donatrices: Mmes Rémillard, Lévêque, Fortier, Orieux, R. Normandeau, Bourbonnais, Tétreault, Woods, Tomlinson, Verry et M. Bélanger.

Nous désirons remercier les dames de la Ligue Catholique pour avoir pris charge de cette partie de cartes, ainsi que tous ceux qui ont aidé à en faire un succès.

A la Basilique

Parties de cartes

Une série de six parties de cartes au profit des oeuvres paroissiales aura lieu au cours des prochaines semaines.

L'organisation en a été confiée au Cercle Ouvrier, au Conseil de St-Boniface des Chevaliers de Colomb, aux Dames de la Fédération, aux Dames de Ste-Anne, aux Filles d'Isabelle et aux propriétaires de la plage Albert.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

De 9 h. 30 à 10 h. p.m., dimanche prochain, 18 janvier, les Chevaliers de Colomb du Conseil de St-Boniface vous invitent cordialement à écouter "Les Variétés Françaises", sous la direction de M. Raymond Bernier.

Le programme musical sera d'une demi-heure et vous y entendrez M. Paul Bótournay, baryton, et Mlle Simone Tabouret, pianiste.

Donc, tous aux écoutes, dimanche prochain à 9 h. 30, pour entendre ces deux artistes à l'émission des Variétés Françaises.



La Sovereign Life Assurance Company of Canada est heureuse d'annoncer la nomination de **M. J.-O. Brodeur** comme représentant de la Compagnie à St-Boniface et dans le sud du Manitoba.

M. Brodeur, qui durant les dix-sept dernières années a été au service de la Compagnie en Saskatchewan, vient récemment de s'établir, avec sa famille, à St-Boniface.

Décès

MME JOSAPHAT ROY

Mme Josaphat Roy (née Marie-Louise Philippon), de 129, rue Traverse, Norwood, est décédée à l'hôpital de St-Boniface, le samedi 10 janvier, à l'âge de 67 ans.

La défunte était originaire de Lambton, P.Q., et arriva à St-Boniface il y a 40 ans passés. Son époux, M. Josaphat Roy, l'a précédée dans la tombe en 1949. Elle était membre de la congrégation des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil un fils, J.-Willie; une fille, Mme J.-C. Mouard; 3 petites-filles; 4 frères et 4 soeurs, de la province de Québec.

Les funérailles eurent lieu en l'église du Précieux-Sang le mardi 13 janvier, à 10 h. a.m. Le R. P. A. Lemoine, O.M.I., officiait, assisté du R. P. J. Alarie, O.M.I., comme sous-diacre, et de M. l'abbé C. Empson, comme diacre. Les porteurs furent MM. Joseph, Edmond et Georges Philippon, cousins de la défunte, Roger Teillet, LeRoy Cormier et Napoléon Goulet.

L'enterrement se fit au cimetière de St-Boniface.



Mlle Patricia Desjardins, fille de M. et Mme J.-A. Desjardins, de 138, boulevard Dollard, St-Boniface, partira dimanche prochain pour New-York où elle passera une semaine avant de se rendre au Panama. Mlle Desjardins fera partie d'une mission d'assistants techniques des Nations unies en qualité d'expert en service social, dans le domaine de la psychiatrie. Elle aidera à organiser et à établir divers départements de service social dans les hôpitaux mentaux et les cliniques d'hygiène mentale. Elle agira aussi comme conseillère dans l'établissement de cliniques d'hygiène mentale dans les écoles publiques et verra à l'entraînement du personnel.

Mlle Desjardins fait partie, depuis 7 ans, de la "Child Guidance Clinic" de Winnipeg. Elle est bachelière ès arts du Collège St-Joseph et diplômée en éducation et en sciences sociales de l'Université du Manitoba. (Cliché Tribune)

Au Conseil de Ville

A sa réunion de lundi soir, le Conseil de ville adopta les rapports soumis par les divers comités à l'exception de quelques item qui devront être étudiés de nouveau.

Délégation

M. Roland Couture présenta M. Portnoy, de la Cie Graham Cleaners, qui projette de relier ses édifices de l'avenue Provencher par une extension pour laquelle elle sollicite un permis de construction.

Ces édifices commerciaux sont situés dans une zone résidentielle. M. Portnoy assure le conseil que sa compagnie a l'intention d'en améliorer la façade.

La décision fut remise à la réunion spéciale de mercredi.

Comité plénier

Le conseil se forma ensuite en comité plénier sous la présidence du maire suppléant, M. Laurent Desjardins.

Défense civile

La commission scolaire de Norwood fait connaitre les comités formés à cette fin, qui attendent des directives.

On décida de réduire le comité de la ville qui comprend tous les membres du conseil. Le comité se composera dorénavant de S. H. le maire, des échevins Léger, Desjardins et Turner.

L'échevin Turner est actuellement à Ottawa où il suit un cours, comme l'ont fait déjà les échevins Léger et Desjardins.

La charte

S. H. le maire déclara que non seulement la consolidation mais la revision de la charte de la ville s'impose et que ce travail devrait se terminer le plus tôt possible, afin que la charte amendée puisse être soumise à la prochaine session de la Législature, pour approbation. Les clauses concernant les règlements de la circulation, en particulier, sont désuètes. Le coût de ce travail fut soumis au conseil à la réunion de mercredi soir.

Gérant de ville

Le journal **The Norwood Press** a commencé la publication du rapport du comité qui a étudié le projet d'administration de la ville par un gérant. Une première tranche de ce rapport fut publiée la semaine dernière. S. H. le maire déclara qu'il n'est pas prêt à se prononcer sur ce projet, qui doit être étudié sérieusement, au complet.

Transport

St-Boniface est intéressée dans l'acquisition du système de transport par le gouvernement provincial. Si l'administration en est confiée à une commission interurbaine, St-Boniface devra y participer activement en s'assurant d'une représentation adéquate sur cette commission.

Stationnement

Une dizaine d'automobilistes ont dû être quelque peu surpris à la sortie de la basilique, dimanche dernier, de trouver attaché à leur voiture un billet les invitant à rendre visite au poste de police.

Pourtant, ils n'avaient fait rien autre chose que de stationner, comme la plupart le font, autour de la basilique et du Cercle Ouvrier, occupant les derniers espaces libres, se plaçant à l'arrière d'autres autos déjà stationnés, bloquant les trottoirs et forçant les piétons à se faufiler entre les automobiles.

La police a jugé opportun de prendre ce moyen pour faire réaliser aux automobilistes qu'il existe des règlements de stationnement — même à St-Boniface — et que l'on doit en tenir compte.

Quand ces personnes se sont présentées au poste de police, le chef Baudry les a accueillies avec bienveillance. Il les a assurées que ce n'était pas à l'amende que l'on attachait le plus d'importance, mais que l'on désirait la coopération des propriétaires d'automobiles et surtout de la considération pour les piétons.

La police renouvellera ses visites du dimanche et après cet avertissement, ceux qui enfreindront les règlements ne s'en tireront pas à aussi bon compte et devront rendre visite au magistrat de police.

CITE DU VATICAN — Mgr Carlo Corvo, minuteur de la congrégation de propagande Fides, a été nommé sous-secrétaire de cette congrégation.

La religion, base de toute éducation

LOS ANGELES — Une école qui n'enseigne pas la croyance en Dieu est une école qui enseigne l'athéisme, a dit le Dr M. E. Sadler, président de l'université chrétienne du Texas, ainsi que de l'Association des collèges américains.

"Nos écoles, dit-il, ont eu la fausse conception que la condition d'être neutres est de ne point enseigner la religion. Toute école américaine qui oublie Dieu est une école d'athéisme. Nos écoles ne peuvent former la qualité de citoyens dont nous avons besoin, sans un retour à la vraie religion, pierre d'assises de toute éducation."

Vos problèmes d'éducation des enfants seront étudiés dans une série de 5 causeries offertes au public et suivies de forum

Conférenciers

Révérends Pères Jésuites du Collège St-Boniface:

Léon Massé, S.J., professeur de philosophie et aumônier de l'Association des Anciens Elèves.

Georges Ramaekers, S.J., professeur de rhétorique et directeur des Amis de l'Art.

Eucher Forget, S.J., directeur des sports et premier surveillant de récréation.

Joseph Gendron S.J., professeur de versification et représentant du Collège sur l'exécutif de l'Association d'Education.

Jean-Louis Vézina, S.J., préfet de discipline.

Dates des cours

Dimanches 18 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars

Endroit

Salle de l'Institut Collégial St-Joseph

Titre des causeries

Annoncé dans **La Liberté et le Patriote** précédant la date de chacune d'elles

Dimanche 18 janvier:
"GÎTE ou FOYER?"

Président d'honneur: R. P. d'Auteuil Richard, S.J., recteur du Collège

Billets

En vente à l'Enseignement Postscolaire, au Collège et Chez Huot
Prix: 50c par causerie ou $1.50 seulement pour la série de cinq

Sous les auspices des Chevaliers de Colomb
Conseil St-Boniface

Au Playhouse, le 24 janvier

Avec "Le Village aux Miracles" de G.-M. Martens, c'est en Flandres que nous mène, cette année, le Cercle Molière.

Je comprends la prédilection de l'auteur des célèbres "Gueux au Paradis" pour ses villageois flamands. Des personnages tout d'une pièce, ce qui n'exclut pas la ruse ni l'humour. Tel ce Pier, buté dans sa foi et d'une vertu à lui ("pour l'humilité, je ne crains personne"), forgeron qui parle dru, au surplus camarade d'école du curé, ce qui leur permet de s'en . . . dire. Et l'épouse Philomène, qui "a bien dix langues de feu, mais il lui manque le St-Esprit". Puis des paysans, riches ou gueux, des mendiants, des comédiens, deux amoureux, même un évêque, bien digne et bien sensé, et jusqu'au grand saint Eloi, qui sans se montrer entre quand même dans le jeu.

Tout ce monde est bien vivant. Simplicité, santé, gaieté, truculence de langage, réalisme, mysticisme aussi: il semble qu'il n'y ait qu'à transposer, qu'à découper une tranche de cette vie intense et à la jeter sur la scène pour produire un spectacle sûr de provoquer le rire — et les larmes.

Vitalité des caractères, certes. D'où, naturellement, des complications, et non des moindres. Ici les braves Flamands se rapprochent de nous. (Je ne parle pas de l'inondation de l'Escaut, acteur ou facteur important!) C'est qu'il y a forte querelle autour d'une église à bâtir. Et cela va loin. Les Canadiens qui savent la petite histoire s'y reconnaîtront, eux chez qui trop souvent l'affaire tourna au tragique. Drame? comédie? Voici bien la "scène à faire", celle où l'on "attend" l'auteur (et les interprètes). Heureusement, ces chers villageois de Flandres ont une foi à miracles.

Et miracles il y a, dit-on. Trois d'abord, bien complotés. Hum! Un autre, psychologique au moins. Un autre enfin, un vrai. Celui-là qui résume toute l'histoire, vous le trouverez vous-mêmes. Car vous y serez, n'est-ce pas? Ne serait-ce que pour discuter — en Canadiens — de l'auteur et de ses Flamands . . . Et pour voir encore une fois à l'oeuvre notre Cercle Molière.



Raymonde Marchand — Louise Kennedy

Mlles Raymonde Marchand et Louise Kennedy interpréteront les deux principaux rôles féminins dans le spectacle que le Cercle Molière présentera au public le samedi 24 janvier. "Le Village des Miracles", farce en 3 actes de l'auteur flamand, Gaston-Marie Martens, sera représentée sur la scène du théâtre Playhouse dans une mise en scène de Mme Pauline Boutal.

M. Ernest Primeau est décédé à Chicago le 30 déc. 1952

CHICAGO — La mort d'Ernest Primeau, survenue subitement le mardi midi 30 décembre, a surpris tout le monde. Un peu souffrant depuis quelques jours, il ne voulait pas faire venir le médecin à la maison. Il s'était senti incapable d'aller à la messe, le dimanche, avant-veille de son décès, mais il avait communié à Noël et le samedi matin.

Homme d'une grande humilité et de la plus belle simplicité de vie, Ernest Primeau refusait d'être à charge à qui que ce soit et il préférait rendre service au prochain, dans toutes les occasions possibles. Le bon Dieu est venu le chercher soudainement, mais Il lui accorda au jour de ses funérailles, le samedi 3 janvier, le plus bel hommage de sympathie et de prières qu'un grand catholique pouvait recevoir.

Prélats et clergé présents

S. E. le cardinal S. Stritch était au choeur assisté d'un prélat et de deux camériers secrets. Il était entouré de trois évêques, NN. SS. O'Brien, McNamara et Cousins, de trente prélats et camériers, tous dans leur costume violet. Il y avait, dans la nef, en surplis, 254 prêtres. Le choeur de chant était formé d'une vingtaine de prêtres et d'autant de laïcs.

Le fils aîné du défunt, Mgr Ernest Primeau, C.S., recteur de la Maison de Chicago, à Rome, est arrivé le soir du Jour de l'An, par avion, pour chanter la messe des funérailles. Il avait comme diacre, M. l'abbé V. Casey, professeur au Séminaire Quigley, et comme sous-diacre, M. l'abbé J. Quinn, ancien étudiant à Rome. Aux autels latéraux, deux frères du défunt, Mgr Victor Primeau, P.D., curé de Notre-Dame de Grâce, et Mgr Léonide Primeau, P.D., de St-Boniface, ont célébré leur messe durant le service. On a signalé comme très impressionnante l'élévation de la sainte hostie aux trois autels, au même instant.

Hommage du cardinal Stritch

Avant l'absoute chantée par Son Eminence, le cardinal monta en chaire et fit un court sermon. Il résuma aussi la vie de vertus et de fidélité du défunt qui laisse à la sainte Eglise un fils prêtre très estimé de tous. Il termina son sermon par une sorte de souhait, exprimé en français, de "Bonne Année" pour le Ciel.

Après l'absoute, Son Eminence descendit du choeur pour offrir ses condoléances à Mme Angélina Primeau et à ses trois fils, Victor, Léon et Louis, leur faisant baiser son anneau. Jamais funérailles pour un simple laïc n'avaient été aussi solennelles dans la ville de Chicago.

Les six porteurs étaient six neveux dont deux sont venus de Montréal: M. Yvon Thuot, maire et député d'Iberville à la législature de Québec; M. Joachim Lussier, de Montréal; M. Victor Lussier, M. Paul Primeau, et ses deux frères, René et Armand, tous trois fils de feu Joseph Primeau et de Joséphine-C. Primeau, de Chicago, Ill.

Survivants

Le défunt, décédé à l'âge de 74 ans, laisse dans le deuil, en plus de son épouse et de ses quatre fils, cinq frères et une soeur religieuse: M. Hormisdas Primeau, d'Iberville; M. l'abbé Honoré Primeau, curé de St-Joseph de Rivière des Prairies; Mgr Victor Primeau, P.D., de Chicago; le R. P. Joachim Primeau, S.J., de Québec; Mgr Léonide Primeau, P.D., du Sanatorium de St-Boniface, Man., et la Rév. Sr Marie-Adhémar, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, du couvent de Tampax, Floride.

UN TEMOIN

Un cercle local de l'Association organisé à la paroisse St-Emile

Nous avons organisé un cercle local de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba. M. Louis Guillaume a été choisi comme président, M. Raoul Noiseux comme vice-président, et MM. Noël Ritchot et Roméo Fortier comme conseillers. M. l'abbé A. d'Eschambault agira comme secrétaire. Il a été décidé de renvoyer la perception à plus tard.

Quarante-Heures

Nos Quarante-Heures ont eu lieu en novembre et le T. S. Sacrement est resté exposé la nuit comme le jour. Un bon nombre de paroissiens ont fait la communion. Nous avons eu la visite de M. l'abbé R. Bélanger, curé de St-Eugène, et du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, qui ont prêché des heures d'adoration.

Club St-Emile

Le Club St-Emile tient ses réunions publiques régulièrement, les vendredi soirs. On y montre des films, on organise des questionnaires, des causeries, des débats. On a eu deux débats avant Noël. Actuellement, le club a une équipe de gouret qui montre une tenue exceptionnelle, n'ayant pas encore perdu une seule joute.

Concert de Noël

Le mardi 23 décembre, le Club St-Emile a organisé un concert avec arbre de Noël. M. Charles Michalski a dirigé les assistants dans une série de chansons appropriées; on a montré des projections sur le mystère de la naissance de Notre-Seigneur. Une pièce en deux actes, sur la Noël, avait été préparée avec Mlle Annette Bruce et Edmée Chénier; cette dernière remplissait le rôle de la sainte Vierge et avait sur ses genoux un petit bébé vivant, Robert Noiseux, qui n'a pas flanché durant le concert. MM. Adrien Bruce, Pascal Roy, Gérald Landry et David Brabant tenaient les rôles d'hommes. La pièce a été très bien réussie. On a distribué deux cents paquets de bonbons et des images pieuses aux enfants. La salle était comble.

Messe de minuit

Nous avons eu une superbe messe de minuit. Près de 300 personnes sont venues communier. Le chant a été très beau, ainsi que toute la cérémonie. L'église rebondait de monde.

Nous avons eu aussi la messe de minuit pour commencer l'année après une heure d'adoration. Encore là un grand nombre de personnes se sont approchées de la table sainte.

Deuils

M. Auguste Allard, frère de MM. Amable et Timothée Allard, de notre paroisse, est décédé au Dakota en novembre.

M. Zacharie Dufault, frère de M. Esdras Dufault, a été victime d'un accident.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Nouveaux paroissiens

Signalons quelques nouveaux paroissiens arrivés dans le cours de l'année dernière ou dans la seconde moitié de 1951. Robert Ayotte, qui demeure à 189, rue Worthington; Charles Cadieux, de 153, rue Sadler; Lucien Cyrène, de 214, rue Worthington; Wilfrid Lambert, de 380, chemin Ste-Anne; Roger St-Onge, du lot 140, chemin Ste-Anne; William Schick, de 703, chemin Ste-Anne; Ernest-Adélard Vermette, de 8, rue Béliveau; M. Vanderweyde, de 209, rue Worthington, et Edouard Léonard, de 51, chemin Ste-Anne. Nous avons, par ailleurs, perdu des familles qui sont allées s'établir ailleurs. La population n'a pas sensiblement augmenté.

Prière à Marie, Reine des Coeurs

La reproduction de la prière suivante a été payée par une abonnée en reconnaissance de faveurs obtenues, avec promesse de publication.




O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois).

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

476-40C.

'La Bohème' au Paris le jeudi 22 janvier

On présentera une adaptation de la "Bohème" de Puccini, avec la célèbre Martha Eggerth et le non moins célèbre Jan Kiepura, jeudi soir prochain à partir de 6 h. On aura l'occasion, au cours du film, d'entendre les grands arias de la "Bohème".

Scénario

Dans une mansarde de Montmartre, l'artiste lyrique, René Lambertin, vit avec ses trois compagnons. L'un d'eux ayant reçu 500 francs, les quatre jeunes gens décident de donner une soirée. C'est l'occasion pour René de rencontrer Denise Vernier dont il s'éprend. Grâce à Denise, René débutera à l'opéra. Le soir de la première, Denise, malade et retenue au lit, n'apprend le succès de son fiancé que par les applaudissements de la T.S.F. Etant poitrinaire, Denise se croit un obstacle à la carrière de son fiancé et pour ne pas briser celle-ci, elle avoue à René qu'elle ne l'aime plus et s'enfuit. René, qui a toujours ignoré le sacrifice et la maladie de sa fiancée, devient un grand artiste. Denise, qui se sent mourir, obtient de jouer le rôle de Mimi dans "La Bohème" aux cotés de l'homme qu'elle aime. Lorsque le rideau tombera, Denise aura vécu tout comme la pauvre Mimi dont elle venait d'interpréter le rôle.

Film captivant

Les cinéphiles, chez lesquels on compte nombre de fervents de l'opéra, seront intéressés au possible par cette production qui n'est pas un opéra filmé mais une très captivante adaptation du roman de Murger. La reconstitution de Montmartre est fidèle et les extraits de "La Bohème" de Puccini bénéficient d'une trame sonore et d'une perfection technique irréprochable. Une aubaine pour les amateurs de chant, bien que tous écouteront et suivront avec intérêt une bien pathétique histoire d'amour. Ajoutons que ce film musical jouit des avantages d'un montage alerte, ce qui lui confère de la vie et contribue énormément à l'intérêt qu'a le spectateur à en suivre les développements.

Interprétation

Ce drame musical est destiné à mettre en valeur les deux belles voix de Martha Eggerth et de Jan Kiepura. Les amateurs de "bel canto" seront servis à souhait. Il importe de souligner le talent lyrique exceptionnel de ce couple romantique du film musical.

Jan Kiepura

Jan Kiepura: un coffre et un sourire. Il parle et chante dans toutes les langues. Il se produit dans tous les pays et les Canadiens l'ont applaudi maintes fois. Sa voix crève toits et murailles. Il ne vit que pour le chant. Il est heureux de vivre pour chanter et de chanter pour vivre. Il aime la vie, il aime sa femme, il aime les applaudissements et les foules, il aime tout.

Martha Eggerth

Martha Eggerth joue dans le film le rôle de cette femme qui sacrifie son amour pour que l'autre puisse connaître une belle carrière. C'est une belle artiste qui sait plaire et charmer à cause de sa voix, principalement, qui est d'une magnifique limpidité; elle charme aussi à cause de sa grâce qui sait être nostalgique ou passionnée.

Le film est pour adultes.

CONCOURS JFM

Grand concours de langue française

Nous présentons aujourd'hui le cinquième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les **Jeunes Franco-Manitobains** du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves de collèges classiques sont hors concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions indiquées plus bas.

Concours no 5

Premier prix offert par la Maison J.-A. Lanthier, rue Taché, Norwood.

Deuxième prix offert par le R. P. Guillaume Belcourt, S.J., visiteur des écoles.

Troisième prix offert par un bienfaiteur anonyme.

Quatrième prix offert par **La Liberté et le Patriote.**

Conditions du concours

1. **Traduire ou rendre en bon français toutes les expressions de la liste.**
2. **Les inscrire dans l'espace pointillé.**
3. **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, grade.**
4. **Découper ce coin de journal et l'adresser à:**
   Les Jeunes Franco-Manitobains,
   Collège de St-Boniface, St-Boniface, Man.
5. **Envoyer les réponses avant le 23 janvier. Les noms des gagnants, ainsi que la bonne version française, seront publiés dans "La Liberté et le Patriote" du 30 janvier.**

Un "show" ______	Un "ticket" ______
Un "screen" ______	Projecting room ______
Machine à vues ______	Producer ______
Technicolor ______	Une "star" ______
Cinecolor ______	Un "cartoon" ______
Un "newsreel" ______	Director ______
Un "musical" ______	Une "comedy" ______

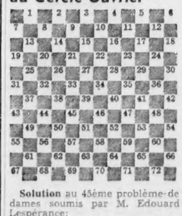
Co-starring X ______

NOM ______

ADRESSE ______

ECOLE ______ GRADE ______

Le jeu de dames au Cercle Ouvrier



Solution au 45ème problème de dames soumis par M. Edouard Lespérance:

Blancs:	**Noirs:**
57-51,	39-31,
38-44,	31-27,
51-45,	32-52,
71-31 et gagnent.	

Notre expert est sans limite.

46ème problème de dames soumis par M. Edouard Lespérance:

Noirs: 10, 17, 21, 22, 23, 31.

Blancs: 34, 38, 44, 45, 46, 52.

Trouvez le meilleur mouvement des blancs pour gagner avec facilité.

Le caporal James E. Morrison, du 503e régiment d'infanterie de l'aviation américaine à Memphis, Tennessee, mesure 6 pieds et 7 pouces de hauteur.

Elie

Tableau d'honneur
Catéchisme

Grade XI: Idola Bernardin, Jeannine Girard, Joyce Gillis.

Grade X: Angela Girard, Cécile Bouchard, Laurence Bélisle.

Grade IX: Florent Bouchard, Solange Bouchard, Yvonne Rivard.

Grade VIII: Armand Le Sann, Marguerite Bouchard, Stella Bremner.

Grade VII: Yvette Girard, Monique Houde, Anita Legault.

Grade VI: Joséphine Le Sann.

Grade V: Marcella Lachance.

Grade IV: Priscille Fillion.

Grade III: Denis Legault, Cyrille Legault.

Grade II: Norman Désilets, Emile Houde, Brian Despins, Alfred Legault.

Grade I: Claudette Girard, Gloria Gillis.

Commençants: Sylvia Girard, Alfred Beaudry, Karen Désilets.

Français

Grade XI: Idola Bernardin, Joyce Gillis.

Grade X: Pauline Houde, Angela Girard.

Grade IX: Jacqueline Désilets, Thérèse Girard.

Grade VIII: Fleurette Houde, Armand Le Sann.

Grade VII: Yvette Girard, Monique Houde.

Grade VI: Joséphine Le Sann, Lucille Beaudry.

Grade V: Marcella Lachance, Estelle Girard.

Grade IV: Laurette Legault, Priscille Fillion.

Grade III: Denis Legault, Norbert Beaudry.

Grade II: Norman Désilets, Alfred Legault.

Grade I: Claudette Girard, Rita Dufour.

Commençants: Sylvia Girard, Fernand Legault.

Rédaction

Grade XI: Joyce Gillis, Idola Bernardin.

Grade X: Pauline Houde, Berthe Lévêque.

M. l'abbé Louis-V. LeDoux, de Lake Charles, Louis., qui fut ordonné prêtre le 27 décembre dernier, pour le diocèse de Lafayette, Louis., est le premier Noir à recevoir la prêtrise pour l'un des diocèses catholiques du sud des Etats-Unis. Il fit ses études au séminaire St-Augustin de Bay St. Louis, Miss., et au Grand Séminaire de Montréal. (NCWC)

Marchand

Décès

Le vendredi 2 janvier, à l'hôpital Victoria de Winnipeg, est décédée Mme Alma Grouette, de Marchand, âgée de 44 ans.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, Raymond, une fille, Alice; un fils, Pierre; 4 frères, Alphonse, Elie, Amable et Wilfred Delorme; 4 soeurs, Mmes E. Parisien, E. Chabot et M. Martel et Mlle Rosanna Delorme.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Marchand le lundi 4 janvier et la sépulture se fit au cimetière local.

Aubigny

Les jeunes gens d'Aubigny organisent pour dimanche prochain, le 18 janvier, la première soirée récréative dans leur nouvelle salle paroissiale.

Il y aura des amusements pour tous les goûts: 10 brasses de cartes, pas plus; des chants variés, goûter délicieux et, enfin, la soirée se terminera, tout comme la dernière fois, par un programme de musique vivante de par chez nous, à la mode des frères Courcelles.

Quelle que soit la température, souvenez-vous qu'il fait toujours bon dans notre nouvelle salle.

Mais qu'on n'oublie pas ce détail: Comme le programme est très chargé, il vous faudra arriver assez tôt. Ouverture des portes à 7 h. 30; tirage du prix d'entrée à 8 h.

Congrès des Commissaires d'écoles de langue française

PROGRAMME

Lundi 19 janvier, à 8 h. du soir

Inscription des membres.

Bienvenue: M. Pierre Raimbault, président de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française; Me Alfred Monnin, vice-président de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba.

Nomination des Chefs de File.

Nomination des membres du Comité des Résolutions.

"Les cours d'arts et métiers" — M. Arthur Vermander, professeur et directeur des ateliers au "Manitoba Technical Institute".

Etude des résolutions qui seront présentées au congrès de la "Manitoba School Trustees' Association".

Mardi 20 janvier, à 8 h. du soir

Inscription.

"Les bourses du Ministère de la Santé" — M. Célestin Muller, inspecteur des écoles publiques.

Remarques par le R. P. G. Belcourt, S.J., et M. l'abbé M. Deniset-Bernier, visiteurs des écoles.

Etude des résolutions (suite).

Allocution — S. Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque coadjuteur de St-Boniface.

Mercredi 21 janvier, à 9 h. du soir

(après le banquet à l'Ecole Normale)

Inscription.
Affaires inachevées.
Election du nouvel exécutif.
Allocution par le nouveau président.
Goûter et rafraîchissements.
O Canada.

N.B.—Les réunions ont lieu à l'Institut Collégial Provencher, St-Boniface.

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

1952

Diocèse de St-Boniface

St-Adolphe	$ 126.10
Ste-Agathe	222.00
Ste-Anne des Chênes	290.25
St-Alphonse	
Aubigny	99.90
St-Boniface	2,644.72
Bruxelles	136.21
St-Claude	162.00
Ste-Elisabeth	83.75
St-Emile	
St-Eugène (école paroissiale)	4.00
Fannystelle	248.95
Ste-Geneviève	31.60
St-Georges	52.50
Haywood	165.00
Holland	30.40
Ile-de-Chênes	71.50
St-Jean-Baptiste	445.00
St-Joseph	157.43
La Broquerie	300.15
St-Labre	31.75
La Salle	72.15
St-Léon	90.25
Letellier	276.75
Lac du Bonnet	5.00
Lorette	209.71
St-Lupicin	60.10
Mariapolis	130.25
St-Malo	226.00
Marchand	
Ste-Marie (école paroissiale)	
St-Norbert	300.00
Notre-Dame de Lourdes	509.25
Notre-Dame de Fatima	14.06
Notre-Dame du Cap	25.00
Otterburne	184.80
St-Pierre-Jolys	522.20
Précieux-Sang (école paroissiale)	
Pine Falls	182.95
Rathwell	14.35
Somerset	258.80
South Junction	55.50
Swan Lake	50.00
Thibaultville	70.15
Transcona (école paroissiale)	
Treherne	15.65
Vassar	42.35
Woodridge	5.00
Cypress River	19.50
M. l'abbé L. Primeau, Sanatorium	10.00
Total:	$8,678.23

Diocèse de Winnipeg

Abbéville	$ 12.00
Ste-Amélie	44.30
St-Ambroise	40.00
Cayer	10.00
Dunrea (école paroissiale)	387.66
Elie	156.50
St-Eustache	230.36
Fisher Branch	45.00
St-François-Xavier	96.60
Grande Clairière	
St-Lazare	150.00
Laurier	150.00
St-Laurent	140.05
Ste-Rose du Lac	326.25
Ste-Claire	
Toutes-Aides	20.00
Winnipeg (dons spéciaux)	135.00
Sacré-Soeur (école paroissiale	
Total:	$1,943.72

Diocèse de St-Boniface	$ 8,678.23
Diocèse de Winnipeg	1,943.72
Anonyme	10.00
M. Paul Roy, Toronto	5.00
Total:	$10,636.95

Mme René Pennarun est décédée à l'hôpital de Ste-Rose

LAURIER — Mme René Pennarun, de Kergwenan, Man., est décédée à l'hôpital de Ste-Rose, le lundi 5 janvier. Mme Pennarun était née en France il y a 69 ans. Elle immigra au Canada en 1908 et plus tard épousa M. René Pennarun à Ste-Rose du Lac.

Elle laisse dans le deuil, outre son mari, 3 filles, Mmes R. Mignon et E. Gamache, de Kergwenan, et E. Laroche, d'Otterburne; 4 fils, Alain et Laurent, de Kergwenan, Roger, de Garson, Ont., et Henri, de Fort Frances, Ont., ainsi que 16 petits-enfants.

Le jeudi 8 janvier eurent lieu ses funérailles dont M. Léon Pineau était en charge.

Les porteurs étaient MM. Jos. Molgat, F. Maguet, J.-B. Maguet, H. Gamache, P. Gamache et J. Callarec.

St-Eustache

Messe de minuit

Nous avons eu le privilège encore cette année d'avoir une heure sainte suivie d'une messe de minuit au nouvel an. La paroisse a donc terminé l'année et commencé l'année nouvelle aux pieds de Notre-Seigneur. Le R. P. Roméo Beaulieu, O.M.I., officiait et M. l'abbé Gérard Gervais, curé de la paroisse, fit le sermon de circonstance.

Malades

M. Henri Leclerc est de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg. Selon les rapports, son état de santé s'améliore beaucoup. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Nous venons d'apprendre que M. Ronald McKay est aussi malade à l'hôpital Miséricorde depuis quelque temps. Nous lui souhaitons une prompte guérison, une bonne santé et un heureux retour dans sa famille.

Mme Denis Duclos (Annette Carignan) est actuellement en convalescence à la maison après avoir passé quelque temps à l'hôpital.

Sport

Le mardi 6 janvier eut lieu la première partie de gouret de la saison à notre patinoire. L'équipe de Fannystelle vint opposer ses forces à celles de notre club. Le pointage fut de 3 à 3.

Le mercredi soir 7 janvier, notre équipe se rendit à la patinoire de Poplar Point où la joute de gouret se termina par un pointage de 11 à 11.

Le vendredi soir 9 janvier, il y eut une autre partie de gouret. Le club sportif de Poplar Point est venu se mesurer à notre club. Le résultat fut cette fois de 3 à 2 pour Poplar Point.

Avec toutes ces joutes, nous réalisons que nos jeunes reprennent le temps perdu!

Statistiques

Durant l'année 1952, il y eut 30 baptêmes, dont 9 dans différents hôpitaux; 10 mariages; 10 décès, dont 9 d'adultes et 1 d'enfant.

Remerciements

MM. Clément Lachance, Alphonse Houde et Avila Ménard, commissaires de l'école du village, ainsi que M. Jos. Melnic, secrétaire, sont heureux de remercier les gens de notre paroisse, ainsi que les personnes des paroisses environnantes qui ont assisté au souper au poulet qui eut lieu le mardi 6 janvier. Merci aussi aux dames qui ont bien voulu se dévouer pour préparer et servir le succulent repas. Remerciements à tous et soyez encore les bienvenus.

Va-et-vient

Parmi nos jeunes étudiants en vacances pour les fêtes, on remarquait: MM. André Gervais, du collège de Gravelbourg; Roland Lachance, Armand Gervais et Maurice Allard, du collège de St-Boniface; René Lachance et Jean Sénécal, du pensionnat d'Otterburne, qui ont passé quelques semaines de vacances avec leurs parents et amis.

Le mardi 6 janvier, M. et Mme Noé Piquette, de Dollard, Sask., étaient en visite pour quelques jours chez M. et Mme Aimé Ménard qu'ils n'avaient pas vus depuis 9 ans. Le lendemain, ces derniers avaient aussi le bonheur de recevoir la visite de M. et Mme Armand Roy, ainsi que deux de leurs enfants, Laurina et Armandeau, de St-Boniface. Mme Ménard est la soeur de Mme Noé Piquette et de M. Armand Roy.

Mlle Alfreda Beck est partie en voyage à Cap Cove, Gaspé, P.Q., pour un mois. Elle rendra visite à sa parenté.

M. et Mme Modeste McKay, de St-Laurent, étaient en promenade chez M. et Mme Alfred Ross, la semaine dernière.



Parmi les citoyens du Commonwealth honorés par la reine à l'occasion du jour de l'an, on remarque le **Dr Wilder Graves Penfield**, un Canadien, professeur de neurochirurgie à l'Université de Montréal, qui fut décoré de l'Ordre de Mérite. (CPC

Fort Whyte

Décès

M. Aimé-Louis-Eugène Tissot, de Fort Whyte, Man., est décédé, le lundi 5 janvier, à l'âge de 64 ans. Le défunt était originaire de France et était venu habiter notre pays il y a 62 ans passés. Il exerçait le métier de mécanicien.

M. Tissot laisse dans le deuil 3 frères, Eugène, de Winnipeg, Edouard, de Carman, et Louis, de Régina; 2 soeurs, Mmes L. Bovet, de New Westminster, et J. Turcotte, de Pine Falls, Man.

Le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface le vendredi 9 janvier, à 9 h. a.m., et l'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Mariage Fouillard-Lefranc célébré à St-Lazare, Man.

ST-LAZARE — Le lundi 5 janvier, à 9 h., M. l'abbé U. Paquette, curé, bénit le mariage de Mlle Henriette Lefranc, fille de M. et Mme Jean Lefranc, avec M. Paul Fouillard, fils de M. et Mme Eugène Fouillard.

La mariée fit son entrée au bras de son père et paraissait ravissante dans sa longue robe de satin genre princesse. Son long voile était retenu par une couronne garnie de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Mlle Rosealine Lefranc, soeur de la mariée, agissait comme fille d'honneur et portait une longue robe verte en organdi. Son voile court était retenu par de petites fleurs vert pâle.

M. Eugène Fouillard, jr, était garçon d'honneur. MM. Lefranc et Fouillard agissaient comme témoins.

Le chant de la messe fut exécuté par MM. Denis et Arthur Fouillard. Mlle Jeanne Fouillard touchait l'orgue.

La réception eut lieu chez M. et Mme Eugène Fouillard. Tard dans l'après-midi, les nouveaux mariés partirent pour un voyage à Gravelbourg, Sask.

Çà et là

Le dimanche 4 janvier, notre club de jeunes gens jouait sa deuxième partie de gouret ici contre le club de Binscarth. La partie, très bien exécutée, fut gagnée par nos joueurs par un pointage de 4 à 2.

Mme J.-E.-S. Decaire, de Pinewood, Ont., rendait visite à sa fille, Mme Arthur Fouillard.

M. et Mme Edgar Tétrault se rendirent à St-Malo pour y passer les fêtes avec leurs parents.

M. et Mme Henri Decorby, de Winnipeg, sont en visite chez M. et Mme Jules Decorby.

Tableau d'honneur de l'école Decorby

Grade X: Anna Prescott, Rhéa Simard, Marie Gagnon.

Grade IX: Corinne Chartier, Thérèse Prescott, Ruth Tremblay.

Grade VIII: Claire Chartier, May A. Peppin, Simonne Vaudry.

Grade VII: Jacqueline Fouillard.

Grade VI: Yvonne Roy.

Grade V: Diana Vaudry, Valérie Melnyck, Angela Fidler.

Grade IV: Eugénie Chartier, Rita Perrault, Pierrette Chartier.

Grade III: Robert Roy, Henriette Laferrière.

Grade II: Hélène Prescott, Elisabeth Desjarlais, Hilda Simard.

Grade I: Marc Tremblay, Noëlla Lemoine, Jeannette Peppin.

Ste-Rose du Lac

Décès

La Rév. Sr Marie-Anatalie, âgée de 80 ans, est décédée et fut inhumée dans cette paroisse. Elle était une religieuse de l'Ordre de Notre-Dame des Missions. La paroisse de Ste-Rose a bénéficié de ses services dans l'enseignement. Elle souffrait de cécité et vivait retirée au couvent de Ste-Rose.

Baptêmes

Le 28 décembre: Bryan Charles, fils de M. et Mme Jerry Hoffner. Parrain et marraine, M. Charles Luke et Mme Roy Bauer.

Le 28 décembre: Judith-Anne, fille de M. et Mme Etienne Guyot. Parrain et marraine, Lucien Lahaie et Cécile Guyot.

* * *

Mme Langevin fait un voyage à Windsor pour y visiter sa fille qui a subi une grave opération.

Décès à Ottawa du Dr J. Elmer Plunkett

OTTAWA — Le Dr J. Elmer Plunkett, 52 ans, reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes du Canada en médecine interne, est décédé après une brève maladie.

Natif de Peterboro, le Dr Plunkett était secrétaire honoraire du Collège des médecins et chirurgiens du Canada depuis 1945.

Les enfants de choeur de Letellier sont l'objet d'une fête spéciale

LETELLIER — Le dimanche 28 décembre avait été organisée une partie de plaisir pour les garçons en guise de récompense pour leur bonne conduite et leur assiduité à servir au choeur au cours des cérémonies religieuses. Cette fête leur était offerte par notre dévoué pasteur, M. l'abbé A.-H. Laurin, qui montre un intérêt et une affection tout à fait remarquables envers ses enfants de choeur.

Le président et le vice-président, MM. Adrien Gauvin et Peter Skoblaniuk, aidés de leurs copains, Jean-Paul Gauvin, Guy Bernabé et Maurice Comeault, méritent des félicitations pour s'être dévoués à faire les derniers préparatifs et pour avoir dirigé le programme avec un si grand succès.

Va-et-vient

M. Richard Bouchard, joueur de gouret pour les "Citadelles" de Québec, est venu en promenade chez ses parents, M. et Mme Herménégilde Bouchard.

Mme Ernest Jutras, de St-Boniface, a passé quelques jours chez ses parents.

M. l'abbé Paul Deschênes, séminariste, est aussi venu passer les fêtes chez ses parents.

M. et Mme Joseph Daneault, de Cochenour, Ont., ont rendu visite à M. et Mme Herménégilde Bouchard.

Mlles Marie et Virginie Larocque, de Winnipeg, ont passé les fêtes dans leur famille.

M. et Mme Roger Blanchette et leurs enfants, de St-Boniface, ont rendu visite à Mme Peter Fraser.

M. l'abbé Charles Empson, curé de Holy Cross, à Norwood, est venu passer une journée chez ses parents, M. et Mme Joseph Empson.

Mlle Mona Breton, d'Edmonton, Alta, a fait un court séjour chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Breton.

La Rév. Mère M.-St-Fernand, provinciale des religieuses de Notre-Dame des Missions, est venue faire une courte visite au couvent de Letellier.

Naissance

Mona-Christina, fille d'Eugène Bois et de Gloria Boggs, née le 25 décembre. Félicitations à notre bébé de Noël.

N.-D. de Lourdes

Partie de cartes

Dimanche dernier, 11 janvier, avait lieu à la salle paroissiale une interessante partie de cartes, organisée par les dames auxiliaires de l'hôpital de Lourdes. Un programme varié nous fut présenté et plusieurs objets furent raflés.

La soirée fut un véritable succès. Merci aux organisatrices qui, dès les débuts, ont su contribuer à cette belle entreprise paroissiale qu'est l'hôpital.

On annonce, pour le dimanche 25 janvier, une partie de cartes organisée par les familles du sud du village. Venez en grand nombre!

Statistiques

Voici quelques statistiques paroissiales pour l'année 1952: baptêmes, 36; mariages, 9; sépultures, 9.

Ste-Agathe

Partie de cartes

Dans notre salle paroissiale, le dimanche 11 janvier, eut lieu la première partie de cartes de l'année 1953.

Voici les résultats: prix d'entrée, M. Laurent Fontaine; prix des cartes pour dames, Mlles Irène Pinsonneault et Arlette Péloquin; prix des cartes pour hommes, MM. Emilien Alarie et Léon Dorge.

Après un excellent goûter, d'autres prix furent gagnés par Mme Emmanuel Lemoine, M. Lucien Fontaine, M. Albert Péloquin, M. Lionel Joyal, M. Joseph Lemoine et M. Hilaire Gratton.

Sincères remerciements à tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

St-Pierre-Jolys

Partie de cartes

Notre dernière partie de cartes du mois de décembre connut un réel succès. Toutes les tables étaient occupées et l'on s'en donna à coeur joie à ce passe-temps si populaire de la saison froide. Des prix furent distribués aux gagnants et le programme musical fut très apprécié, ainsi que le succulent goûter qui termina la soirée.

Les Dames Auxiliaires remercient tous ceux qui sont venus les encourager de leur présence et annoncent la prochaine partie de cartes pour dimanche prochain, 18 janvier. Vous êtes tous les bienvenus!

Premier bébé

Il nous fait plaisir d'annoncer que la gagnante du concours du "Premier bébé" à l'hôpital de Salaberry fut Mme Wilfrid Hébert, qui mit au monde une fille (Monique), le premier de l'an. Elle reçoit donc une valeur d'environ $145.00 en cadeaux divers recueillis par les Dames Auxiliaires. Sans aucun doute, le plus gros cadeau fut Monique elle-même, car elle est la première fille après une suite de cinq garçons. Félicitations sincères à M. et Mme Hébert!

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées.

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Mardi 20 jan.	—Lorette	Local de l'Unité	2 h. à 4 h.
Mercredi 21 jan.	—Steinbach (sud de la rue principale)	Local de l'Unité	1 h. 30 à 4 h.
Jeudi 22 jan.	—Niverville	Ecole	2 h. à 3 h.
Vendredi 23 jan.	—Ste-Agathe	Domicile de Mme Beaudoin	1 h. 30 à 3 h.

Depuis le 1er novembre, les immunisations contre la diphtérie, la coqueluche, le tetanos et la petite vérole sont pratiquées dans le district de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge.



Robert Trudel — Louise Kennedy — Maxime Desaulniers

. . . Entrez, princesse. Un roi baptisera l'enfant ! . . .

Roseke (Louise Kennedy), fille du savetier Zeentje (Robert Trudel), sera la marraine du petit enfant mourant de Thor Lambrecht que Pier, le roi-forgeron (Maxime Desaulniers), va baptiser dans leur église. C'est dans cette scène du deuxième acte de "Le Village des Miracles" que la bagarre entre le curé de Waterland et ses paroissiens prend toute son ampleur. Pier Amerlink met au défi son curé et la sainte Eglise.

Cette comédie sera présentée au Playhouse, à Winnipeg, le samedi 24 janvier 1953, par le Cercle Molière. On peut se procurer des billets au bureau de la Société d'Enseignement Postscolaire, 138, avenue Provencher, St-Boniface.

Dunrea

Va-et-vient

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, tous nos étudiants et étudiantes des différentes institutions de la province étaient de passage dans leurs familles respectives. Maintenant, tous sont retournés courageusement à leurs études pour un nouveau terme.

M. et Mme Athanase Lavoie avaient le bonheur d'avoir avec eux leurs enfants: M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, le docteur Clément, de St-Boniface, Cécile et Lucie, ainsi que Germain et Joseph, de Winnipeg.

Mlle Jeanne Légaré, de Winnipeg, M. et Mme Léon Pineau et leur fillette, de Ste-Rose, visitaient M. et Mme Lucien Légaré.

Mlle Thérèse Bisson, de l'hôpital de Ste-Rose, faisait un court séjour chez ses parents, M. et Mme Joseph Bisson.

MM. Pierre et André Huberdeau, ainsi que Mlle Marie-Anne Chartier et son frère, Jean, tous de St-Lazare, visitaient leurs nombreux amis de Dunrea.

M. et Mme Plamondon et leurs enfants, de St-Boniface, vinrent passer quelques jours chez M. et Mme L. Grignard.

M. et Mme Gérard Boulet ont joui de la présence de Mlle Eveline Goebel, de St-Boniface.

Mme Arthur Gélinas, qui demeure depuis quelque temps chez son fils et sa belle-fille, à Transcona, était dans sa famille pour le temps des fêtes, ainsi que leur fils, Gilbert, MM. et Mmes Lucien et Ernest Grégoire et leurs enfants, du Pas, M. Harrison et M. et Mme Roland Gélinas, de Transcona.

Le vendredi 9 janvier, M. et Mme Joseph Caron, de Charleswood, ainsi que Mlle Bibiane Lemoine, de Winnipeg, arrivaient chez M. le Dr et Mme R. Roy pour une courte visite.

MM. et Mmes René Côté et Richard Rondeau avaient le plaisir de recevoir la visite de M. et Mme A. Cadoreth, de Somerset, parents de Mmes Côté et Rondeau.

Mme J. Gagnon, de Winnipeg, est venue passer quelques jours chez ses nombreux parents et amis.

La Rév. Sr Marie-St-Dominique, M.O., supérieure du couvent d'Otterburne, nous a fait une visite de quelques jours. Autrefois, elle avait fait la classe à l'école St-Félix pendant 7 ans et il y avait 28 ans qu'elle n'était pas revenue dans ce milieu. C'est dire que tous étaient heureux de la revoir. La Rév. Sr Louis de France, tante de la Rév. Sr Marguerite du Sacré-Coeur, de notre couvent, l'accompagnait.

Nous regrettons le départ des Rév. Srs St-Alexandre et Louis de Gonzague qui ont été rappelées à St-Boniface, et nous souhaitons une cordiale bienvenue à leurs remplaçantes.

Pendant les vacances de Noël, M. et Mme Gérard Boulet et leurs trois enfants, Dorothée, William et Véronique, se rendaient à St-Boniface pour quelques jours.

Mme Jos. Bisson est partie passer quelques semaines chez ses gendre et fille, M. et Mme Florent Lecomte, à Ste-Rose.

M. et Mme Joseph Boulet, accompagnés de M. H.-N. Boulet, se sont rendus à La Salle, y visiter leur nombreuse parenté.

M. et Mme N. Boulet et leur bébé sont allés passer quelques jours à St-Boniface.

Mme Edwin Aquin avait le bonheur de recevoir la visite de ses filles et gendres, MM. et Mmes Léopold Régnier, de St-François-Xavier, et R. Goethald, de Swan Lake, accompagnés de leurs enfants.

Bonspiel

Ce fut un va-et-vient continuel à notre patinoire récemment. Des équipes de joueurs de curling, venant de Margaret, Killarney, Wawanesa, Belmont, Ninette, Minto, etc., se disputèrent les prix nombreux et variés, donnés par nos marchands et associations du village.

Un banquet fut donné en leur honneur à la salle paroissiale, le soir du mercredi 7 janvier. D'intéressants discours furent prononcés, et l'on exécuta des chants et de la musique.

Baptêmes

Le 14 décembre: Gérard-Henri-Joseph, fils d'Omer Lemieux et de Ludivine Labossière. Parrain et marraine, Georges Droux et Fleurette Droux.

Le 23 décembre: Marcel-André-Joseph, fils d'Albert Lussier et d'Eva Ricard, de Belmont. Parrain et marraine, M. André Lussier et Mme Mathilda Lussier, grand-mère de l'enfant.

Scarth

Partie de cartes

Le jeudi 8 janvier avait lieu notre partie de cartes organisée par les familles suivantes: Ulric Hamel, Jean Kernel, Jean Fahlman, Henri Taibler et Jean Demers.

La partie de whist de 13 tables a rapporté $25.20.

Les gagnants des prix furent comme suit: 1er prix des dames, Mlle Ida Langlois; consolation, Mlle Mildred Dracek; 1er prix des hommes, M. George Eilers; consolation, M. Jean Kernel. Une boîte de chocolats fut raflée et gagnée par M. l'abbé G. Schreiber.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu le jeudi 22 janvier. Tous sont bienvenus.

Va-et-vient

M. Ghislain Vigier, de Notre-Dame de Lourdes, visita ses amis, M. et Mme Pierre Bazin, de Scarth.

Mlle Cécile Kernel est de retour chez elle après avoir été passer deux semaines chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme Paul Kernel, et chez M. Auguste Vanderschaeghe, de Routledge.

M. et Mme R. Read, de Virden, ont été rendre visite à MM. et Mmes Auguste Vanderschaeghe et Paul Kernel, de Routledge, dimanche dernier.

Dimanche dernier, plusieurs membres des Chevaliers de Colomb se rendaient à Brandon pour assister à une réunion et initiation.

Malade

C'est avec regret que nous apprenons que M. Maxime Gilliard, de Belleview, est à l'hôpital de Virden pour subir une sérieuse opération. De tout coeur nous lui souhaitons de revenir bientôt parmi nous.

Hommage de La Havane à la Vierge de la Guadeloupe

LA HAVANE — Le président Fulgencio Batista et son cabinet ont assisté récemment à une messe pontificale, célébrée par le cardinal Arteaga Y. Betancourt, archevêque de la Havane, en l'honneur de la Vierge de la Guadeloupe, patronne de l'Amérique latine.

St-Laurent

M. Louis Chartrand, de Hudson Bay Junction, Sask., et son frère, Jules, d'Atikokan, Ont., employés du Canadien National, se sont rencontrés pour les fêtes. Coïncidence qui n'arrive pas souvent, ils ont passé leurs vacances ensemble chez leurs parents, M. et Mme Aimé Chartrand.

Mlles Roseline et Rhea Chartrand, du couvent de St-Charles, et leur soeur, Sérena, de l'Ecole Ménagère de St-Boniface, sont retournées à leur poste. Leur soeur, Loretta, a repris sa classe au couvent de St-Laurent. Toutes ont passé leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Adrien Chartrand.

Mlle Lorraine Devlin est aussi retournée au couvent de St-Charles après ses vacances passées auprès de ses parents, M. et Mme Dan Devlin.

M. et Mme Ovila Chartrand, accompagnés de leurs fils, Albert et Patrice, ainsi que de leurs fils et belle-fille, M. et Mme Roy Chartrand, et leurs enfants, sont allés passer le jour de l'An chez leurs gendres et filles, MM. et Mmes Germain Coutu et Bill Muichin, de Winnipeg.

MM. et Mmes François Gratton, A. Perron et Napoléon Dumont sont allés passer la veillée du Jour de l'An chez M. et Mme Georges Gratton, de St-Boniface. Etaient aussi présents: M. et Mme Elphège Perron et M. et Mme Despins, de St-Boniface.

Baptême

Le 28 décembre: Marie-Noëlla-Arianne, née le 23 décembre à l'hôpital Miséricorde, fille de M. et Mme Benoit Allard. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Allard, oncle et tante de l'enfant.

M. Edouard Combot est retourné à St-Hubert, P.Q., après avoir passé un mois de vacances dans sa famille. Sa soeur, Yolande, est retournée reprendre sa classe à St-Malo, Man., après avoir passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Pierre Combot, jr.

M. et Mme Edgar Carrière et leur neveu, Robert Lambert, sont allés en visite à Pine Falls, chez M. Gilbert Beaulieu, M. Emile Beaulieu, Mmes Menu et Kuperus.

M. et Mme François Blais sont allés visiter M. et Mme Emery Blais, de St-Vital, le soir du Jour de l'An.

M. et Mme André Blais, de Grande-Pointe, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jos. Allard, ainsi que toute la parenté, le Jour de l'An.

St-Jean-Baptiste

Dimanche dernier, 11 janvier, jour de la fête de la Ste-Famille, notre curé, M. l'abbé S. Caron, en profita pour faire la cérémonie de la bénédiction des enfants. L'église était remplie à pleine capacité. Les petits élèves du couvent firent les frais du chant et exécutèrent de beaux cantiques de Noël. Tous les parents étaient heureux d'avoir assisté à cette touchante cérémonie.

Sécheresse de 2 ans terminée en Australie

DARWIN, Australie — La pluie continue de tomber sur les territoires du nord de l'Australie, mettant un terme à une sécheresse de deux ans, la pire dans l'histoire de ces régions, et sauvant des centaines de milliers de têtes de bétail.

Mais les pluies sont arrivées trop tard pour empêcher de périr quelque 200,000 bestiaux du cheptel de 1,000,000 de têtes, qui ont succombé à la longue période de sécheresse.

Les pluies ont été tardives, cette année, et il y a une semaine, les fermiers craignaient que 400,000 autres bestiaux ne succombent à la sécheresse.

Cependant, les pluies de mousson ont commencé tard en fin de semaine. Déjà six pouces d'eau ont tombé dans quelques régions et les ruisseaux et les rivières coulent à plein bord pour la première fois depuis deux ans.

78ème assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et les bénéfices atteignent de nouveaux sommets. Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi 13 janvier, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 78ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 29 novembre 1952, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ulric Roberge, montre que la Banque a réalisé de nouveaux et importants progrès.

Les bénéfices se chiffrent par $2,350,043 à rapprocher de $2,270,571 en 1951. Ils ont été répartis comme suit: provision pour impôts fédéraux et provinciaux, $803,813, contre $713,354 l'année précédente; contribution au Fonds de pension du personnel, $350,000; amortissement des immeubles sociaux, $349,178; dividendes, $700,000. Une somme de $500,000 a été portée au Fonds de réserve, ce qui laisse au compte des Profits et Pertes un solde créditeur de $401,092.

Les dépôts, en augmentation de près de 29 millions, s'élèvent au total sans précédent de $476,629,447. Les dépôts du public ne portant pas intérêt sont passés de $115,008,262 à $121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt, qui se sont accrus de plus de 24 millions, forment une somme de $341,528,334.

L'actif total de la Banque, accusant une augmentation de $28,747,105 durant l'année, s'établit au chiffre record de $493,216,690. L'actif continue de présenter une grande liquidité. Les disponibilités de caisse s'élèvent à $77,657,650 et représentent 16.29% du passif envers le public, à rapprocher de 17.54% à la fin de l'exercice antérieur. L'actif rapidement réalisable s'est accru de $263,922,659 à $299,598,053. Il est l'équivalent de 62.85% du passif envers le public, en comparaison de 58.94% l'année précédente.

Les prêts et escomptes se chiffrent par $170,196,225, à rapprocher de $176,151,596 au 30 novembre 1951. La somme des placements de la Banque s'élève à $219,269,422, soit une augmentation de $36,440,037.

M. Roberge a déclaré, en terminant, que le Conseil se plaît à reconnaître le dévoûment et la loyauté du personnel, et qu'il a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni général de 12%.

Le président, M. Charles St-Pierre, a fait allusion au prodigieux développement économique du Canada depuis la guerre et montré que la province de Québec y a participé dans une large mesure.

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays, a fait observer le président. Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15%, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer, et il en résulte un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat.

M. St-Pierre a signalé que l'inflation des prix constitue toujours un danger latent, et il a mis le public en garde contre les abus de crédit. "Il est bon d'y regarder deux fois, a-t-il dit, avant d'hypothéquer ses revenus futurs".

Après avoir indiqué que le commerce extérieur du Canada a fait de nouveaux progrès l'année dernière, le président a fait remarquer que nos exportations à destination des pays de la zone du sterling ont fléchi de 30% en octobre et que, par conséquent, il serait urgent de diversifier davantage nos débouchés.

Plusieurs pays qui ont reconstitué leurs outillages, a-t-il ajouté, réapparaissent sur les marchés du monde où ils offrent parfois leurs articles à des prix inférieurs à ceux d'articles similaires fabriqués au Canada. Cet écart tient, bien souvent, à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances.

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années, a conclu le président de la Banque Canadienne Nationale. Mais elle ne saurait se prolonger indéfiniment, d'autant moins qu'elle a été entretenue jusqu'ici par des causes anormales. Il régnera encore cette année, dans notre pays, une grande activité économique, mais le moment semble venu de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J.-Adjutor Amyot, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. G.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

(ANNONCE)

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 29 novembre 1952

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	$476,629,446.87
Divers	1,383,511.22
	$478,012,958.09

Envers les actionnaires:

Capital, réserve, dividendes, profits inaffectés	15,203,731.63
	$493,216,689.72

ACTIF

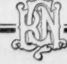
Disponibilités de caisse	$ 77,657,650.41
Obligations et actions (ne dépassant pas la valeur courante)	219,269,421.44
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	187,997,380.13
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)	8,292,237.74
	$493,216,689.72

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 29 novembre 1952, déduction faite des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses		$ 2,350,043.18
Moins:		
Provision pour impôts fédéraux et provinciaux	$803,813.30	
Versement au Fonds de pension du personnel	350,000.00	
Amortissement des immeubles sociaux	349,178.27	1,502,991.57
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 847,051.58
Dividendes	$560,000.00	
Dividende spécial de 20¢ par action	140,000.00	700,000.00
Report à nouveau		$ 147,051.58
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1951		754,040.61
		$ 901,092.19
Porté au Fonds de réserve		500,000.00
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 29 novembre 1952		$ 401,092.19

Le président,
CHARLES ST-PIERRE

Le gérant général,
ULRIC ROBERGE



Le R. P. H. Bujold, O.M.I., de Debden, missionnaire en Bolivie

DEBDEN — Le R. P. Henri Bujold, O.M.I., qui, jusqu'aux vacances de Noël, était préfet de discipline au collège St-Jean d'Edmonton, a passé quelques semaines chez son père, M. Pamphile Bujold, avant de partir pour une mission en Bolivie. Le dimanche 4 janvier, veille de son départ, il y eut une soirée d'adieu, en la salle Courchesne. Un nombre considérable de paroissiens y assistait. M. Wilfrid Fortier était maître de cérémonies.

Après le programme de chant très approprié, M. Wilfrid Fortier lut une adresse dans laquelle il exprimait la joie des paroissiens pour l'honneur qui revient à notre paroisse de voir un de ses enfants partir pour une mission étrangère. Il assura aussi le missionnaire de l'appui de nombreuses prières et messes à ses intentions, en vue d'un fructueux apostolat. Une bourse lui fut présentée.

Répondant à l'adresse, le révérend père remercia les paroissiens du chaleureux accueil qu'il a toujours reçu lors de ses vacances passées parmi nous. Il se dit aussi confiant que Dieu suscitera d'autres vocations parmi notre jeunesse.

La soirée se termina par une élogieuse allocution de M. l'abbé Ernest Labbé, curé.

Diner

Le vendredi 26 décembre, en la salle des Chevaliers de Colomb, fut servi un diner en l'honneur de M. et Mme Gérard Houde, dont le mariage avait eu lieu le même jour en la paroisse de Victoire. Mme Houde (née Edna Délisle) était de cette paroisse. Parmi les invités on remarquait le R. P. Laurent Houde, O.M.I., frère du marié, ainsi que M. l'abbé Alexis Paradis, curé de Victoire.

Mariage

Le lundi 29 décembre, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, bénissait le mariage de M. Roger Desjardins, de Victoire, avec Mlle Dorothée Porter.

MM. Lorenzo Desjardins et Arthur Porter servaient de témoins à leurs enfants.

Va-et-vient

Après avoir passé leurs vacances dans leurs familles, les élèves suivants sont retournés poursuivre leurs études: Agathe Blais, Edouardine et Clémentine Dumais, au pensionnat de Duck Lake, Anita Belair, Jacqueline Couture et Léonard Bilodeau, au collège de Gravelbourg, Laurent Lajeunesse, Ronald Huot et Adolphe Duquette, au collège d'Edmonton.

Le R. P. Gérard Fortier, O.M.I., curé d'Aldina, M. Alfred Leblanc, de Mildred, M. Evariste Pelletier et sa fille, Rita, d'Elstow, ont tous fait un séjour chez leurs parents et amis, ainsi que M. Gérard Pouliot, séminariste de St-Boniface, Man.

Baptêmes

Le 27 décembre: Joseph-Léonard-Ronald, fils de Roger Ruel et de Murielle Fréchette, né le 7 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Couture, oncle et tante de l'enfant.

Le 27 décembre: Guy-Donald-Joseph, fils d'Albert Blais et de Nativa Blais, né le 7 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Blais, oncle et tante de l'enfant.

Duck Lake

Soirée sociale

La soirée sociale, sous les auspices du comité local CCF de Duck Lake, a eu lieu à la salle du conseil de ville, le vendredi 9 janvier. Au delà de 30 membres étaient présents. Vu la mauvaise température ce soir-là, l'assistance était donc considérable.

MM. Henri Begrand, M.A.L., député de Kinistino, et Odd Opseth, candidat CCF de la circonscription fédérale de Rosthern, nous adressèrent la parole. M. Begrand nous dit que jamais l'on pourra enrayer le fléau du communisme avec des bombes et des canons seulement. Une politique de ravitaillement, de soins médicaux et d'aide technique, à ces pays si longtemps exploités par les blancs, serait beaucoup plus efficace.

Les dames nous servirent un goûter fort délicieux, et tous exprimèrent leur satisfaction et leurs remerciements pour cette délicatesse. Nous espérons les avoir avec nous à toutes nos réunions.

Le secrétaire désire remercier tous ceux qui ont amené des victuailles pour le goûter. Leur contribution fut fort appréciée.



"Scène d'hiver" croquée sur le vif: les casteliers qui animent les marionnettes de "Pépinot et Capucine", la populaire émission hebdomadaire de CBFT, se protègent de la neige avec casques et lunettes appropriés . . . On reconnait, de gauche à droite: **Charlotte Boisjoli, Fernand Doré, Jean Boisjoli** et **Marie-Eve Léonard.** (C.-C.)

M. R. Klein, de Sedley, épouse Mlle Doris Adams

SEDLEY — Le lundi 29 décembre, à 10 h., en l'église Little Flower de Régina, fut béni le mariage de Mlle Doris Adams, fille de M. et Mme Percy Adams, de Sedley, avec M. Rochus Klein, fils de M. et Mme Edward Klein, aussi de Sedley. M. l'abbé G. Vogt leur donna la bénédiction nuptiale.

La mariée portait une robe de satin blanc; son voile était retenu par un halo et elle portait un bouquet de roses rouges. Elle était accompagnée de son beau-frère, M. Frank Weismiller.

La soeur du marié, Marguerite, était fille d'honneur. Sa robe était de sheer rose et elle portait un bouquet d'oeillets.

Le témoin du marié était son cousin, M. Joe Klein.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à l'hôtel La Salle, pour 30 invités; ensuite, l'heureux couple partit pour un voyage aux Etats-Unis.

A leur retour, M. et Mme R. Klein résideront sur leur ferme, près de Sedley.

Naissance

M. et Mme Jos. Bast sont les heureux parents d'une fille, née le 4 janvier à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Cà et là

M. Jos. Adams est allé passer l'hiver dans l'Est.

M. et Mme Frank Weismiller visitaient la famille Adams à Noël.

Notre école a rouvert ses portes, le lundi 5 janvier. Tous nos jeunes sont retournés à leurs classes respectives: Collège d'Agriculture et Université de Saskatoon, couvent, collège et Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, collège Campion de Régina et école des gardes-malades de l'hôpital des Soeurs Grises. Nous souhaitons à tous bon succès.

La température fut idéale tout le temps des fêtes, ce qui favorisa agréablement les visites de Noël et du Jour de l'An.

Mme Marie Bourgeois, accompagnée de sa petite-fille, de Bishopric, de M. et Mme Roger Bourgeois, de Mazenod, et de M. et Mme Raymond Bérubé, de Laflèche, visitait M. et Mme J. L. Lefebvre et autres parents, durant les fêtes.

Gouret

Deux fois la semaine, nous jouissons d'une partie de gouret. Le 29 décembre, Odessa visitait Sedley. La partie fut nulle: 5 à 5. Les points de Sedley furent comptés par Jos. Helfrick (4) et Gordon Dick.

La partie du vendredi 2 janvier, entre Fillmore et Sedley, se termina par une victoire de 8 à 2 en faveur de notre équipe. Nos compteurs pour cette partie furent Paul Hamelin (4), Roger Hamelin, Gordon Dick (2) et Elmer Ferguson.

Le mardi 6 janvier eut lieu la joute entre St. Peters et Sedley. Victoire de 5 à 2 pour Sedley. Les points de notre équipe furent comptés par Gordon Dick (2), Roger Hamelin, Joe Helfrick et P. Kambeitz.

Le samedi après-midi 3 janvier, nos jeunes Pee-Wee avaient la visite des Pee-Wee de Fillmore. La victoire alla à Fillmore par un pointage de 13 à 4. Ont compté pour Sedley: Antoine Béchard (2), Alfred Béchard et P. Kambeitz. Nos jeunes se sont mis à pratiquer plus souvent, se promettant bien de faire mieux la prochaine fois.

Funérailles, à Viscount, de Mme Malvina Comeault

VISCOUNT — Le jeudi 17 décembre est décédée à l'hospice des vieillards de Whitewood, Mme Malvina Comeault (née Godette), à l'âge de près de 89 ans. Mme Comeault était née dans la province de Québec. En 1883, elle épousa M. Ephrem Comeault et ils vinrent s'établir dans l'Ouest du Canada en 1908, dans le district de Goose Lake d'abord puis, plus tard, dans celui de Viscount. Après la mort de son mari en 1930, Mme Comeault établit sa demeure chez sa fille, Mme Fred Demers, de Colonsay, Sask. Devenue invalide après quelques années de maladie, elle s'en alla résider à l'hospice des vieillards de Whitewood jusqu'à sa mort.

Outre son mari, deux filles l'ont précédée dans la tombe: Ozilia (Mme Savoie) et Anna (Mme Lapierre); 2 fils, Ephrem et Willie. Lui survivent 6 fils, Edmond, de Viscount, Sask., Orile et Alphonse, de Vancouver, C.B., Alfred, de Foxdale, Aimé, de Weyburn, et David, de Carrot River, Sask.; 2 filles, Mme Alice Prévost, de Chatham, Ont., et Mme Fred Demers, de Brantford, Ont.

Elle laisse également 27 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants.

Ses restes furent conduits à Viscount où un service fut chanté le lundi 22 décembre par son neveu, M. l'abbé L. Savoie, de Wolseley, Sask., assisté du R. P. J. Schnerch, O.M.I., curé de la paroisse. Sa sépulture eut lieu au cimetière de la paroisse St-Alphonse de Viscount.

Les porteurs étaient son fils, David, ses petits-fils, MM. Léon, Edouard et Paul Comeault, Alphonse Mireault et Ulric Giroux.

Baptême

Noëlla-Dolorès, fille de M. et Mme Alfred Clavelle (née Rose Faso), est née le 27 décembre à l'hôpital St-Paul de Saskatoon. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Clavelle, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Mme René Brochu, de Winnipeg, Man., est en visite chez ses parents, M. et Mme C.-E. Dumontier. Mme Brochu résidera avec ses parents d'ici à son départ à la fin de janvier alors qu'elle doit aller rejoindre son mari, employé à la radio dans l'aviation. Elle est accompagnée de ses trois fillettes, Rosalie, Diana et Anita.

Gravelbourg

Baptêmes

Joseph-Claude-Paul, fils de Paul Marchand et de Dora Deaust. Parrain et marraine, Roger et Stella Marchand.

Liliane-Madeleine-Marie, fille de Lionel Bourgeois et d'Annette Provençal. Parrain et marraine, M. et Mme Fernando Champagne.

Joseph-Marie-Jean-Guy, fils de Marcel Braconnier et de Lucille Remillard. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Cornet.

Cà et là

MM. Norbert Lepage et Claude Longpré, du collège militaire St-Jean, sont venus passer le temps des fêtes à Gravelbourg.

Mlle Jeanne d'Arc Bourgeois est revenue d'Ottawa où elle a passé quelques mois chez ses parents, M. et Mme Aimé Bourgeois.

Mlles Gaétane Larivière et Henriette Blanchard sont parties pour Winnipeg où elles ont accepté un emploi.

Mlle Juliette Bouvier est transférée à Régina où elle va continuer son emploi de téléphoniste.

Mlle Jeannine Michaud, téléphoniste à Régina, est transférée à Gravelbourg, au bureau local.

Les 'Fêtes' célébrées avec éclat et piété à St-Brieux

ST-BRIEUX — Le temps des fêtes est terminé, mais non pas sans laisser dans le coeur de chacun de nos paroissiens des inoubliables souvenirs.

D'abord, ce fut la belle fête de Noël. Favorisés par une température idéale, les fidèles remplirent l'église à son comble; plus de 700 assistèrent à la messe de minuit avec piété et recueillement. Près de 550 s'approchèrent de la sainte table. Après avoir rempli leur devoir envers Dieu, nos paroissiens passèrent la fête de Noël en de joyeuses réunions de familles.

Nouvel An

Ce fut dans leur église que les paroissiens terminèrent l'an 1952 en remerciant Dieu de ses bienfaits, et ils furent nombreux. Ce fut aussi là qu'ils commencèrent le nouvel An, assistant à la sainte messe et demandant les bénédictions célestes. Un très grand nombre s'approchèrent des sacrements. Le jour se passa dans une saine joie.

Nos étudiants et étudiantes

Nos collégiens au nombre de 16, si l'on tient compte de ceux de Kermaria, nous revinrent tous joyeux pour le temps des vacances. 13 sont à Gravelbourg, 1 au collège Campion de Régina, 1 à Muenster et un autre à St-Louis.

C'est avec plaisir que nous avons revu M. Lionel Hamonic, étudiant en art dentaire à Saskatoon. Maurice Creurer, étudiant en médecine à Laval, Maurice Coquet, étudiant en médecine vétérinaire à St-Hyacinthe, P.Q., et Pierre Bourgault, étudiant en génie civil à Ottawa, ne purent venir à cause de la distance.

Il nous fut agréable de revoir nos étudiantes gardes-malades: Mlles J. Péreault et Lorette Hamonic, et nos autres étudiantes: Mlles Pauline Dagesse, Irène Péreault et Isabelle Rohel.

Mlle Hélène Abily, employée à Saskatoon, passa la Noël chez ses parents.

Baptêmes

Georges, fils de M. et Mme Robert Mumby.

Anne-Yvonne, fille de M. et Mme Paul Kernaléguen.

Irène, fille de M. et Mme Arvel Rhéaume.

Joséphine-Rose, fille de M. et Mme Joseph Bodo.

Denis-Michel, fils de M. et Mme Adrien Fagnou. Ce dernier, né le 25 décembre, fut sans contredit le plus joli et le plus apprécié des cadeaux reçus par ses heureux parents à Noël.

Statistiques

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons eu 25 baptêmes d'enfants, 8 mariages, tous contractés entre catholiques, 9 sépultures: 7 d'adultes résidants, 1 adulte non résidant et un enfant.

Quatre nouvelles familles sont venues s'établir dans notre paroisse et une famille qui nous avait quittés nous est revenue. Augmentation: 33 personnes.

Cours de préparation au mariage à Prince Albert

PRINCE-ALBERT — Les cours de préparation au mariage, qui ont commencé le mercredi 14 janvier, auront lieu tous les mercredis soirs, à 7 h. 30.

Les 4 premiers cours se donneront en la salle de la cathédrale. Les 4 suivants, à St-Marc, et les 4 derniers, en la salle de la cathédrale.

Les conférenciers seront S. Exc. Mgr Léo Blais, Mgr J.-A. Boucher, P.D., M. l'abbé S. J. Raczynski, M. l'abbé L. Meehan et M. et Mme Albert Fournier.

Ces cours sont sous le patronage des deux C.Y.O. de la paroisse de la cathédrale du Sacré-Coeur et de la paroisse St-Marc et sont pour les jeunes garçons et jeunes filles de la paroisse qui ont 16 ans.

Soirée sociale

Le dimanche 4 janvier, M. et Mme Racicot étaient en charge de la veillée sociale du Club canadien-français qui eut lieu en la salle Arcade, sous la direction de M. J.-G. Crépeau, président.

M. Pierre Legault dirigeait le whist et le bingo.

1er prix des dames, Mme Albert Pagé; 2ème prix, Mme E.-P. Blanchard.

1er prix des hommes, M. Benoit Chenier; 2ème prix, M. Berchmans Roger.

Le prix d'entrée alla à M. Armand Bernier.

Les gagnants au bingo furent Mlles Marie Bourassa, Rose-Anne Carrier et Alice Desjardins, MM. B. Ciazinski, Armand Bernier et Paul Pelletier.

Les prix et le goûter ont été fournis par le Club et la musique, par M. H. Jensen et d'autres volontaires.

Çà et là

MM. les abbés J.-A. Desrosiers, J.-A. Paradis et E. Forestier étaient de passage à l'évêché.

Récemment, le club des couples mariés catholiques donnèrent un "party" pour leurs enfants, en la salle de la cathédrale. Mgr J.-A. Boucher était présent. Chaque enfant eut un cadeau et un goûter fut servi.

Mlles Annette et Rose Lahaye, de Régina et de Forget, sont venues visiter leurs parents, M. et Mme Herman Lahaye, à Prince-Albert, et leurs frères, à White Star.

Prêtre tué dans un accident de route

EDMONTON — M. l'abbé Joseph Ehmann, curé de la paroisse de Wainwright, Alta, a été tué lorsque son auto s'est écrasé sur un chasse-neige, à 15 milles à l'est d'Edmonton, pendant une tempête. Il était en route vers Edmonton pour y voir l'archevêque, S. Exc. Mgr John MacDonald.

M. l'abbé Ehmann était originaire de la Saskatchewan. Il fut ordonné prêtre en 1925. Il fut aumônier militaire à temps partiel dès 1939; en cette qualité, il se fit connaître de milliers de soldats au camp de Wainwright, pendant la deuxième guerre mondiale. Il était chargé du ravitaillement de tous les hôpitaux et missions catholiques des Territoires du Nord-Ouest et de l'Arctique.

M. l'abbé Ehmann avait aussi exercé son ministère à Cranbrook et Vancouver et à St-Louis, Missouri.

Dumas

M. et Mme N. Filteau se rendirent à Virden afin d'assister aux funérailles de leur beau-père et père, M. Joseph Côté, décédé le 4 janvier.

M. Georges Filteau se rendit à l'hospice de St-Hubert chercher son vieux père, M. Na . Filteau, afin que ce dernier passe le jour de Noël dans sa famille.

Le dimanche 4 janvier, M. et Mme Octave Thériault, de Montmartre, M. et Mme Ernest Thériault et leur petit garçon, de Mutrie, et Normand Boulet, de Montmartre, rendirent visite à leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Alex Boulet. Ils allèrent ensuite à Storthoaks visiter M. Léonidas Martin. M. Alex Boulet les accompagnait.

M. Jacques Dauphinais et son gendre, M. J. Perras, de Fife Lake, sont venus rendre visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Henry Dauphinais.

Mlle Irène Filteau est retournée à son emploi, à Portage-la-Prairie.

Nos malades

M. François Lamontagne est à l'hôpital depuis quelques jours.

Mme O. Legault se rendit à Régina pour un examen médical.

M. Henry Dauphinais est de retour chez lui pour quelque temps mais devra retourner à l'hôpital pour traitements médicaux.

Paul Poulin, de Prince-Albert, décédé le 2 janvier à 20 ans

PRINCE-ALBERT — La paroisse du Sacré-Coeur de Prince-Albert vient de perdre l'un de ses jeunes paroissiens en la personne de Paul-Joseph Poulin, décédé, le vendredi 2 janvier, à l'âge de 20 ans.

Le service funèbre a été chanté en la cathédrale du Sacré-Coeur, le lundi 5 janvier, par Mgr J.-A. Boucher, P.D.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid, Maurice et Ernest Poulin, frères du défunt, et 3 beaux-frères, MM. Lucien Bremner, Auguste Zurowski et Eugène Beauchesne.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements funéraires.

Parmi l'assistance nombreuse l'on remarquait: M. Georges Poulin, oncle du défunt, MM. et Mmes Candide Poulin et Paul Fréchette, de Léoville, M. et Mme Raymond Poulin et M. Henri Poulin, de Zenon Park, M. et Mme Eugène Beauchesne, de Carlea, Mme M. Duhaime, de North Battleford, MM. et Mmes John Macht, E. McLachean et V. Racicot, de Prince-Albert.

M. Poulin laisse dans le deuil, outre ses parents, M. et Mme Joseph Poulin, 3 frères, Wilfrid, Maurice et Ernest, de Prince-Albert; 3 soeurs, Antoinette (Mme Eugène Beauchesne), de Carlea, Béatrice (Mme Auguste Zurowski), de Prince-Albert, et Aurélia (Mme Lucien Bremner), de Domrémy.

Remerciements

La famille Poulin exprime sa gratitude profonde envers les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie soit par visites, offrandes de messes, fleurs, cartes ou par assistance aux funérailles.

Coderre

M. et Mme Georges Cossette sont les heureux parents du premier bébé né en Saskatchewan en 1953: c'est un garçon né à l'hôpital St-Joseph. Les gens d'affaires de Gravelbourg ont offert de nombreux cadeaux aux parents.

M. Robert Alix est en promenade dans le Québec, pour l'hiver.

L'ouverture du rond de curling fut marquée par un bonspiel. Les gagnants furent les équipes de Gordon Spearman et Roy Guy, dans les premières compétitions, celles d'Eddie Coderre et M. Haugin, dans les deuxièmes. Ce sport est maintenant des plus populaire.

Soirée canadienne des Rois organisée à North Battleford

NORTH BATTLEFORD — Les membres de l'A.C.F.C. et leurs familles se réunissaient, le mardi 6 janvier, en la salle paroissiale, pour fêter le jour des Rois. Après une courte assemblée, M. Joseph Bellavance, maître de cérémonies, dirigea le chant en commun de refrains canadiens. Le R. P. H. Ferland, O.M.I., a su captiver l'attention de ses assistants avec ses trucs aux cartes. Les jeunes filles présentes ont rendu le chant "Les cloches du hameau", bien qu'elles eussent été demandées à l'improviste. Mme Louis Dion accompagna tous ces chants. Mme Paul Dewitt a bien voulu donner deux déclamations et le R. P. E. Denommée, une "complainte".

Les petits gâteaux ayant été dégustés, nous avons découvert que M. Roland Marcotte était le roi et la reine, Mlle Gabrielle Savard. M. le curé, le R. P. G. Michaud, a officié au couronnement après lequel nos héros procédèrent à la grande marche, à laquelle tous ont pris part. Mme Louis Dion était au piano et M. Arthur Grézaud, au violon. Le goûter fut servi par les jeunes filles.

Çà et là

M. le Dr G.-J. Breton et Mme Breton, ainsi que leur fillette, Marie-Laurette, sont partis, le mardi 30 décembre, par avion pour Hamilton, Ont., afin d'y passer le Jour de l'An chez les parents de Mme Breton, M. et Mme S. Atkins.

Etaient en vacances chez leurs parents, pour les fêtes: M. Emile Prince et M. Paul Breton, de l'université de Saskatoon.

Mlles Solange Lépine et Dorothée Hamel ont passé la fête de Noël chez leurs parents, à Marcelin.

Le R. P. A. Duhaime, O.M.I., du collège St-Jean d'Edmonton, était de passage chez sa mère, Mme B. Duhaime, pendant les vacances de Noël et du Jour de l'An.

Messe de minuit

A Noël, en l'église Notre-Dame de Lourdes, avait lieu une très belle messe de minuit célébrée par le R. P. G. Michaud, O.M.I., assisté du R. P. G. Lassonde, O.M.I., comme diacre, et de M. l'abbé Bruneau, comme sous-diacre.

La chorale, sous la direction du R. P. H. Ferland, O.M.I., rendit la messe en do de Charles Gounod, à quatre voix.

Le R. P. G. Michaud prononça un message de Noël à cette messe, ainsi qu'à toutes les messes dites plus tard dans la matinée. Presque tous les assistants se sont approchés de la sainte table.

Il y eut une messe de minuit à la chapelle du collège St. Thomas, à laquelle les paroissiens pouvaient assister. Le célébrant, le R. P. J. Simon, O.M.I., donna le sermon de circonstance.

Jour de l'An

Au Jour de l'An, une messe solennelle fut célébrée par le R. P. A. Duhaime, O.M.I., du collège St-Jean d'Edmonton, assisté, comme diacre et sous-diacre, des RR. PP. G. Michaud, O.M.I., et E. Dénommée, O.M.I.

Le R. P. G. Michaud prononça le sermon de circonstance et donna la bénédiction du Jour de l'An. La chorale chanta la même messe en quatre parties telle qu'exécutée le jour de Noël.

Meyronne

Concert de Noël

Le vendredi 18 décembre, devant un nombreux auditoire, le concert de Noël offrait un programme varié rendu agréablement par les élèves des différentes classes de notre école séparée, sous la direction de nos dévouées religieuses, les Rév. Srs St-Zacharie et Ste-Monique.

Çà et là

A l'occasion de la lecture des notes de décembre, M. le curé remettait les prix de français de l'A.C.F.C. à Mlle Rita Corcoran, ainsi qu'à MM. Louis et Léo Brisebois.

Parmi les étudiants revenus dans leurs familles pour les vacances de Noël, on remarquait: Mlles Doreen Desautels, Lorraine Fournier et Rita Smith, MM. Gilles Brisebois, Donald Turgeon, René et Roger Monette et Julien Smith.

Etaient en visite durant les fêtes: M. Arthur Smith, père, les familles Léo Bouvier et Harvey Smith, Mlle Léona Smith, MM. René et Lionel Smith, chez MM. Francis Coueslan et Emile Tourigny, de Wolseley; M. Arsène Smith et ses enfants, chez MM. Jos. Guay et Louis Cyr, de St-Boniface et Giroux, Man.

Etaient de passage ici à l'occasion des fêtes: M. l'abbé Georges Thuot, de Billimun, les familles A. Perron et Paul Thuot, de St-Norbert et Laflèche, chez leurs parents, M. et Mme A. Thuot; MM. et Mmes C. Légaré et D. Chantelois, de Summercove et Fife Lake, chez M. Albert Jetté; les familles Léo Brière, W. Keys, de Montmartre et Vauxhall, Alta, ainsi que Mme Antoinette Brière et ses filles, de St-Charles, chez MM. et Mmes F. Brière et Charles Van Elslande; M. Etienne Moulin, Mlle Germaine Moulin et M. et Mme Jos. Cantin, de Gravelbourg, chez M. et Mme T. Therens; M. et Mme H. Marcotte, de Radville, chez M. et Mme A. Marcotte; M. et Mme Guy Girardin et leurs filles, chez MM. Louis et Raymond Girardin.

Messe de minuit

Notre messe de minuit revêtait cette année un caractère tout spécial à cause de la messe solennelle qui réjouit grandement les paroissiens. M. le curé, célébrant, fut assisté de MM. les abbés Laurens Folk, diacre, et Bruno Roy, sous-diacre, du séminaire de St-Boniface. Une messe en parties fut exécutée par la chorale avec le concours de Mlle Evelyne Fournier.

St-Victor

Va-et-vient

Etaient de passage chez M. et Mme L. Collin, récemment: M. J. Pelletier, de Morinville, Alta, accompagné de sa soeur, Mme O. Collin, de Moose Jaw, ainsi que M. et Mme A.Chabot et leurs enfants, de Ferland.

Mme O. Isabelle, Mlle Annette et M. Adrien Isabelle passèrent quelques jours chez leur fils et frère, M. Léon Isabelle, à l'occasion du Jour de l'An.

Le jour des Rois, M. et Mme Conrad Ducharme avaient le plaisir de recevoir la Rév. Sr St-Siméon (Thérèse Ducharme), du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, ainsi que M. l'abbé Roger Ducharme, M. et Mme S. Rondeau et Mlle Roseda Rondeau, de Willow-Bunch.

M. et Mme Haughian, de Régina, étaient de passage dans notre paroisse, récemment, et visitèrent leurs nombreux parents.

M. et Mme Louis Fournier, sr, et M. et Mme Gaston Fournier sont venus visiter les familles J.-D. Lalonde et L. Isabelle, dernièrement.

M. J. L. Klyne et sa soeur, Liza, sont partis pour Edmonton où ils visiteront leurs frère et belle-soeur, M. et Mme W. Klyne, pour quelques semaines.

M. et Mme J.-D. Lalonde, Roger et Colette se sont rendus à Winnipeg, à l'occasion du Jour de l'An. Ils y visitèrent leurs enfants, M. et Mme Cano, Gérald et Denis. M. Gérald Lahaie, de Yellowknife, T.N.-O., les accompagnait.

M. Laurent Isabelle et Mlles Madeleine Plouffe et Odette Rivest, de Gravelbourg, étaient les invités de M. et Mme L. Isabelle, le dimanche 4 janvier.

M. et Mme E. Lalonde recevaient la visite de M. et Mme Vallée et leurs enfants, de Verwood, le mardi 6 janvier.

M. Paul Nadeau est allé passer le Jour de l'An avec son père à St-Hubert. M. L. McGillis l'accompagnait et visita son oncle, M. A. McGillis.

M. et Mme W. Farwell se sont rendus à Weyburn, dimanche dernier, pour rendre visite à M. et Mme R. Loiselle et à Mme O. Loiselle.

Hélène Baillargeon et Alan Mills, chanteurs canadiens de renom que l'on peut entendre tous les lundis soirs sur le réseau de Radio-Canada, au programme "Chansons de chez nous". Accompagnés par le choeur d'Arthur Marrow, ils nous présentent une demi-heure des plus agréable de musique et de chansons de folklores anglais et français. (S.R.-C.)

35e anniversaire de mariage de M. et Mme J. Labrèche, de Montmartre

MONTMARTRE — Le mercerdi 7 janvier fut un jour de joie et d'heureux souvenirs pour M. et Mme Jos. Labrèche. Leur 35ème anniversaire de mariage fut célébré ce jour-là même par une magnifique soirée organisée chez leur fils, Emilien. Leurs 3 fils, Emilien, Armand et Roger, leur fille, Thérèse, leurs 5 petits-enfants et leurs amis leur offrirent, à cette occasion, félicitations, voeux affectueux et cadeaux.

Une adresse fut présentée qui exprimait l'attachement et l'estime dont ils jouissent de la part de tous.

A ces bons anciens, ces pionniers des premiers jours de la paroisse, nous souhaitons: bonheur et prospérité et toutes sortes de faveurs du bon Dieu.

Il y eut parties de cartes et exécution de bonnes chansons canadiennes-françaises, qui vont si bien de pair avec les jours de grande fête familiale.

Çà et là

Mme Florence Levesque a loué sa maison à Mme Keen pour toute la saison d'hiver.

Un beau programme de vues animées a été donné par les Chevaliers de Colomb, le dimanche 11 janvier.

On nous annonce la visite du R. P. R. Bérard, O.M.I., de Lebret, pour les samedi et dimanche 17 et 18 janvier. Bienvenue.

A l'occasion des fêtes, M. et Mme Emilien Dureau étaient en promenade à Montmartre.

M. Antonio Boudreau a souffert d'une forte attaque de grippe pendant plusieurs jours; il va maintenant un peu mieux.

Mme Alvares Perras, Mme J.-B. Ferraton, Mme Klyne sont en ce moment à l'hôpital de Montmartre, pour des cas qui ne sont pas actuellement très sérieux, heureusement. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme A. Clermont, de Laflèche, célèbrent leurs noces d'argent

LAFLECHE — Le dimanche 28 décembre, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage, M. et Mme Alfred Clermont étaient les invités à un magnifique diner chez leurs fille et gendre, M. et Mme Armand Palmier.

La table était décorée avec un joli gâteau à 3 étages. Tous les enfants et petits-enfants des jubilaires étaient présents, ainsi que MM. et Mmes Auguste Clermont et J. Veale, parents respectifs de M. et Mme Alfred Clermont.

Le soir, à leur arrivée à la maison, une foule de parents et d'amis les attendaient pour leur offrir leurs bons souhaits. La veillée se passa à divers amusements.

M. et Mme Clermont reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

M. et Mme Honoré Dumélie étaient invités chez leurs neveu et nièce, M. et Mme Alfred Clermont, au diner de famille du Jour de l'An.

M. et Mme Arthur Vallée, de Verwood, ont visité leurs gendre et fille, M. et Mme Roger Clermont, le dimanche 4 janvier.

MM. et Mmes Auguste Clermont, Henri Dion, Alfred Clermont, Roger Clermont, Armand Palmier, Georges Croisetière, Eugène, Jeannine et Raymond Clermont, E. Martineau et Ed. Clermont étaient les invités de M. et Mme Sylvio Clermont, pour le souper du Jour de l'An.

Remerciements

M. et Mme Alfred Clermont désirent remercier tous les parents et amis qui sont venus fêter leur 25ème anniversaire de mariage. Merci pour les jolis cadeaux et la si belle musique.

Meadow Lake

Mariage

M. Maurice Gingras, fils de M. Charles Gingras et de feu Anne-Marie Lechasseur, unissait sa destinée à celle de Mlle Carol Descharnis. M. Arthur Bombardier servit de témoin à la mariée.

Le garçon d'honneur était M. Simon Lizée et Mlle Violet Peoples était fille d'honneur.

Pendant la messe, la chorale exécuta des chants de circonstance.

Le mariage fut célébré par le R. P. A. Girard, O.M.I., aumônier de la C.Y.O. dont le jeune marié était membre.

Çà et là

Noël fut célébré avec éclat. A minuit, l'église et la chapelle attenante étaient combles. Notre curé, le R. P. G. Crépeau, O.M.I., chanta la messe de minuit et la chorale, sous la direction du R. P. A. Girard, O.M.I., exécuta une messe en l'honneur de la Nativité de Notre-Seigneur. Une messe basse fut dite à la chapelle et les fidèles qui y reçurent la sainte communion étaient environ 500. L'église fut décorée avec goût, grâce surtout au travail de notre sacristine, Mlle Flora Collins.

Le lundi 22 décembre, grâce à la générosité des Chevaliers de Colomb, nos enfants eurent un programme de vues animées, suivi de la distribution de fruits et de bonbons. Plus de 300 enfants étaient présents à cette petite fête paroissiale.

Au soir du Jour de l'an, M. et Mme Félix Lehoux invitèrent les Pères de la paroisse à venir bénir leur nouvelle résidence, dont ils avaient pris possession depuis quelques semaines seulement. De nombreux convives prirent part à la fête de famille.

Le mardi 6 janvier, notre curé, le R. P. Georges Crépeau, O.M.I., offrait un banquet aux membres de la chorale, aux dames et demoiselles catéchistes volontaires et aux marguilliers de la paroisse, en témoignage de reconnaissance pour les services rendus dans les domaines de l'harmonie, de l'instruction religieuse et de la direction de la paroisse. Environ 40 membres y prirent part. Nous remercions sincèrement notre curé, ainsi que les dames qui ont bien voulu assumer le travail et la réussite d'un aussi excellent souper.

Va-et-vient

M. Norbert Freund est en visite chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Léo et Maurice Lussier.

M. Janvier Poitras est venu passer les fêtes chez ses parents, M. et Mme F. Poitras. Accompagné de sa mère, il est parti visiter sa soeur, Jeanne, à Calgary.

M. et Mme Armand Laliberté, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme Alex. Laliberté.

Après avoir passé les fêtes dans leur famille, Simon et Madeleine Lizée retournent reprendre leurs études à l'école Normale de Saskatoon.

Mme Gilles Forcier, de Dilkie, et Mlle Isabelle Forcier, étudiante à l'école Normale de Saskatoon, sont retournées, après avoir visité MM. et Mmes F. Lehoux, E. Forcier et W. Gauthier.

MM. Lionel et Rodrigue Lizée ont passé le Jour de l'an chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme P. Hamel, de St-Hippolyte.

M. et Mme P. Hamel et leur bébé, M.-Anne, sont venus passer Noël chez leurs parents, M. et Mme E. Lizée.

M. E. Lizée vient de vendre son garage "Modern Motor" à M. R. Simard.

Duck Lake

Parmi nos visiteurs durant le temps des fêtes nous remarquions: M. l'abbé F. Blanchard, le R. P. E. Forestier, O.M.I., le R. P. H. Marcil, O.P., supérieur de la maison dominicaine de Prince-Albert, venu pour prêter main-forte à Noël; M. H. Begrand, M.A.L., de Hoey; le Dr J. Mandin et M. Raymond Pelletier, pharmacien, de Zenon Park; M. Eugène Rousset, de Winnipeg; Mlle Gilberte Rousset, de Saskatoon; MM. Ippersiel et Drouin, du poste CFNS de Saskatoon; M. N. Konlup, séminariste, de Vancouver; Mlles Y. Pogu, de Domremy, et Jeannette Larocque, de Delmas, institutrices; M. et Mme P. Turgeon; MM. Désiré, Eugène et Alphonse Forseille, en chantier à Birch River, Man.; MM. Adrien Doucette, Omer Archambault, Georges Hennikenne, Benoit Pelletier, John Mickloski, J. Morin, étudiants au collège de Gravelbourg, et Emile Gervais, étudiant à Marcelin; Mlle Marie-Ange Pelletier, sténographe au bureau du gouvernement; Mlles Marie-Laure Turgeon et Vivian Fisher, de Saskatoon.

S. Exc. Mgr Léo Blais fut aussi de passage.

Çà et là

Mlles Geraldine Fisher et Thérèse Daoust viennent de nous quitter pour le noviciat des RR. SS. de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe.

Mlle Thérèse Cécillon est partie à St-Boniface où elle doit suivre son entrainement de garde-malade.

Nous avons un nouveau secrétaire-trésorier pour notre village et la municipalité rurale en la personne de M. Normand Martin, de Gravelbourg.

Nous avons été heureux, à la veille de Noël, d'entendre le programme "Au son des cloches", sur le réseau Radio-Canada, et le timbre bien clair et cadensé de la cloche de notre église paroissiale, avec les renseignements historiques des événements du soulèvement de Riel en 1885, commencé à Duck Lake.

Egalement, nous avons été fiers d'entendre l'exécution des chants de Noël par notre chorale, celles de Prud'homme et de Saskatoon, à notre poste de radio CFNS, les jours de Noël et du premier de l'An.

Nous sommes heureux de présenter nos félicitations à M. et Mme Désiré Forseille à l'occasion du jubilé d'argent de leur mariage.

A l'école St-Michel, les petits Indiens ont déjà mis en valeur les plans d'amélioration du R. P. G. Chevrier, O.M.I., principal, entrepris dans le domaine sportif pour accommoder grands et petits dans leurs récréations. Sur la glace des nouvelles patinoires, des joutes de hockey sont reprises entre Rosthern, Laird et autres endroits.

Au village, les joueurs de "Curling" s'amusent avec bonne émulation et adresse sur les glaces bien entretenues par M. Emile Pelletier. Une patinoire a été organisée pour tous les jeunes patineurs.

Un nouveau meuble d'harmonie, un piano, s'est ajouté à notre salle paroissiale avec le concours des Chevaliers de Colomb et des dames de Ste-Anne.

Mmes Isidore Doucette, Jacques Betemps et M. Gustave Mandin sont en convalescence chez eux après un séjour à l'hôpital.

Bénédiction des enfants

Le dimanche 11 janvier, dans l'après-midi, eut lieu la cérémonie de la bénédiction des enfants. Malgré la mauvaise température, plusieurs enfants purent bénéficier de cette belle cérémonie qui débuta par la procession de l'Enfant-Jésus. La statue de l'Enfant-Jésus était portée par Mlle Lucie Comeau, travestie en ange, avec ses acolytes, Mlles Yvette Doucette, Dolores Pelletier et G. Gaudet.

Quill Lake

Va-et-vient

M. et Mme Simon Coppens et Mme Lionel Coppens sont allés à Régina pour affaires.

Mlle Marie-Louise Nadeau, de Régina, est venue passer le jour de Noël chez M. et Mme Lionel Coppens.

Baptême

Après la messe du jour de Noël eut lieu le baptême de Marie-Thérèse-Jeanne, fille adoptive de M. et Mme Simon Coppens. Parrain et marraine, M. et Mme Félix Coppens.

Départ

C'est avec regret que nous avons appris le prochain départ de notre curé qui était parmi nous depuis 3 ans et demi. Notre paroisse, peu nombreuse, a fait du progrès grâce à son dévouement inlassable. Nous lui souhaitons beaucoup de succès et garderons toujours un bon souvenir de lui.

Peterson

Messe de minuit

Lors de la messe de minuit célébrée par le R. P. Augustin Nenzel, O.S.B., du collège St. Peters de Muenster, le jour de Noël, l'église était comble. L'autel et la crèche étaient bien illuminés avec des lumières électriques.

Malade

M. Ephrem Dauvin nous est revenu après un séjour de deux semaines à l'hôpital Ste-Elisabeth de Humboldt où il dut être transporté le jour de Noël.

Va-et-vient

MM. Louis, Paul et Maurice Jeanneau, de Prud'homme, passèrent quelques jours avec des amis de la paroisse.

MM. Emile Détillieux et Laurent Lepage, de Vonda, étaient de passage ici pour les fêtes.

M. et Mme Rolland Mayrand et leur famille, de Prud'homme, sont venus à des réunions familiales chez M. et Mme J.-B. Tremel.

On remarquait aussi: M. Joseph Desjardins et son fils, Albert, M. et Mme Jos. Delsey, de St-Denis, et M. et Mme B. Rounspies, d'Annahein, qui assistèrent au souper du Jour de l'An chez M. et Mme Robert Dauvin.

M. et Mme Julien Collin, de Humboldt, et M. et Mme Jean Collin, de Bruno, se rendirent chez M. et Mme Jos. Wurm pour le diner du Jour de l'An, où toute la famille se réunit pour souhaiter la bonne année au vieux père Julé, âgé de 87 ans et aveugle depuis plusieurs années.

MM. Louis Julé et Bernard Makarra, collégiens de Muenster, étaient de retour dans leurs familles pour les fêtes.

La famille Basset se réunit chez M. Jos. Basset pour fêter l'anniversaire de naissance de M. Henri Basset, le mercredi 31 décembre. La soirée fut passée agréablement.

Gouret

Le club des Wild Cats de Peterson fut victorieux contre le club de Bruno par un pointage de 3 à 4 et de 3 à 1 à deux parties de gouret jouées récemment. Les Wild Cats se rendirent aussi au carnaval de Vonda mais ne furent pas victorieux. Le pointage fut de 5 à 2 en faveur de l'équipe d'Aberdeen.

Prud'homme

Visite de S. Exc. Mgr F. Klein

Le dimanche 7 décembre, Prud'homme avait la joie de recevoir S. Exc. Mgr F. Klein, qui venait faire sa première visite pastorale dans la paroisse. Son Excellence gagna la sympathie de tous.

Le lendemain, fête de l'Immaculée Conception, il encouragea les paroissiens, par ses paroles convaincantes, à vivre pleinement leur vie de chrétien et à être fiers de leur foi. A 3 h., il présida à une réception d'Enfants de Marie, au couvent. Sept jeunes filles étaient reçues dans la congrégation. La cérémonie fut suivie d'un concert marial donné par les grandes élèves. Après le concert, Son Excellence félicita les actrices et leur fit comprendre le privilège qu'elles ont d'apprendre dans leur école les deux langues. Puis il termina en les exhortant fortement à aimer et à servir la sainte Vierge.

Le lendemain, Son Excellence poussa la condescendance jusqu'à visiter les élèves dans leurs classes respectives, ce qui honora les écoliers et les rendit très heureux.

Convention de français

Le 9 novembre avait lieu, dans notre école, une convention de français, présidée par M. l'abbé R. Ducharme. Le temps était idéal, l'assistance nombreuse (près de 70); et quel intérêt tout le monde manifesta à la cause de l'enseignement du français!

Nous étions heureux d'y voir représentés nos amis de St-Denis, Vonda, Domrémy, Bellevue, St-Louis, Hoey, etc. Cette réunion a ranimé notre ardeur et notre zèle pour l'enseignement de notre belle langue. Nous espérons que cette convention, ainsi que d'autres qui ont eu lieu dans différentes localités, aidées du poste CFNS qu'on écoute à longueur de jour dans nos familles canadiennes, feront un bien immense à la cause française dans l'Ouest.

ACTIVITES SCOLAIRES

Dimanche des missions

Le dimanche 19 octobre, une séance eut lieu à la salle paroissiale au profit des missions. Nos élèves font partie de la Ste-Enfance et nous firent connaître en détail ce qu'ils avaient fait pour cette oeuvre de charité pendant l'année précédente. La somme de $259.00 a été obtenue par les élèves seulement. Mgr Pierre félicita les enfants de leur générosité à secourir ainsi les païens.

Fête de M. le curé

Le 28 novembre, les écoliers présentaient leurs voeux de fête à leur pasteur, Mgr L.-A. Pierre, V.G., P.D. Petits et grands, à leur manière, surent montrer à leur dévoué curé toute leur appréciation pour ses bontés, son zèle infatigable à les guider dans le chemin de la vertu.

Concert de Noël

Le samedi 19 décembre avait lieu, à la salle paroissiale, un concert donné par les élèves à leurs parents et amis. Chants, saynètes, drame, comédies, récitations et ballets se succédèrent pendant trois heures, à la grande joie de tous. La comédie anglaise, "A Lucky Accident", a fait rire jusqu'aux larmes. Pour terminer: ballet des anges avec jeu de lumières, qui fut particulièrement apprécié. Ces anges, évoluant gracieusement autour d'une crèche de l'Enfant-Jésus, nous ont fait passer un moment délicieux.

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Laflèche

Çà et là

Le lendemain de Noël, M. Albert Rosy a pris le train pour St-Boniface, afin d'y visiter son père, M. René Rosy, et ses soeurs, Mmes Jos. Spronken et J. Douville. Il est revenu le lundi 5 janvier.

M. et Mme Henry Wensel et leur famille sont allés passer les fêtes à Winnipeg.

Le vendredi 26 décembre, Mme Antoinette Brière, de St-Charles, Man., venait se promener à Laflèche, chez des parents. Elle était accompagnée de ses filles, Berthe, Claire, Laurette et Aline, ainsi que de ses filles et gendres, MM. et Mmes Bernard Gauthier, de St-Charles, et Alex. Richard, de St-Vital, Man. M. Martial Laflèche, de Winnipeg, était aussi du groupe.

Mme Clara Soucy, de Vancouver, est arrivée, le lundi 29 décembre, pour visiter ses parents, M. et Mme Albert Périgny.

M. l'abbé Lucien Poulin, curé de Lac Pelletier, et M. l'abbé P. Lefebvre, séminariste de St-Boniface, sont arrêtés à Laflèche, le soir de Noël, pour y voir des confrères. Ils se rendirent ensuite jusqu'à Meyronne.

M. et Mme Sinaï Brière et leurs filles, Agnès et Liliane, de Mankota, sont venus visiter MM. Clovis et Albert Brière, le Jour de l'An.

Le samedi soir 27 décembre, M. et Mme Victor Verhelst recevaient leurs parents et amis à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Verhelst.

M. et Mme Albert Bourgeois et leur fille, Jeannine, ainsi que Mmes Alphonse Bourgeois et Armand Arguin, de Gravelbourg, étaient en visite chez Mme Jeanne Piché et chez M. et Mme Clovis Brière, le jour des Rois.

M. et Mme Georges Spronken et leur fille, Jeannine, ainsi que M. Wilfrid Gendron, de Gravelbourg, ont soupé chez M. et Mme Jules Minne, à Noël.

Le dimanche après-midi 21 décembre, M. l'abbé Emile Dubois, ancien curé de Laflèche et chapelain du couvent de Sunny Brae, N.-B., est arrêté quelques instants au presbytère et chez des amis au village. Accompagné de son neveu, M. Emile Dubois, de Rosetown, il était en route pour Gravelbourg.

Etaient en visite au presbytère récemment: M. l'abbé Oscar Lemay, curé de Meyronne, MM. les abbés Maurice Minne et Odilon Larochelle, séminaristes de St-Boniface, Man., M. le juge et Mme Georges Hébert et leur fils, Louis, et M. et Mme Guy Gravel et leurs fillettes, Nicole et Lise, de Gravelbourg.

M. l'abbé A. Gravel, curé, s'est rendu dernièrement à Meyronne pour y visiter M. l'abbé O. Lemay et les révérendes soeurs du couvent.

Mlle Rose Denniel, de l'hôpital de Gravelbourg, était de passage à Laflèche, la veille du Jour de l'An, en visite chez M. et Mme Albert Desmarais.

Les révérendes soeurs de la communauté des Filles de la Croix du couvent de Laflèche recevaient la visite de leurs soeurs du couvent de Willow-Bunch, le dimanche 4 janvier.

M. l'abbé Maurice Minne, étudiant au séminaire de St-Boniface, a passé les vacances de Noël chez ses parents, M. et Mme Jules Minne. Il était accompagné de son confrère, M. l'abbé Odilon Larochelle. Ils sont repartis par l'autobus, le mardi 6 janvier, pour reprendre leurs études. Sont partis le même matin, M. François Bourassa, pour l'université de Saskatoon, et M. Edmond Belcourt, pour le collège Campion de Régina.

Malades

Sont hospitalisés à Laflèche: M. Julius Kuffner, de Glentworth, et le jeune André Lalonde, de Meyronne.

Saint-Front

Les fêtes sont terminées et aussi les belles réunions familiales.

Le matin du Jour de l'An, on voyait huit voitures autour d'une petite maison près de l'église; elles avaient amené tous les enfants, petits-enfants, frère et neveu de M. et Mme B. Moisan. C'était: M. et Mme G. Lefebvre, d'Englefeld, et leurs 8 enfants; M. et Mme A. Régie et 6 enfants, M. et Mme P. Moisan et 5 enfants, M. et Mme M. Plamondon et 3 enfants, M. et Mme E. Moisan et 2 enfants, M. et Mme A. Bourque et bébé, tous de St-Front; M. et Mme M. Moisan, de Rose Valley, et 3 enfants; M. J. Vaillancourt et M. et Mme H. Vaillancourt. Toutes ces familles s'étaient réunies pour recevoir, comme l'année dernière et dans le bon vieux temps, la bénédiction paternelle, et pour déjeuner tous ensemble.

Le soir de Noël, M. et Mme Florian Montes avaient la visite de tous leurs parents Montes et Bertoncini et celle de D. Rocher, de St-Brieux, ainsi que celle de Louis, Joseph et A. Picton.

MM. F. et G. Hurion, de Prince-Albert, ont passé quelques jours chez leurs parents.

Mlle J. Dallaire, de Saskatoon, et M. Lucien Quessy, du collège Campion de Régina, ont aussi passé leurs vacances chez eux.

Statistiques paroissiales

Selon la visite paroissiale de 1952, St-Front compte 90 familles, 103 foyers, 471 âmes dont 274 au-dessus de 16 ans et 197 en dessous. Il y eut au cours de l'année 15 baptêmes, 3 mariages et 3 enterrements.

Baptêmes

Le 7 décembre: Gisèle-Marie, née le 27 novembre, fille de Marcel Bertoncini et de Suzanne Turenne. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Turenne, de South Makwa.

Le 2 janvier: Marie-Agnès-Irène, née le 26 décembre, fille d'Emilien Moisan et d'Imelda Chamberland. Parrain et marraine, M. et Mme Borromée Moisan, grands-parents de l'enfant.



Cette vue qui semble celle d'un amphithéâtre romain ou d'un stade de football américain est en réalité le champ de mine d'amiante, à Asbestos, P.Q., d'où sont sorties des milliers de tonnes de ce précieux minéral qui fut exporté de par le monde entier. (CPC)

Air France étend son réseau et achète de nouveaux appareils



M. Henri-J. Lesieur, representant général d'Air France en Amérique du Nord et en Amérique Centrale, commentant les résultats obtenus sur le réseau mondial d'Air France pendant les huit premiers mois de l'année dernière, a révélé que le nombre de passagers-kilomètres a augmenté de 15 p. 100 et que la compagnie a réalisé pour la même période un bénéfice 26 p. 100 supérieur à celui de l'année dernière.

En 1953, Air France ajoutera plus de 30 appareils des plus récents types à sa présente flotte: le Lockheed "Super, Constellation" pour les lignes long-courriers, le Vickers "Viscount" pour les services européens, le "Bréguet" à deux-ponts pour le réseau méditerranéen, et l'avion à réaction DeHavilland "Comet" pour les liaisons entre Paris, l'Afrique et l'Extrême-Orient.

Le 24 novembre, Air France a inauguré un nouveau service aérien hebdomadaire entre Paris et Tokyo et, au mois de décembre, a établi une autre ligne hebdomadaire entre la France, le Vénézuéla et la Colombie. Cette dernière liaison comprendra une escale aux Antilles avec arrêt aux Bermudes au cours du voyage de retour.

Quoique desservant déjà le plus grand nombre de routes aériennes au monde, Air France ne cesse d'étendre son réseau aérien pour mettre à la disposition des voyageurs, à l'aide d'une flotte aérienne la plus moderne, le maximum de vitesse et de confort.

Bellegarde

Comité national

Le comité national de la J.A.C. canadienne, composé du R. P. A. Poulin, C.S.V., du président et de la présidente, Léo Vignault et Rolande Lefebvre, de Montréal, tiendra des journées d'étude pour les jeunes de la campagne à Bellegarde, les 21, 22 et 23 janvier prochains. Tous les jeunes des paroisses voisines sont invités à venir rencontrer ces distingués visiteurs et à discuter avec eux les problèmes de la jeunesse rurale de l'Ouest. Une soirée, celle du jeudi 22 janvier, est réservée aux parents et amis des jeunes à qui sera donnée l'occasion de rencontrer ces représentants de l'Est canadien.

Va-et-vient

M. l'abbé L. Poulin, curé de Lac Pelletier, accompagné de M. Adrien Pellerin, confrère de collège de M. l'abbé Béchard, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. A. Laville, de St-Hubert, a passé quelques jours chez sa fille, Mme Lucien George.

Mlle Lorraine Wilvers, e.g.-m., de St-Boniface, a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Jean Wilvers.

M. et Mme A. Bélanger et leur famille, de Lampman, ont visité leurs neveu et nièce, M. et Mme Alcide Boire.

M. Henri Bauche est allé se promener à Régina, récemment.

M. Auguste Revet a reçu la visite de son frère, Phillien, de Deerhorn, Man.

en visite chez des parents de Gravelbourg.

M. Honoré Beauchamp fut hospitalisé pour quelques jours avant Noël à l'hôpital de Gravelbourg.

Mme Sylva Goddu est retournée chez elle quelques jours avant Noël et y resta pour le temps des fêtes. Elle se rendit ensuite chez des parents au Manitoba.

Les familles Jean et Marcel Entem ont eu la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Lucien Thibault, de Ponteix, et de leurs enfants, le dimanche 28 décembre, ainsi que d'autres parents.

M. Léon Ruest se rendit à Saskatoon où il assista à une convention, le lundi 5 janvier.

Le même jour, M. Lucien Goddu se rendit aussi à Saskatoon où il suit un cours d'ingénieur qui durera une partie de l'hiver.

Mlle Alice Ruest, étudiante garde-malade à l'hôpital de Moose Jaw, fut en vacances chez ses parents, du 31 décembre au 3 janvier.

Mlle Yvonne Fourny, qui travaille à l'hospice Ste-Agnès à Moose Jaw, fut aussi en vacances chez elle, du 31 décembre au 5 janvier.

Frenchville

Va-et-vient

La famille Gaston Goddu est partie passer l'hiver aux Etats-Unis.

Mme Francine Entem et son garçon, André, sont déménagés au village de Ponteix, depuis quelque temps.

Mme Alcide Auger fut de passage à Moose Jaw où elle visita des amis, à la mi-décembre.

Le R. P. Pierre de Moissac, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu entendre les confessions à l'occasion de Noël.

M. l'abbé Pierre-Yves Lefebvre, séminariste, fut de passage à Frenchville, ainsi qu'au Lac Pelletier, où il servit comme sous-diacre. Pour la première fois à Frenchville, il y eut grand-messe solennelle. M. l'abbé L. Poulin officiait, M. l'abbé M. Ruest servait comme diacre et M. l'abbé P.-Y. Lefebvre, comme sous-diacre.

Le dimanche 21 décembre, au collège de Gravelbourg, MM. les abbés Guenette et Marcellin Ruest furent élevés au diaconat. Leurs parents assistaient à cette cérémonie.

Les pensionnaires des couvents de Ponteix et Val Marie étaient en vacances dans leurs familles à Noël, ainsi que ceux du collège et du Jardin de l'Enfance.

M. Léo Hamel était de passage chez sa soeur, Mme Lucien Beaudoing, à Ferland.

M. et Mme L. Beaudoing et leurs enfants, de Ferland, ont rendu visite à la famille Willie Hamel, à l'occasion de Noël, ainsi que M. et Mme Paul Vermette, du Lac Pelletier.

MM. Donat et Omer Hamel, qui travaillent à Laflèche, étaient également en visite chez leurs parents pour Noël.

M. et Mme Justin Edwards et M. et Mme G. Pasquet et leur fille, Georgette, furent en visite chez M. E. Chelle, au temps des fêtes.

La famille René Nadeau, de Val Marie, est venue passer le Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

La famille Hector Ruest a rendu visite à des parents de Ponteix.

La famille W. Hamel se rendit

Ottawa lance une émission de $100 millions en obligations

OTTAWA — L'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, annonce le lancement immédiat d'une émission de $100,000,000 en obligations du gouvernement avec échéance de 25 ans et un taux d'intérêt de 3 3-4 p. 100

Les obligations furent disponibles cette semaine chez les boursiers en placements à des prix qui rapportent un intérêt d'environ 3.85 p. 100 par année jusqu'à l'échéance, en 1978.

C'est le premier emprunt à long terme du gouvernement depuis avant la guerre de Corée. Cet argent servira à payer les émissions devenant échues de temps à autre et la nouvelle émission n'aura donc pas pour effet d'accroître la dette nationale, qui est présentement d'environ $11,000,000,000.

Les obligations sont disponibles en dénominations de $500, $1,000, $5,000, $25,000 et $100,000. Elles sont datées du 15 janvier 1953 et deviendront échues le 15 janvier 1978, remboursables à 10 p. 100 plus l'intérêt accumulé en n'importe quel temps après le 15 janvier 1975, à 60 jours d'avis. L'intérêt sera payable deux fois par année, le 15 juillet et le 15 janvier.

Wolseley

Parmi nos visiteurs du Jour de l'An, on remarquait: M. et Mme P.-E. Langlois et leur famille, de Bethune, chez M. et Mme Gédéon Langlois; MM. et Mmes Fortunat Tourigny, de Régina, Aurèle Legrand, de Qu'Appelle, et Angus Peters, de Redvers, chez M. et Mme Eloi Tourigny; M. et Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, chez les familles Langlois et Tourigny; MM. Arthur, René et Lionel Smith, M. et Mme Léo Bouvier, de Meyronne, et Mlle Léona Smith, de New-York, chez M. et Mme Francis Coueslan; MM. et Mmes Adélard Rioux, de Montmartre, et Yvon Arguin, de Courval, chez les familles Eloi et Emile Tourigny; M. et Mme Hervé Smith, de Kincaid, chez les familles Francis Coueslan et Emile Tourigny; la famille Wilhidal, de Grayson, chez les familles Léo Perras et Emile Souchotte, jr; M. et Mme S. Kosier, M. Ernest Perras et ses enfants, de Fillmore, chez Mme Rose Perras; MM. et Mmes P. Bonneville et leur famille, de Grenfell, et T. Friar, de Broadview, M. Georges Dureault et Mlle Lorraine Dureault, de Régina, chez M. et Mme Emile Dureault; M. et Mme Jean Lévesque et leur famille, de Montmartre, chez les familles Lucien Dureau et Marcel Souchotte; Mlles Florence Bonneville et Laurina Noëls, de Régina, chez leurs parents; Mme Clarina Rainville et ses fils, le R. P. Frédéric Rainville, O.M.I., et Emile, de Montmartre, chez M. et Mme Eloi Tourigny; M. et Mme E. Labrèche et leurs fillettes, de Montmartre, chez M. et Mme Antonio Béliveau.

M. Raymond Langlois est retourné au collège de Gravelbourg après avoir passé ses vacances chez ses parents.

M. et Mme Louis Dureault et leur fillette visitèrent leur mère et grand-mere, Mme Boutin, de St-Hubert.

M. et Mme Alphonse Pitre rendirent visite à M. et Mme Jos. Malache, de Broadview.

MM. et Mmes Eloi et Emile Tourigny et Emilien Dureau visitèrent M. et Mme Aurèle Legrand, de Qu'Appelle.

M. Léo Mailhot a vendu son cheval de course "Sailor Hal" à M. G.-W. Ste-Marie, de Québec, pour la jolie somme de $6,500.00. Ce cheval gagna 37 courses sur 39 l'été dernier et fut reconnu comme le champion de l'année pour l'Ouest.

M. et Mme Francis Coueslan et leur famille visitèrent la famille V. Coffey, de Régina, à Noël, et la famille E. Coueslan, de Régina, au Jour de l'An.

Mlle Hélène Béliveau passa ses vacances de Noël dans la famille Vallée, de Verwood.

M. et Mme Maurice Coueslan et leurs fillettes, de Cabri, visitèrent leurs parents à Wolseley et Sintaluta.

M. et Mme Gérard Mailhot rendirent visite à leurs parents à Régina et Montmartre.

M. et Mme Emilien Dureau et Ada, de Sudbury, Ont., et M. et Mme Eddie Moyes, de Vancouver, nous ont quittés après avoir passé plusieurs jours parmi leurs nombreux parents et amis.

Décès à Paris du supérieur des Eudistes

LEVIS — La maison provinciale des Eudistes ici vient d'apprendre que le T. R. P. François Lebesconte, supérieur général de la congrégation, est mort subitement à Paris, au cours de la journée de samedi dernier. Le révérendissime Père Lebesconte était âgé de 68 ans.

Un sentiment croissant: le canadianisme

MONTREAL — Un sentiment croissant de canadianisme émerge partout dans le pays aujourd'hui, a dit le juge Samuel Freedman, de Winnipeg, en s'adressant aux membres de l'Advertising and Sales Executives Club, à leur déjeuner régulier au Mont-Royal.

"C'est un sujet de désappointement pour les Canadiens que de penser que notre canadianisme n'a jamais eu le ton magique qu'a le terme américanisme, de l'autre côté de la frontière, a-t-il dit, mais le mot commence à prendre quelque signification."

Le Canada est à émerger comme l'un des plus grands pays de tout le commonwealth britannique et l'indépendance de sa politique étrangère grandit lentement.

Faisant une revue du Commonwealth, le juge Freedman en a divisé l'histoire en quatre parties.

La première période va de 1607 à 1776, soit depuis la première colonie en Virginie jusqu'à sa fin dramatique. Il qualifia cette période de "mercantile et impérialiste".

La seconde phase, allant de 1776 à la première grande guerre, est marquée, a-t-il dit, par un développement graduel vers le complet statut du dominion.

Flexibilité

La proclamation de l'indépendance de l'Inde, son refus d'accepter la reine comme chef tout en restant au sein du commonwealth, voilà "un hommage éloquent de la flexibilité du commonwealth", a déclaré le juge Freedman.

La récente conférence des premiers ministres à Londres, a-t-il dit encore, rejette loin l'idée de favoriser une région commerciale accordant la préférence aux pays du commonwealth.

Les Canadiens sont toujours les mieux cotés, a poursuivi le conférencier, lorsque l'Angleterre et les Etats-Unis "collaborent", et il estima que le Canada devenait "un interprète de plus en plus important de la Grande-Bretagne auprès des Etat-Unis et vice versa".

Le Commonwealth, a-t-il déclaré en terminant, a donné et donne encore un bel exemple de coopération sans contrainte; c'est une organisation qui a bien servi l'humanité dans le passé, malgré ses nombreuses fautes d'action ou d'omission, et qui a encore beaucoup à donner dans les années qui viennent.

Le président du club, M. T. M. Atkinson, présidait la réunion.

Les marchés

14 JANVIER

Bouvillons jusqu'à 1,000 liv.	
De choix	$23.00—$23.50
Bons	21.50— 22.50
Moyens	18.00— 21.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Bouvillons au-dessus de 1,000 liv.	
De choix	$2[illegible].00—$23.00
Bons	22.00— 22.50
Moyens	18.00— 21.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Génisses	
De choix	$21.00—$21.50
Bonnes	19.00— 20.00
Moyens	16.00— 18.00
Ordinaires	14.00— 15.00
Veaux engraissés	
De choix	$23.00—$23.50
Bons	21.50— 22.50
Moyens	18.00— 21.00
Vaches	
Bonnes	$13.50—$15.00
Moyennes	11.50— 13.00
Taureaux	
Bons	$13.50—$15.00
Ordinaires	10.00— 12.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$27.00—$31.00
Ordinaires et moyens	16.00— 25.00
Porcs	
Grade "A"	$21.50—$23.00
Grade "B-1"	21.10— 22.60
Grade "B-2"	20.25— 22.35
Grade "B-3"	20.25— 21.75
Grale "C"	20.00— 21.50
Très pesants	12.50— 13.00
Truies no 1	13.00— 13.00
Truies no 2	12.50— 12.50
Oeufs	
A, gros, la douz.	.30
A, moyens, la douz.	.28
A, petits, la douz.	.22
Brade B	.24
Grade C	.16
Beurre	
De crémerie, la liv.	.60

Les obligations

14 JANVIER

Dominion du Canada	
2eme emprunt de la Victoire, 3%	$100.38—$100.88
3eme emprunt de la Victoire, 3%	99.05— 99.55
4eme emprunt de la Victoire, 3%	97.30— 97.80
5eme emprunt de la Victoire, 3%	96.13— 96.88
6eme emprunt de la Victoire, 3%	95.38— 96.13
7eme emprunt de la Victoire, 3%	94.13— 94.88
8eme emprunt de la Victoire, 3%	93.63— 94.38
9eme emprunt de la Victoire, 3%	93.12— 93.87
Province du Manitoba	
4% 1962 (C)	$98.50—$98.50
3% 1965 (C)	87.75— 87.75
3¾% 1966 (C)	93.25— 93.25
3% 1968 (C)	85.75— 85.75
Province de la Saskatchewan	
3¼% 1962 (C)	$94.25—$94.25
3¾% 1965 (C)	91.00— 93.75
½% 1968 (C)	90.75— 90.75

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. 923 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE —						
C.W. no 2	80.6	78⅜	80.2	80	79⅝	
C.W. no 3	78	75⅝	77.4	77.2	76⅞	
Fourrage no 1	74.4	72⅛	74	73.6	73⅛	
Fourrage no 2	71	68⅝	70.4	70.2	69⅞	
Fourrage no 3	69.4	67⅛	69	68.6	68⅜	
ORGE —						
C.W. no 2, 6 rangs	127⅛	126.6	128⅜	128⅝	128⅛	
C.W. no 3, 6 rangs	126⅛	125.6	127⅜	127⅝	127⅛	
Fourrage no 1	118⅛	117	118⅝	118⅞	118⅛	
Fourrage no 2	117⅝	116.2	117⅞	118⅛	117⅛	
Fourrage no 3	111⅞	110.6	112⅜	112⅝	112⅛	
SEIGLE —						
C.W. no 2	162⅜	160.8	162.4	161.8	158⅜	
C.W. no 3	157⅜	155.6	157.4	156.6	153⅜	
C.W. no 2 rej.	146⅜	144.6	146.4	145.8	142⅜	
C.W. no 4	141⅜	139.6	141.4	140.6	137⅜	
Ergot	143⅜	141.6	143.4	142.6	139⅜	
Sur voie net	162.6	161.2	163	162.6	159⅛	
AVOINE —						
Décembre	78	75⅝	77.4	77.2	76⅞	
Mai	75⅛	74⅛	75⅝	76	75⅛	
Juillet	75⅛	74.4	75.2	76	75⅛	
ORGE —						
Décembre	121⅞	120.6	122⅜	122⅝	122⅛	
Mai	116	115.6	117⅞	117⅝	117.2	
Juillet	115.2	115⅞	116.6	116.4	116.2	
LIN —						
Décembre	321.4	317	321.2	322.2	318.6	
Mai	323.4	319	323	324	321	
Juillet	328	320	321.4	325	323	
SEIGLE —						
Décembre	167.6	166	167.6	167	163⅝	
Mai	169⅜	167⅜	169⅞	168⅛	165.2	
Juillet	170.8	169⅛	170	169.8	166.6	

Mariage Monette-Labrecque célébré à Port Alberni

PORT ALBERNI — Le samedi 27 décembre, en l'église Notre-Dame des Victoires, Mlle Aline Labrecque, fille de Mme Rose Labrecque, unissait sa destinée à celle de M. Rosaire Monette, fils de M. et Mme Joseph Monette, de Lac Pelletier, Sask.

La mariée, au bras de son frère, Henri, portait une longue robe de satin blanc avec longue traine et tenait un bouquet d'orchidées et de chrysanthèmes.

Les filles d'honneur, Mlles Anna Labrecque et Lillianne Pryznyk, etaient vêtues de robes en taffetas avec jupes de tulle froncé, rose et verte respectivement.

Les garçons d'honneur étaient MM. André Monette et Denis Labrecque.

Le R. P. Wilfrid, O.F.M., officiait et Mme A. Ménard touchait l'orgue.

La réception eut lieu à la salle Somass, après laquelle les nouveaux mariés partirent en voyage à Victoria et Seattle.

Va-et-vient

M. et Mme E. C. Campbell, de Seattle, beau-frère et soeur de Mlle Labrecque, et M. et Mme G.-H. Labrecque, de Moclips, Washington, étaient de passage à l'occasion du mariage Monette-Labrecque.

M. et Mme Victor Kropninski et bébé allèrent en congé à Maillardville et Vancouver, à l'occasion de la fête de Noël.

M. et Mme Paul-H. Paquette et famille se rendirent aussi à Vancouver pour y visiter leur parenté.

Nos malades

Mme Cyr est retournée chez elle après un séjour à l'hôpital général West Coast.

M. Eugène Larose est aussi revenu chez lui après avoir été hospitalisé à la suite d'un accident d'auto.

M. Lionel Cyr est en convalescence chez sa mère. Il avait été transporté à l'hôpital pour fracture d'une jambe dans un accident.

Vancouver

Baptêmes

Le 21 décembre: Maurice-Paul, fils de Jean-Laurent Girard et de Diane Gagnon. Parrain, Paul Girard, frère de l'enfant; marraine, Marie-Louise Malfet.

Le 1er janvier: Patrick-André, fils de Patrick Bastien et d'Anne Bisson. Parrain, Louis Timm; marraine, Thérèse Bienvenu.

Le 4 janvier: Denise-Lorette, fille de Gustave Poitras et de Hélène Ursu. Parrain, William Carpenter; marraine, Irène Poitras.

Le 11 janvier: Joseph-Thomas-Brian, fils d'Edwin McCorchuk et de Lucie Cadieux. Parrain, L. Dansereau; marraine, R. Cadieux, tante de l'enfant.

Compte rendu annuel

Aux prônes des messes du dimanche 11 janvier, le R. P. Z. Bélanger, s.s.s., curé de la paroisse St-Sacrement, a communiqué aux paroissiens le compte rendu paroissial annuel. Les Pères de la paroisse ont visité 264 familles, ont distribué 22.300 communions, donné 18 baptêmes, fait 13 sépultures et présidé à 11 mariages dont 2 mixtes. Le R. P. Curé a aussi énuméré les oeuvres paroissiales et donné le rapport financier de l'année écoulée.

Souper des Rois

Le Cercle canadien-français a obtenu un franc succès avec sa traditionnelle fête des Rois, organisée pour le samedi 10 janvier, à la salle paroissiale. L'affluence au souper fut telle qu'on dut servir une seconde table et l'assistance durant la soirée fut débordante d'entrain. Au début de la soirée, M. Louis Normandeau, d'Edmonton, fit une allocution pleine d'à propos sur la situation et l'avenir des nôtres en Colombie Britannique. Puis, on s'amusa ferme à la mode du bon vieux temps, sous la présidence d'honneur du Roi et de la Reine de la circonstance: M. et Mme Holms.

Va-et-vient

M. Joseph Pageot, infirmier à l'hôpital St-Georges d'Alert Bay, C.B., était en visite chez sa mère, Mme Dora Pageot, où il a passé 15 jours. Il a aussi visité ses deux soeurs, Mmes E. Chicoine (Emilia) et M.-A. Hale (Antoinette), plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines et ses oncle et tante, M. et Mme L. Guénette. Il est retourné reprendre son travail pour le mercredi 9 janvier. Il était enchanté de son voyage.

Sooke

Bapteme

Le premier de l'an, en l'église Ste-Rose de Sooke, Ile de Vancouver, fut baptisé Joseph-Mar[c] Lavertue, sixième enfant de M. et Mme Jules Lavertue, de Sooke Harbor House. Assistaient à la cérémonie: S. Exc. Mgr J. Charbonneau, M. l'abbé J.-P. LeSann, ancien curé de Carleton, M. l'abbé J. Kennedy, aumônier militaire à Calgary et ancien curé de la paroisse; M. et Mme Arthur Lavertue, grands-parents de l'enfant, et Mlle Cécile Lefebvre, sa tante maternelle, ainsi que M. et Mme Georges Cagnat, de Victoria, M. et Mme Maurice Nolin, autrefois de Lévis, M. et Mme André Ostrem, de Victoria, et M. et Mme Raymond Blouin.

Les parrain et marraine furent M. et Mme Joseph Marsollier, de Domrémy, oncle et tante de l'enfant, actuellement en visite à Sooke Harbor House.

Joseph-Marc est le quarantième petit-fils de M. et Mme Arthur Lavertue.



Tous Responsables
DE L'ESPRIT CHRÉTIEN DANS LE MONDE

D'un bout à l'autre du monde

La joie de vivre

"Tous les convertis sont des enthousiastes, je suppose, raconte Dorothy Fournier, dans le numéro de janvier du **Catholic Digest;** mais, continue-t-elle, mon amie, Charlene, avait un enthousiasme qui dépassait celui de tous les autres. A tout venant, à ses parents, ses voisins, ses amis, elle parlait de son sujet favori, la religion.

"La mention d'un voyage le dimanche suffisait pour la lancer dans une dissertation sur la messe. Les diètes lui rappelaient le jeûne eucharistique. La mention d'un ami, du nom de Gérard, lui rappelait saint Gérard. Si quelqu'un parlait de littérature, elle ne pouvait penser à autre chose que "Seven Storey Mountain"; la meilleure conférence en ville n'avait pas autant de charme, pour elle, que la méditation de la dernière Heure sainte.

"La simple vue d'un prêtre éveillait en elle l'heureux sentiment d'appartenir à l'Eglise, et elle me confia qu'il lui fallait résister au désir de lui serrer la main et de dire: 'Moi aussi'.

"Mais l'incident le plus comique de tout survint quand l'une de nos amies entra un jour dans le bureau et dit dans un transport de joie et d'excitation, en étendant la main: 'Regardez, je suis fiancée'.

"Charlene agita la médaille scapulaire qu'elle portait constamment et dit: 'Regardez, je suis catholique'."

Mgr Léger s'adresse aux cultivateurs catholiques

"La vraie richesse est celle du sol, celle des institutions sociales." Telles sont les paroles qu'adressait S. Exc. Mgr P.-E. Léger aux membres du congrès général de l'Union catholique des Cultivateurs de Montréal. "Ayez donc le culte de la terre, poursuit-il; ne la quittez pas, ne la vendez pas. Même en étant pauvres sur votre terre, vous êtes plus riches qu'ailleurs avec beaucoup d'argent. Arrêtez-vous à songer au sort de l'ouvrier des villes soumis à des pressions sociales épouvantables. Il n'a que son salaire avec lequel il doit pouvoir prendre soin de sa famille. Il vit dans un milieu tel qu'on se demande comment il peut résister aux pressions sociales de toutes sortes, à l'alcool et à tous ceux qui l'exploitent. Faites votre devoir. Jamais il n'a été facile de faire son devoir, de pratiquer la vertu. Aussi a-t-on vu des empires crouler le jour où leurs chefs ont cru que la vertu était facile. Votre force, c'est avant tout d'être de bons chrétiens . . ."

Un tram-chapelle

On vient de vendre le dernier tramway de la ville de Regina, en Saskatchewan. L'acheteur, le curé de la paroisse de Lake Valley, Sask., a réalisé une véritable aubaine: $275 pour une voiture solide qui en a coûté $14,000 jadis. Ce tram sera transformé en chapelle mobile qui atteindra tous les catholiques dispersés dans la région et servira, en été, aux différents camps de la jeunesse catholique.

L'apostolat de la mer

Il y a environ 2,000,000 de marins dans le monde et la moitié d'entre eux sont des catholiques, selon des chiffres rendus publics par S. Exc. Mgr Abel Caillouet, de Nouvelle-Orléans. L'Eglise s'occupe de leurs intérêts spirituels par l'entremise d'une organisation appelée "L'Apostolat de la Mer".

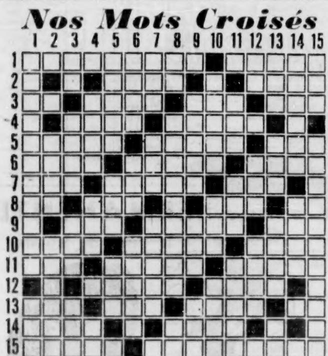
700 millions d'exemplaires

La question des "comics" américains vient à nouveau d'être soulevée à un congrès des Comités de l'Enfance à Washington. Celui-ci a demandé une révision de la loi américaine pour arrêter le flot de publications malsaines distribuées aux enfants à raison de "700 millions par an".

Le Congrès a non seulement condamné les "comics", qui ne le sont que de nom et traitent de crime, de violence, d'aventures amoureuses, d'imbéciles "surhommes" ou d'un Far-West d'opérette depuis longtemps disparu, mais il s'est élevé aussi contre les publications à petit format appelées "cheesecake". Ces publications, a-t-il déclaré, qui avaient eu pour but initial de diffuser à bas prix les grands classiques ou vulgariser certaines inventions techniques, ont dégénéré en astucieux appels à la sensualité, à l'immoralité, à la corruption et à la perversité.

P. G.

Nos Mots Croisés



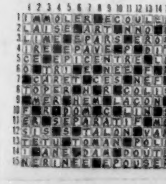
HORIZONTAL

[illegible]

VERTICAL

[illegible]

Solution du précédent



Vêtues de leurs nouveaux costumes modernes, quatre membres des Religieuses de Nazareth arrivèrent de Paris pour fonder leur première maison aux Etats-Unis, dans le diocèse de Yakima, Wash., où elles feront du travail de catéchisation. Nous les voyons ci-dessus au centre national de la Confrérie de la Doctrine chrétienne, à Washington, D.C., en compagnie du **R. P. Thomas S. Hansberry,** représentant de cette confrérie. Ce sont, de gauche à droite: les **Rév. Mères Champanhac, Damiens,** supérieure, et **Poussin,** et la **Rév. Sr Brigitte.** (NC)

Savoir dire "merci"

Il se tenait là, debout devant moi, ce petit gosse, venu pour un mot de recommandation en faveur de son papa.

Très habitué, pourtant, aux miracles des colonies de la montagne et de la mer, je contemplais, avec admiration, sa bonne mine.

Cet enfant, je l'avais vu partir, il y a 2 mois, si pâle, les yeux lui mangeant la figure, l'air, déjà, de trainer sa vie.

Et, aujourd'hui, je retrouvais un beau petit gars, à l'oeil vif, aux joues pleines, doré de soleil, et gai comme un petit mousse de là-bas . . .

— Mes félicitations! Tu as bien profité de la colonie.

— Pour sûr! Ce qu'on a bien mangé!

Il me disait cela avec un ton admiratif, à croire qu'il savourait encore la fameuse crème au chocolat du dernier dessert.

* * *

D'ailleurs, il n'avait pas besoin de me dire qu'il avait bien mangé, lui et ses camarades.

Précisément, j'étais en train de compulser les notes formidables à payer. Et elles me jetaient dans l'étonnement de ce que 120 petits Parisiens peuvent engloutir, quand ils arrivent à la mer...

Rien que pour le dernier mois, je lisais: 2 tonnes de pain; 2 quintaux de confitures pour le petit déjeuner; 52 kilos de chocolat pour le goûter; 400 kilos de viande et de poisson; 75 kilos de chocolat en poudre; 1,200 litres de lait; 500 kilos de fruits . . .

. . . Sans compter les "à-côtés"!

* * *

Alors, j'ai pris l'enfant paternellement par les deux mains et, le regardant bien dans les yeux, je lui ai demandé:

— Pries-tu encore quelquefois, quand tu es tout seul, pour ceux qui t'ont offert ces semaines magnifiques?

L'enfant baisse la tête sans répondre.

Aussi, j'insiste:

— Tu es un bon petit bonhomme, bien franc. Je te demande un oui ou un non . . .

— Eh! bien . . . non.

— Comme c'est mal!

— J'avoue . . . Mais je n'y pense même pas! . . .

* * *

Alors, j'ai continué la conversation:

— Tu ne sais peut-être pas que, pour t'offrir, à toi, ces 6 semaines de colonie, telle famille, que je connais bien, a renoncé au pèlerinage de Lourdes! . . .

. . . Et, dans telle autre, tous les enfants ont cassé leurs tire-lires . . . m'en ont envoyé le montant . . . et se sont privés, eux, d'une semaine de vacances pour que toi, tu puisses rester 6 semaines au lieu d'un mois. Avoue que cela vaut bien un merci.

— Oui . . . je suis un mufle!

* * *

— Eh bien! . . . il ne faut pas le rester.

. . . Et, comme la paroisse est une famille, j'ai cité, à cet enfant, deux souvenirs qui me sont personnels.

— Quand j'avais ton âge, j'étais déjà au Petit Séminaire. Et, un jour, très enrhumé, je toussais beaucoup dans l'étude.

. . . Un camarade, pris de pitié, derrière moi, me jeta une pastille de gomme. Ce n'est pas grand'chose! Eh bien, il y a de cela 77 ans, je m'en souviens encore. Et je prie pour lui. Il s'appelait Percot et il s'est fait Dominicain.

. . . . Plus tard, au Grand Séminaire, le supérieur, M. Bieil, me trouvant très déprimé, me faisait donner un verre de vin de Boulogne-sur-Gesse, son pays natal. Vin dans lequel il voyait un vrai réconfort. Je l'en remercie, encore, chaque soir, dans ma prière.

— Alors, toi . . . Comprends-tu où je veux en venir?

— Evidemment, je devrais prier pour ceux qui m'ont fait du bien. Mais, je vous l'ai déjà dit, je n'y pense pas.

— Et c'est pour que tu y penses que je t'ai dit ce que tu viens d'entendre. Car, vois-tu, l'ingratitude est un bien vilain défaut, hélas! trop répandu! Tu as lu l'histoire des dix lépreux? Un seul vient remercier. Et le Christ qui, lui, a tant de coeur, est tout triste à cause des autres qui ont empoché le miracle — et quel miracle! — sans un mot de reconnaissance.

Le gosse, pas méchant, est parti tout pensif.

J'espère qu'il racontera notre conversation aux camarades . . .

Savoir dire "merci" est une des plus douces choses, mais combien rare, même parmi les meilleurs gens, ici-bas.

Que d'incompréhensions je pourrais citer à ce sujet!

Et, pourtant, c'est un devoir de penser à ceux qui, ne nous connaissant pas, nous ont aimés comme des frères dans le Seigneur.

Pierre L'ERMITE.

Cinq chapelains catholiques parmi les morts en Corée

Le magazine américain **Time** publiait récemment une liste des chapelains catholiques et protestants qui étaient tombés sur le champ d'honneur en Corée. Sur les douze mentionnés, cinq étaient des prêtres catholiques auxquels des décorations militaires ont été décernées pour leur courage et leur bravoure.

Le chapelain Emil J. Kapaun, prêtre catholique, était resté avec un groupe de soldats séparés de leur bataillon par une attaque ennemie. Il encouragea les hommes à se défendre, soigna les blessés, pria avec les mourants. Quand, à la noirceur, les survivants retournèrent à leurs lignes, il resta à son poste pour s'occuper des blessés . . . On n'entendit plus parler de lui. La "Distinguished Service Cross" lui fut décernée.

Trois autres chapelains catholiques furent tués; l'un d'entre eux manque à l'appel depuis le 2 décembre 1950.

Nous sommes peut-être en droit d'espérer que M. Blanshard et les autres fauteurs de trouble de même acabit, si empressés à dénoncer les catholiques comme essentiellement incapables de faire preuve de véritable patriotisme, liront cet article du magazine **Time,** et qu'en plus, ils s'arrêteront pour analyser le fait que près de la moitié des chapelains tombés au champ d'honneur étaient des catholiques, bien que ceux-ci ne composent que 30% du personnel militaire religieux. Si le don de sa vie n'est pas un exemple convaincant, que faut-il de plus à M. Blanshard?

L'Eglise d'Angleterre n'est pas catholique

LONDRES — Deux prêtres catholiques ont répliqué à la prétention voulant que l'Eglise d'Angleterre soit encore une Eglise catholique.

Le très révérend Edwin Morris, évêque anglican de Monnout, avait affirmé, le 16 novembre, à l'abbaye de Westminster, que l'on ne peut "correctement qualifier l'Eglise d'Angleterre de protestante parce qu'elle est, en fait, l'ancienne Eglise de ce pays, réformée, à la vérité, mais toujours catholique".

Répondant à cette affirmation, à l'église St. James, l'abbé George P. Dwyer, supérieur de la Roman Catholic Missionary Society, a déclaré: "Quand vous changez le culte, l'enseignement et l'autorité d'une Eglise, c'est jouer sur les mots que de prétendre qu'il n'y a pas eu modification essentielle . . .

"Mais, en ces dernières années, le mot protestant semble être devenu impopulaire en certains milieux de l'Eglise d'Angleterre. Et ainsi voilà que le révérend Morris nie maintenant que l'église d'Angleterre soit en quoi que ce soit protestante."

L'abbé Joseph Christie, prêchant à l'église catholique de la rue Farm, a souligné, pour sa part, que "la caractéristique du catholicisme est la communion avec le Siège de Rome."

L'Afrique compte un sixième évêque noir

PIARS — La Congrégation de la propagande vient de séparer le diocèse de Mageru, en Afrique du sud, en deux diocèses dont l'un a été confié à Mgr Mabathoana, des Oblats de Marie Immaculée.

C'est le sixième évêque africain nommé par Pie XII. Les autres évêques sont Mgr Kiwanuka, vicaire apostolique de Masaka, Mgr Ramarosandratana, vicaire apostolique de Miarinarivo, à Madagascar, Mgr Bigirumwami, vicaire apostolique de Nyundo, Mgr Rugambwa, vicaire apostolique de Kagera, et Mgr Dodds, vicaire apostolique de Ziguinchor.

Une enquête du "Catholic Digest" révèle que 62 % des catholiques assistent à la messe

NEW-YORK — Le **Catholic Digest** révélait récemment, à la suite d'une enquête nationale très complète, que 62 p. 100 des catholiques américains adultes assistent à la messe chaque dimanche, et que 82 p. 100 d'entre eux remplissent "régulièrement" leurs devoirs religieux.

A peu près 68 p. 100 des protestants et 44 p. 100 des Juifs pratiquent "régulièrement" leur religion, d'après l'enquête.

Conduite seulement parmi des personnes de 18 ans et plus, l'enquête fut organisée sur une base professionnelle, selon la technique approuvée par le Dr George Gallup. C'est la première fois qu'une enquête nationale sur les croyances et les pratiques religieuses est tenue au pays.

En fixant le chiffre de ceux qui pratiquent "régulièrement" leur religion, le **Catholic Digest** a tenu compte du fait que beaucoup de personnes ont une raison légitime de manquer la messe un dimanche ou l'autre, à cause de vieillesse, de maladie, de mauvaise température, ou encore, parce que, dans certaines régions rurales, la messe est célébrée seulement une ou deux fois par mois.

Voici, en détail, les résultats de cette étude:

Ne fréquentent aucunement l'église: 35,000,000 d'Américains (32 p. 100).

Assistent aux services tous les dimanches: 35,000,000 (32 p. 100).

Assistent "parfois" aux services religieux: 38,000,000 (36 p. 100).

Parmi ceux qui assistent "parfois" aux exercices religieux, 11 p. 100 y sont fidèles une fois par mois; 12 p. 100, deux fois par mois, et 13 p. 100, 3 fois par mois. Ainsi, 6 personnes sur 10 fréquentent l'église 2 fois par mois ou plus souvent.

Pourcentage de chaque groupe

La proportion de pratiquants de chaque confession s'établit comme suit:

Catholiques: 62 p. 100 assistent à la messe tous les dimanches; 8 p. 100, 3 fois par mois; 6 p. 100, 2 fois par mois; 6 p. 100, une fois par mois, et 18 p. 100, pas du tout.

Protestants: 25 p. 100 fréquentent l'église tous les dimanches; 16 p. 100 y vont 3 fois par mois, 13 p. 100, 2 fois par mois, 14 p. 100, une fois par mois et 32 p. 100 ne pratiquent pas du tout.

Juifs: 12 p. 100 vont à l'église une fois par semaine: 4 p. 100, 3 fois par mois, 17 p. 100, 2 fois par mois, 11 p. 100, une fois par mois et 56 p. 100 ne pratiquent pas du tout.

Trente-trois p. 100 des femmes sont fidèles à leurs pratiques religieuses chaque semaine, tandis que parmi les hommes 29 p. 100 seulement le sont. Par ailleurs, les personnes entre 18 et 24 ans sont 2 p. 100 au-dessus de la moyenne nationale pour ce qui est de la pratique hebdomadaire. Aussi, les personnes plus instruites vont à l'église plus souvent que celles qui le sont moins.

La même enquête a révélé que 99 p. 100 des Américains croient en Dieu. La classification des nombreuses questions posées au cours de cette étude se poursuit encore et d'autres rapports seront publiés.

Commentaires

Le **Catholic Digest** ajoute le commentaire suivant sur l'enquête en question:

"Si un pessimiste tirait une conclusion générale, il en arriverait à la constatation suivante: 18 p. 100 des catholiques ne vont jamais à l'église, ainsi que 32 p. 100 des protestants et 56 p. 100 des Juifs. L'avenir de la religion aux Etats-Unis est sombre, en effet.

"L'optimiste envisage le problème de la façon suivante: 82 p. 100 des catholiques remplissent leurs obligations religieuses assez fidèlement; on peut en dire autant de 68 p. 100 des protestants et de 44 p. 100 des Juifs. Il est donc permis de conclure que l'avenir de la religion donne de grands espoirs.

"La conclusion la plus objective devrait combiner les deux points de vue: les chefs religieux ont raison de se réjouir à la vue du grand nombre de ceux qui pratiquent leur religion; mais ils ne peuvent demeurer indifférents quand ils considèrent les millions de personnes qui ne mettent jamais les pieds à l'église."

"Soyez fermes", dit le Saint-Père aux jeunes Allemands

"Cette vie sous le regard de Dieu demande la participation de l'homme tout entier. On entend d'amères plaintes au sujet de la recherche quasi insensée du plaisir et du luxe; vous devez faire front contre cela et vous enjoindre à vous-mêmes de vous arrêter là où la simplicité chrétienne et le sérieux de la vie indiquent des limites. Le glissement de la moralité publique est aussi inquiétant. Quand l'Etat par sa législation dresse des digues contre le libertinage et la licence dans les paroles, les illustrations et les représentations cinématographiques et théâtrales, il fait un devoir qui lui est élémentaire. Mais c'est vous-mêmes qui devez être le plus fort rempart contre le déferlement de l'immoralité par votre abstention dans toutes les circonstances où les commandements de Dieu et la dignité de l'homme sont foulés aux pieds; par votre ferme volonté de créer quelque chose qui, non seulement, n'outrepasse pas les droits de Dieu, mais qui, mieux encore, élève, purifie et sanctifie.

Le mot d'ordre de l'heure

Le mot d'ordre de l'heure est de ne pas se relâcher et de ne pas fléchir, mais d'être inébranlables, fidèles aux commandements de Dieu et aux moeurs chrétiennes, comme dans les meilleurs et les plus durs moments que l'Eglise ait connus. Seule la jeunesse qui pense et agit ainsi pourra un jour édifier une vie conjugale et familiale, heureuse et humaine; seule une telle jeunesse peut un jour prétendre gravir les degrés de l'autel et se consacrer sans esprit de retour au service du Seigneur. On ne va pas à l'assaut du ciel avec de la lâcheté; on ne gagne qu'avec du courage et de l'esprit de sacrifice.

Obligations envers les autres

Mais la foi catholique vous impose aussi des obligations envers les autres, envers le grand nombre de ceux qui, venant de vos rangs, se sont perdus et ont fait fausse route. Vous ne pouvez pas avoir de repos avant que vous ne les ayez ramenés. Envers ceux, ensuite, qui n'ont pas eu comme vous le bonheur d'avoir la foi pour ainsi dire dans leur berceau, mais qui la cherchent et la désirent ardemment. L'aide la plus précieuse que vous pouvez leur apporter est la prière et l'exemple d'une vie catholique authentique et intégrale.

L'avenir en Allemagne

Quand nous vous demandons de développer en vous avec la grâce de Dieu les vertus religieuses qui font l'homme catholique, nous le faisons aussi parce que Nous sommes fermement persuadé que ceux qui sont de vrais membres de l'Eglise sont aussi de vrais membres de la société humaine. Cela, Nous croyons opportun de vous dire à vous, jeunesse catholique allemande. Un lourd héritage du passé, un présent difficilement conquis et maintenu, un avenir chargé de nuages, telle est la situation de votre patrie."



Des paquets contenant de la nourriture sont présentés par ces 2 jeunes filles, membres d'une organisation de jeunesse, à **Mlle Sighle Kennedy,** directrice du projet de la N.C.W.C., pour venir en aide aux victimes de la guerre en Corée. La N.C.W.C. fait actuellement des plans pour amener des familles à adopter une famille coréenne dans le besoin. (NCWC)

La Hollande, pays de missionnaires

Dans un article paru dans les Missions Catholiques de novembre dernier, le R. P. Arijnon, des Pères du Saint-Esprit, fait le point du "mouvement missionnaire en Hollande". De cet article, fort intéressant, nous extrayons les principaux passages suivants.

Au 31 décembre 1950, la Hollande comptait 7,065 missionnaires hors d'Europe, parmi lesquels 3,229 prêtres, 1,071 frères et 2,534 religieuses, le reste du total étant formé par des laïcs-missionnaires et divers auxiliaires des Missions. Ces chiffres donneront une idée non seulement du travail apostolique ainsi effectué par les missionnaires néerlandais dans tous les pays du monde, mais aussi de l'esprit et du mouvement missionnaires qui règnent dans leur pays d'origine et qui sont d'autant plus remarquables qu'ils sont hors de proportion avec le nombre relativement réduit des catholiques en ce pays: environ 4 millions.

Le diocèse de Bois-le-Duc

Il n'est pas possible, naturellement, d'évaluer les résultats spirituels et la quantité des grâces qui correspondent à nos efforts, chez nous et dans le monde, mais on peut dire que notre pays — que l'on considère toujours comme une nation protestante bien que 40 pour cent de la population soient catholiques — se place dans les tout premiers rangs de l'armée missionnaire catholique. Le recrutement des vocations y est encore très florissant, bien qu'une baisse légère commence à se manifester en ce qui concerne les vocations de religieuses. Le tout petit diocèse de Bois-le-Duc compte 42 séminaires et instituts exclusivement destinés à la formation des futurs prêtres. On y trouve à peu près 600 couvents et communautés religieuses. Il nous faut néanmoins reconnaitre que le nombre des vocations diminue et que tout le monde redouble d'efforts pour remplir des établissements qui ont été construits en des temps plus prospères. D'autre part, ici ou là, les séminaires diocésains doivent s'agrandir, faute de place.

Centralisation des oeuvres

Un seul directeur national pour la Propagation de la Foi, et il est en même temps directeur national de St-Pierre-Apôtre, de la Ste-Enfance et de l'Union missionnaire du clergé: c'est Mgr H. J. J. Van Hussen. Il est assisté par un secrétaire national pour la Ste-Enfance et par des directeurs diocésains pour toutes les oeuvres missionnaires dans chaque diocèse. Ces personnages appartiennent tous au clergé séculier et, pour la plupart, n'ont pas d'autres fonctions. Cette formule est unique dans le monde catholique et permet d'entreprendre, sur le plan national, une action vraiment importante en faveur de l'une ou l'autre des oeuvres pontificales.

L'année passée, nous en avons eu deux exemples: le premier en faveur de la Propagation de la Foi, l'autre à l'occasion du dimanche mondial de la Ste-Enfance, que l'on célébrait pour la première fois, suivant les instructions du Saint-Père. Ces journées, en plus de l'exercice ordinaire, ont rapporté au bureau national les sommes suivantes: Propagation de la Foi: 731,748 fl. 24; St-Pierre-Apôtre: 375,670 fl. 35; Ste-Enfance: 225,204 fl. 69.

651,789 membres des oeuvres pontificales

On a lancé aussi des campagnes spéciales, qui tendent à devenir des institutions permanentes. A l'occasion de l'Année Sainte, on s'est énormément remué pour augmenter le nombre des adhésions à la Propagation de la Foi, car c'est de ces adhésions, et non des quêtes du dimanche des Missions, que viennent surtout les ressources de l'oeuvre. On proposait aux fidèles des lettres adressées au Saint-Père lui-même et où chacun lui déclarait son désir de contribuer à la Propagation de la Foi, et, dans une audience spéciale que lui accordait Mgr Paulo Giobbe, internonce à La Haye, Mgr H. J. Van Hussen pouvait présenter 260,715 lettres, émanant chacune d'un nouveau membre acquis à l'oeuvre. Aujourd'hui, pour les cinq diocèses des Pays-Bas, l'oeuvre compte 651,789 adhérents, ce qui représente 29 pour cent des 2,245,860 catholiques au-dessus de 12 ans. Fait remarquable dans le diocèse d'Utrecht, où les catholiques sont le plus dispersés parmi les protestants, cette proportion atteint 40 pour cent.

60 pour cent des enfants font partie de la Ste-Enfance

L'Oeuvre de la Ste-Enfance a fait tous les efforts possibles en vue de célébrer la Journée mondiale demandée en sa faveur par le Souverain Pontife. La date de celle-ci a été fixée au dimanche avant la fête de l'Ascension. Le mercredi des Cendres, on a distribué à tous les enfants des écoles des enveloppes qui leur serviraient de tire-lire missionnaire pendant le Carême. Sur ces enveloppes, on avait figuré le Christ recevant des pains des mains des enfants de l'Evangile, avec la légende: "Il a besoin de vous". Le jour de la fête, les enfants se sont rassemblés dans les églises pour déposer pendant la messe leurs enveloppes au pied de la statue de l'Enfant-Jésus. On n'a pas encore publié les résultats de cette expérience, mais le bureau national a déjà déclaré qu'on pouvait les estimer à 20,000 florins.

60 pour cent des enfants catholiques hollandais font partie de l'oeuvre. La plupart y sont inscrits, dès leur baptême, par le prêtre qui les baptise. On travaille ensuite à les diriger vers la Propagation de la Foi, à l'occasion du renouvellement des voeux de leur baptême quand ils atteignent l'âge de 12 ans.

L'Oeuvre de St-Pierre-Apôtre ne compte que 17 pour cent des catholiques susceptibles d'en faire partie. Cependant, ses membres viennent en aide à plus de 1,000 séminaristes en pays de Missions. Annuellement, l'oeuvre distribue 1,250,000 circulaires portant les prières et les intentions missionnaires.

En Hollande même, on ignore totalement que le budget des Missions est alimenté pour 95 pour cent par les activités particulières des missionnaires, tandis que la part des oeuvres pontificales n'est que de 5 pour cent. On ignore également, aussi bien le clergé que les fidèles, que les oeuvres pontificales, sauf cas exceptionnel, n'apportent aucun support financier aux instituts missionnaires du pays, et que ceux-ci sont bien obligés, s'ils veulent continuer à former des missionnaires, à se procurer des ressources par leurs propres moyens.

Emissions missionnaires

Le R. P. Ritjnen signalle ensuite parmi les activités missionnaires néerlandaises celles de la presse et de la radio. Notons que cette dernière a ses émissions missionnaires pour les petits et les grands: chaque troisième dimanche du mois, et le jeudi suivant, elle donne des nouvelles aux missionnaires hollandais dispersés à travers le monde.

Passant rapidement sur la Journée des malades, et citant l'action de la Mission des deux Indes, l'auteur finit par celle des Instituts missionnaires établis en son pays.

On y compte, en effet, 32 procureurs d'Ordre et Congrégations de prêtres, 59 procures de Congrégations de religieuses, 9 procures de Congrégations de Frères ou d'associations de laïcs-missionnaires.

Vingt-sept Instituts missionnaires de prêtres se sont associés pour former la V. M. (Verenigde Missionarissen: Union des Missionnaires), dont le but premier est l'organisation des Expositions missionnaires.

Vint-cinq Instituts missionnaires de prêtres, trente-sept Congrégations de religieuses, cinq Congrégations de Frères et le Cercle missionnaire d'un séminaire diocésain se sont entendus pour éditer, chaque année, un calendrier commun: De Algemene Missiekalender (le calendrier missionnaire général).

Diminution des vocations

Malgré tout le zèle et l'ingéniosité employés, malgré les résultats obtenus, l'auteur en concluant, laisse prévoir une certaine baisse dans les vocations missionnaires.

"On a parfois l'impression qu'on influence trop les enfants et que chacun cultive 'ses' vocations avec un soin trop jaloux. Le temps n'est plus où on pouvait se permettre de refuser la moitié des candidats, et la sélection des aspirants très jeunes (12 à 14 ans) devient de plus en plus difficile. Il n'en reste pas moins que le nombre des vocations missionnaires est encore impressionnant et surpasse celui de tous les autres pays. Espérons que la qualité marchera de pair avec la quantité, et que la Hollande catholique conservera son esprit missionnaire traditionnel."

XXVIe ANNEE NUMERO 17
Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Réal Gendron
Sous-directeur: Georges Chenard
Rédacteurs
Albert Frechette, Amedee Isabey, Raymond Bourque, Philippe L'Heureux, Odette Jobin.
Chroniqueurs
Richard Gratton, Louis Laurencelle, Robert Blain, Noël Rodrigue, Denis Bernardin (sports).

Excellence

Examens de décembre 1952

Versification: Léonce Aubin, Ubald Laurencelle, Gérald Lafrenière, Gérard Leclaire et Joseph Sherwood.

Méthode: Jean-Léon Bruyère, Claude St-Jacques, Ernest Létourneau, Léo Fontaine, Lucien St-Vincent.

Syntaxe A: Noël Laurencelle, Gérald Dureault, Arthur Ritchot, Marcel Lacroix, Ronald Hince.

Syntaxe B: Ernest Dupont, Louis Jolicoeur, Richard Roy, Fernand Gobeil, Fernand Letain et Richard Mageau.

Eléments latins A: Marcel Levacque, Claude Boily, Alphonse Tétreault, Georges Knych, Hubert Mangin.

Eléments latins B: Albert Dubé, André Gobin, Hubert Laurin, Jules Régnier, Gérald Freynet.

Eléments latins C: Roland Paillé, Arthur Trudeau, Guy Roy, Roland Boulet, Gérard Marchand.

Eléments français: Alphonse Joubert, Louis-Joseph Touchette, Denis Touchette, Jean-Marc Chartier, François Desjarlais.

• • •

Des mauvais tours? En voici . . .

Copieux pensum

Mon ami qui me jouait souvent de mauvais tours fit une bêtise en classe. J'y vis l'occasion de lui remettre ce que je lui devais. Je lui chuchotai que le professeur l'avait vu agir et avec cela, on sortit de classe. A l'étude, je pris un papier et écrivis "M. X . . . , vous irez en retenue durant deux heures et copierez 5 pages de Larousse". Je mis le billet dans une enveloppe et l'enveloppe dans son bureau. En voyant cette lettre signée par le "professeur", il accomplit la punition prescrite. J'ai bien ri le lendemain quand il remit au professeur son copiage. Il ne me joua plus de mauvais tours.

Gérald DUREAULT,
Syntaxe A.

• • •

Ne faites pas à autrui . . .

Un après-midi, durant la récréation, j'aperçus un élève qui retournait dans la classe. Il s'arrêta à la chaise de la maîtresse et défit une patte sans que cela paraisse. Puis, il sortit. J'entre à mon tour et fis la même chose à sa chaise.

La récréation finie, tous entrent en classe. La maîtresse s'assied lourdement sur sa chaise qui écrasa sous elle. Tous éclatèrent de rire, surtout l'auteur de la farce qui n'en pouvait plus et qui se laisse tomber sur sa chaise. Il tombe à terre à son tour. Les élèves l'aperçurent, recommencèrent à rire et notre gamin qui avait perdu le souffle restait par terre tout rouge . . .

Denis BEAULIEU,
Syntaxe A.

• • •

Correction méritée

Il y a quelques années, alors que j'étais en pension chez des personnes âgées, l'idée me vint de leur jouer un tour. La maison était assez basse et le mur arrière servait en même temps de toit. J'y grimpai donc et me rendis jusque sur la cheminée, ayant eu soin de bourrer mes poches de cailloux. Je m'assis sur le bord de la cheminée et commençai à jeter un à un les cailloux. Mon oeuvre finie, je descendis à pas de loup et entrai dans la maison ayant l'air d'un ange du paradis.

Aussitôt arrivé dans la demeure, je remarquai que le martinet n'était pas à sa place. Pendant que je regardais aux alentours, le vieil homme sortit d'une pièce voisine et mes amis . . . quelle correction! J'ai dû m'asseoir sur des coussins toute la journée tellement le derrière me faisait mal. Je n'ai jamais recommencé!

Jean SUSZKO,
Syntaxe A.

• • •

Une souris

Un jour, j'ai mis sur le plancher de la maison une souris en caoutchouc. Quand ma soeur est entrée, elle vit la souris, cria de peur et grimpa en vitesse sur une chaise. C'est alors seulement qu'elle reconnut que ce n'était pas une vraie souris. Toute la famille se moqua d'elle parce qu'elle avait eu peur d'une souris, en caoutchouc ou vraie!

Ronald HINCE,
Syntaxe A.

• • •

Perversité enfantine

Father Green, un bon Irlandais, avait annoncé sa visite dans une école de langue française. Les bonnes soeurs n'avaient pas manqué de recommander la politesse à leurs petites filles. A son entrée dans la salle de l'école, Father Green reçut des enfants ce chaleureux accueil: "Bonjour Père(e) Vert!".

Heureusement, il ne savait pas le français . . .

G.C.

• • •

Chez nos Anciens

M. Camille Ste-Marie

Nous avons oublié dans nos chroniques précédentes de recommander aux prières des anciens du collège de St-Boniface, Camille Ste-Marie (Méthode 1916), de Winnipeg, décédé au début de décembre.

Pro-maires

Il conviendrait de signaler qu'un ancien, Laurent Desjardins (Syntaxe 1938), a été choisi promaire de notre ville de St-Boniface. Mais que Larry ne se croie pas le seul à occuper ces fonctions: un autre ancien, Karl McNamara (B.-L. 1927), est actuellement pro-maire de la grande métropole canadienne, Montreal.

Décoré de la France

Nos félicitations vont à Marius Benoist (Rhét. 1916) qui recevait, le 4 janvier dernier, une décoration du gouvernement français. Un autre ancien qui se distingue au service de la culture française; que de tels exemples soient un stimulant pour les plus jeunes!

Ancien recteur, vice-président

Le R. P. Georges Desjardins, S.J., ancien recteur et professeur, a été nommé vice-président des Semaines Sociales du Canada dont Son Em. le cardinal P.-E. Léger est le président honoraire. On espère voir un jour prochain cette importante association tenir ses assises à St-Boniface.

Orateur

Comme quoi les discours des philos en faveur du Sou de l'Ecolier ont leur utilité: dans une récente soirée paroissiale à La Broquerie, Antonio Vielfaure (B.A. 1952), a pu intéresser et même charmer son auditoire en s'inspirant de ses discours d'autrefois sur l'Association d'Education du Manitoba.

Baptême

Le 26 décembre a été baptisé, dans la basilique de St-Boniface, Joseph-Gérald-Roger, né le 19 du même mois, fils de Léopold Verreault (Rhét. 1939) et de Doris Sénécal. Nos voeux de bonheur accompagnent ce futur collégien.

Sympathies

Nos vives sympathies à M. l'abbé Maurice Bonneville (B.-L. 1937) qui a eu la douleur de perdre sa mère et qui a été victime d'un pénible accident d'automobile. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé afin qu'il puisse reprendre ses activités apostoliques dans sa nouvelle paroisse de Morris.

Abandon du projet visant à détacher le clergé et les fidèles du St-Siège

Selon la Société des Missions étrangères de Maryknoll, dans l'état de New-York, les communistes abandonneraient bientôt leurs tentatives en vue d'établir une Eglise indépendante en Chine rouge.

Toujours d'après l'importante société missionnaire américaine, les Rouges auraient essuyé un lamentable échec auprès des laïcs et du clergé chinois, après que ceux-ci se furent aperçus qu'on tentait de les détacher du Vatican.

Dans un rapport détaillé sur les activités de 1952, la Société des Missions étrangères de Maryknoll révèle que 1,046 religieux étrangers ont été chassés de la Chine rouge, ce qui fait qu'on ne compte plus aujourd'hui que 787 missionnaires dans ce pays asiatique. Et encore, de poursuivre le rapport, il est presque certain que les missionnaires demeurés à leur poste jusqu'ici seront bientôt expulsés à leur tour. A l'heure présente, environ 2,500 membres du clergé indigène s'occupent de répondre aux exigences spirituelles des ouailles converties par les missionnaires étrangers.

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-247
AVERTI DU DANGER

Si les enchères ont averti le déclarant d'un danger qui peut le menacer, la conduite du jeu devra être conforme à la situation qu'ont révélée les enchères. Si le contrat est quelque peu osé, le reflet de levées supplementaires ne doit éblouir le déclarant et lui faire oublier le danger qui le menace. Ce n'est que par un jeu de précaution, inspiré par les enchères, que le déclarant de la main suivante pouvait réaliser son contrat.

DONNEUR NORD
Nord-Sud vulnérables

	N	
	♠ D 5 ♥ R 9 4 ♦ A 5 4 ♣ R D 10 6 2	
O		E
♠ R 8 7 6 2 ♥ V 7 ♦ 9 8 7 2 ♣ 9 8		♠ 10 9 4 ♥ A 10 8 5 2 ♦ V 10 3 ♣ A 4
	S	
	♠ A V 3 ♥ D 6 3 ♦ R D 6 ♣ V 7 5 3	

1 tr.	1 co.	2 S-A (1)	Passe
3 S-A	Passe	Passe	Passe

(1) Certes, Sud aimerait posséder une plus grande force à la suite adverse, alors qu'il dirige fortement le contrat vers sans-atout, mais aucune autre enchère ne pourrait mieux indiquer la forme et la force de sa main.

Entame: valet de coeur.

Alors que selon la routine le déclarant laisserait venir le premier coeur vers sa main, l'information fournie par les enchères lui indique nettement que cette manière de procéder conduirait au désastre, dès que Ouest reprendrait la main et retournerait un coeur; les deux dernières cartes de Nord devenant des victimes à la merci d'Est. Cependant, aussitôt le déclarant appelle le roi de coeur. Est ne pouvant laisser passer cette carte sans concéder deux levées de coeur, prend de son as. La présence du neuf de coeur au jeu du Mort paralyse l'adversaire.

Dans un effort pour accorder la main à son partenaire, Est s'attaque aux piques par le dix. En refusant de tenter l'impasse, il est possible que le déclarant sacrifie une levée supplémentaire, mais par contre il protège son contrat car il est essentiel que les trèfles soient affranchis alors que le déclarant est encore en état d'arrêter les coeurs. Sud prend donc le premier pique de son as et s'attaque aux trèfles par le valet. Vainement, Est refuse de prendre le premier trèfle, mais doit prendre le second de son as. Un pique accorde la main à Ouest qui continue l'attaque à coeur, mais le déclarant prend la main de sa dame et facilement obtient toutes les levées restantes. Ce résultat heureux n'a été obtenu que grâce aux deux jeux de protection: le premier consistant à couvrir le valet de coeur du roi du Mort, et le deuxième à refuser l'impasse qui se présentait à pique. Sans ces deux jeux de protection, il aurait été impossible de prévenir la perte de quatre levées de coeur, à la main d'Est.

✦ ✦ ✦

H-248
DONNEUR EST
Personne vulnérable

	N	
	♠ 10 3 ♥ A 9 2 ♦ A 7 5 2 ♣ V 8 5 4	
O		E
♠ 7 6 5 ♥ 7 5 3 ♦ R D V 10 8 4 ♣ 10		♠ R D V 9 4 ♥ R D V 10 ♦ 9 6 ♣ 6 3
	S	
	♠ A 8 2 ♥ 8 6 4 ♦ 3 ♣ A R D 9 7 2	

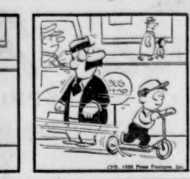
E	S	O	N
1 pi.	Contre	2 ca.	Contre
2 co.	3 tr.	Passe	4 tr.
Passe	5 tr.	Passe	Passe
Passe			

Entame: roi de carreau.

Inutile de vous attarder tristement à constater que de meilleures enchères vous auraient probablement conduit à la manche facile que représenterait 3 S-A. Après l'entame du roi de carreau, même contre la meilleure défense, il vous est possible de réaliser le contrat. Comment procéder?

Bonne semaine.

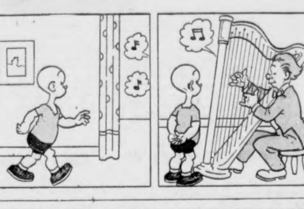
LOUIE par HARRY HANAN





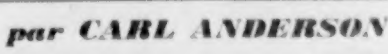


BOZO par FOXO REARDON







HENRI  par CARL ANDERSON





La Famille TÊTEBÊCHE par CHIC YOUNG

Je suis content d'arriver à la maison ! J'ai une faim de loup ce soir !

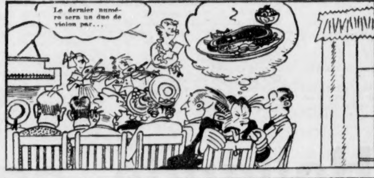
Rosaire, garde ton chapeau et ton veston... Nous allons à un récital des élèves de Mme McNuff.

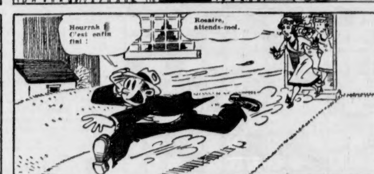


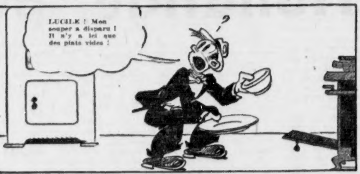


















Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

IL Y A DANGER!

par Emmanuel SOY

NUMERO IV

— Acceptez d'aller passer quelque temps là-bas, conseilla Emma, sans la moindre hésitation. Cela vous donnera le temps de vous retourner ... Puis, dans ces régions, vous pourrez peut-être plus facilement découvrir quelque chose .. Moi, je vais partir immédiatement, afin d'aller remplacer, pour une semaine ou deux, mon amie Thérese, qui s'exténue à la tâche et voudrait obtenir un congé de repos.

"Le sort en est donc jeté, je retournerai là-bas!", pensa Noémi, un peu surprise des remous de la vie.

Retourner là-bas, à présent que Mme Mauroux dormait au cimetière et que son malheureux fils se débattait contre une tragique destinée, qui eût prédit cela à Noémi Mauroux?

Et la jeune fille partit, elle aussi, après avoir envoyé un mot d'acceptation en réponse à l'invitation cordiale de son ex-tuteur. Elle n'avait jamais eu à se plaindre de celui-ci, non plus que de sa famille. Elle les reverrait donc sans déplaisir. Mais l'idée de rencontrer à nouveau son cousin, qu'elle n'avait pas vu depuis si longtemps, lui causait une émotion secrète, une appréhension vive. En quel état le trouverait-elle, grand Dieu?

La nuit qui précéda son départ, Noémi fit un rêve saisissant, dont elle devait se souvenir. Elle se trouvait dans le parc de Valensolles. Le château, éclairé par la lune, lui apparut tout à coup et elle allait y pénétrer comme autrefois, lorsque, à l'entrée du hall, elle aperçut un écriteau. Les lettres de cet écriteau devinrent alors immenses et noires. Et la jeune fille put y lire ce qu'elle avait lu récemment, à l'entrée d'une célèbre ruine féodale, dont une partie, trop effondrée, était défendue aux visiteurs:

"IL Y A DANGER"

Le danger mystérieux était embusqué dans les ténèbres béantes du superbe château. Un gouffre allait-il s'ouvrir sous les pas de l'imprudente? Ou une partie de la lourde voûte allait-elle s'effondrer sur sa tête?

Noémi ne le comprit pas, ne le sut pas. Mais une terreur froide, inexprimable, s'empara d'elle. Elle eût voulu s'enfuir et, clouée au sol comme on l'est dans les rêves, elle demeura là, gorge étreinte, coeur battant ... Alors, un grand cri, un hurlement de bête sauvage, monta de l'ombre. La jeune fille s'éveilla en sursaut, couverte de sueur.

"Quel mauvais rêve! C'est, sans doute, un signal d'auto qui m'a secouée ainsi ...

Et elle tourna le commutateur, afin de dissiper au plus vite l'effroi de ce cauchemar.

• • •

On approchait de Valensolles, la petite ville. Depuis le matin, Noémi, habituée à la sécheresse méridionale, s'étonnait et s'émerveillait de la beauté et de la diversité des paysages, que son souvenir atténué ne lui avait pas gardés si radieux. Tout était d'une délicieuse, d'une moelleuse fraîcheur. Les rivières coulaient à pleins bords. Oh! la jolie chose qu'un simple ruisseau où l'eau coule, quand on vient d'une région où les rivières n'ont de l'eau que lorsqu'il pleut!

Un beau soleil de fin d'après-midi éclairait ces tableaux rapides, Noémi ne regrettait donc rien du pays qu'elle quittait. D'ailleurs, il lui semblait être une exilée rentrant dans sa patrie.

A Valensolles-Tricz, la gare qui dessert le château, elle trouva une automobile l'attendant. Laissant en arrière la charmante vieille ville, avec son clocher élancé au dessus des toits gris et de vertes frondaisons de tilleuls séculaires, l'auto s'enfonça dans la belle avenue de la forêt.

Des paysages sylvestres, verdure, soleil, ombres, petits chemins délicieux, défilèrent à toute vitesse devant la voyageuse, qui les reconnaissait au passage.

Soudain, l'auto ralentit sa course, puis s'arrêta tout à fait devant une haute grille, flanquée de deux pavillons couverts d'ardoise. (Entre parenthèse, la conciergerie de Valensolles eût suffi à contenter les ambitions de Noémi.)

La jeune fille reconnut Ambroise, le gardien, qui, après le passage de la voiture, referma soigneusement la grille. Puis, dans une avenue plus large, encadrée d'arbres plusieurs fois centenaires, la course se continua durant quelques minutes. Noémi revit avec émotion les statues, les vasques, les bosquets. Enfin, l'on arriva dans l'espace découvert où s'étalait le dessin glorieux des jardins, des massifs, des jets d'eau, de la pièce d'eau centrale, le tout terminé par la silhouette Louis-quatorzième du château de Valensolles.

La voiture s'arrêta au pied du grand perron, en haut duquel attendait un homme que Noémi reconnut aussitôt. C'était M. Mauroux, élégant, svelte, avec ses cheveux devenus tout à fait blancs et son fin visage resté jeune. Il descendit prestement et se trouva à point pour aider la voyageuse à descendre.

Toujours courtois, toujours charmant, toujours dans la note exacte, c'est-à-dire gentiment paternel pour son ancienne pupille, il embrassa Noémi.

— Bonjours, ma chère petite ... Vous faites bien de venir vous reposer ici quelques jours. Vous verrez comme l'air doux de notre Touraine aura vite fait merveille et ramené un peu de rose à ces joues trop pâles ... Mon fils Léo ... Vous le reconnaissez, j'espère?

Noémi n'avait pas gardé un très sympathique souvenir du jeune Léo. Elle le retrouva transformé en un long jeune homme, suprêmement élégant, qui s'inclina devant elle d'une façon impeccable et la traita avec une courtoisie dédaigneuse ... si l'on peut accoler ces deux mots. (La courtoisie allait à lui-même, à son évidente vanité, à son désir de passer pour un parfait homme du monde. Le dédain seul était pour Noémi.)

La jeune fille lui tendit la main, sans se laisser intimider par ses grands airs. De ses parents, Léo était celui qu'elle revoyait avec le moins de plaisir. L'attitude de celui-ci ne la surprenait pas; elle n'avait rien pour attirer l'attention de ce distingué personnage: elle était pauvre, manquait d'éclat, n'avait pas de toilette chic. Oui, pauvre, sans appui dans le monde, sans aucune importance sociale; elle n'avait même pas eu l'esprit d'être jolie ou coquette d'une façon suffisante pour plaire aux yeux de ce jeune blasé.

"J'en serais bien avancée!" pensa-t-elle, ironique.

Et elle dit, tout haut, avec un peu d'hésitation, tout en gravissant les marches du perron:

— Comment va mon cousin Hubert?

— Hum ... pas trop mal ... En ce moment, du moins ... Je ne sais quand vous le verrez, car il a de longues crises d'insociabilité, durant lesquelles il ne veut voir absolument personne ... pas même nous ... Enfin, cela dépendra de son état d'esprit ... N'ayez point trop peur de lui, ma chère enfant ... quoique, parfois, il faille prendre garde ... Il est généralement doux, mais il a aussi des moments redoutables ... Oui, il a parfois des colères, des impatiences ...

— Dites des crises sérieuses, intercala le beau Léo.

M. Mauroux parut contrarié et reprit, avec une sorte de hâte:

— Enfin, ces moments sont relativement rares ... C'est évidemment, un malade, un pauvre malade ... Mais il nous faut déjà remercier Dieu de le voir en cet état ... Car, assez longtemps, nous avons cru qu'il ne pourrait vivre ... Puis, il nous fallut redouter l'irrémédiable démence ... Pourvu que cela dure! ...

Noémi frissonna. Une tristesse profonde émanait pour elle de cette belle demeure qu'elle avait vue si animée et si brillante. Elle ne pouvait oublier le déroulement du cortège funèbre de Mme Mauroux, le long de ces nobles avenues. Quelque chose du silence de la mort flottait autour du château et dans les ombres de son parc.

Une partie du château était, d'ailleurs, fermée. M. Mauroux entraîna Noémi à gauche, en lui expliquant que les grands appartements et les salles de réception demeuraient clos, depuis le grand malheur.

— Et ils ne sont pas près de se rouvrir.

Les Mauroux occupaient l'aile gauche du château, dont le jeune maître malade occupait l'aile droite.

Peu à peu, les Mauroux, d'abord confiés dans les appartements qui leur avaient été réservés du vivant de la châtelaine, avaient ouvert d'autres pièces, s'installant largement. A qui et à quoi servait cet immense Valensolles? Toutefois, une raison de convenance leur avait fait respecter le centre du château et les pièces d'apparat où les maîtres de ces lieux avaient donné de si belles fêtes.

Mme Mauroux vint au-devant de l'arrivante, aussi aimablement qu'il était en elle. Tandis que son mari faisait un châtelain intérimaire d'une indéniable distinction, Mme Edmond Mauroux gardait un air de petite bourgeoise. Richement mise, elle ne tirait de sa toilette aucun avantage, car elle manquait d'aisance et de simplicité. Elle avait pris l'habitude de parler aux domestiques sur un ton cassant, qu'elle transposait facilement à l'usage de sa famille.

Cette rogue châtelaine ne pouvait guère effacer le radieux souvenir de l'élégante, gracieuse et spirituelle Mme Mauroux de Valensolles.

— Nous avons, ces jours-ci, Cécile, notre belle-fille, en attendant que Gaston puisse prendre quelques jours de vacances ... Elle se plaît beaucoup ici, de même que notre petit Maurice. ....

(Maurice était l'unique enfant du jeune ménage Mauroux.)

Cécile, la petite maman, était une très élégante personne, coiffée à la dernière mode, très peinte, douée d'un tour d'esprit assez amusant. Ame légère, frivole, mais sans méchanceté. Elle riait de tout et trouvait très naturel de jouir du château, du parc, des voitures, puisque ce pauvre cousin Hubert ... N'est-ce pas, on ne pouvait pas tout fermer, sous prétexte de la maladie du châtelain?

Elle accueillit gentiment cette parente qu'elle ne connaissait pas, l'appela tout de suite par son prénom et l'entraîna dans une autre pièce, pour s'arranger un peu.

— Car il faut bien s'arranger ... Vous devriez mettre un peu de rouge pour brunes ... Au fait, êtes-vous brune ou blonde? ... On n'y voit plus guère, ici ... En tout cas, Noémi, vous êtes trop pâle pour la mode ... Faites comme moi. Un peu de rouge donne du ton ... Figurez-vous que ...

Tout en remettant du rouge, un peu trop vers les tempes, la jeune femme conta, avec de grands éclats de rire, une réflexion entendue par elle-même, sur son propre compte. La vieille femme de charge, Mme Jeanne, avait dit: "Cette jeune dame Mauroux est tellement peinte, que le bon Dieu qui l'a faite ne serait pas capable de la reconnaître."

— Pour me venger, je l'appelle Dame-Jeanne, ce qui la fait d'autant plus enrager qu'elle a le nez rouge et le teint un peu allumé, comme si elle buvait trop de vin.

Ce bavardage de perruche contrastait singulièrement avec la couleur des pensées de Noémi, en ce premier instant de son retour au château de Valensolles.

"C'est drôle comme je vais détonner dans ce milieu, se dit-elle avec un soupir. Mme Mauroux avait beau être grande dame, je me sentais mieux sa cousine."

Par bonheur, il y avait M. Mauroux, homme délicat, charmant causeur, qui, pendant ce premier repas pris en commun, sut intéresser Noémi. La jeune fille, à travers ces entretiens, gardait cette idée obsédante que le malheureux Hubert était tout proche, qu'elle le verrait demain, sans doute. Et, au fond, elle ne pensait qu'à ce revoir, dont elle avait peur.

Le lendemain, elle s'éveilla dans sa jolie chambre. Elle n'aperçut point son cousin se promenant dans les allées; elle ne le rencontra point aux repas, et le jour entier se passa sans qu'Hubert eût donné signe de vie. Elle n'ignorait pas que le jeune homme vivait tout à fait à part et, pour ses promenades, s'éloignait du côté habité par son oncle; mais, malgré les avertissements de M. Mauroux, elle ressentit une vive déception du silence et de l'absence du jeune homme.

Oui, décidément, le malheureux garçon était bien changé. Jadis, lui, si courtois, serait venu saluer aussitôt sa cousine. Puis, ils eussent pu parler ensemble de Mme Mauroux, la chère disparue. Ah! pauvre Mme Mauroux, comme il valait mieux qu'elle fût morte! Que dirait-elle, si elle était là pour voir son fils en cet état d'abaissement? Pauvre, pauvre Mme Mauroux!

(à suivre)



Cette boîte décorative peut égayer un mur de cuisine, et fait également très bien sur un palier. Pendant un ou deux mois, vous pouvez y mettre, sur les étagères, des petits travaux manuels de votre fillette ou de votre garçonnet. Pour changer, maman peut y exposer des bibelots venant de la maison de grand-mère, ou de la vaisselle rare achetée ici et là.

La boîte décorative illustrée est en retrait dans le mur et peut être faite en deux heures de temps avec un marteau et une scie. Pour l'encastrer, il suffit d'enlever le plâtre entre deux montants ou plus. Pour le fond de la boîte, servez-vous d'une planche en bois aggloméré "Masonite" d'un huitième de pouce, coupée de la grandeur voulue. La surface dure et lisse peut être peinte de la couleur que vous aimez. Posez, entre les montants, des étagères en bois fini d'un pouce d'épaisseur.

Les étagères et la boîte seules, même si des objets intéressants y sont mis, ne suffisent pas pour donner une apparence de fini. Il faut tout autour une bordure décorative qui servira de cadre.

Pour cette bordure, nous recommandons du Masonite Presswood durci de ⅛". Les bords peuvent être découpés en dents arrondies ou pointues. Le Masonite se travaille facilement avec des outils ordinaires. Après y avoir appliqué une couche primaire, vous pouvez recouvrir toute la surface de peinture, d'émail ou de laque. Il y a des personnes qui préféreront recouvrir la bordure de papier peint ou l'orner de décalques.

Cette boîte décorative serait également bien à sa place dans la chambre d'enfant. On peut y mettre les jouets du bébé quand il ne s'en sert pas.

Et, quand vient l'hiver, le printemps est déjà là si vous mettez des petites plantes en pots sur les étagères, du lierre rampant ou des géraniums rouges.

Le Courrier de Louise

Q.—Comme nous sommes en deuil de notre mère, nous aimerions savoir combien de temps il nous faudra porter du noir. Aussi, devons-nous envoyer des cartes de Noël? Merci d'avance. — UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—Je ne comprends pas comment il s'est fait que votre lettre me soit arrivée trop tard pour le dernier Courrier avant Noël, vous l'aviez écrite assez tôt pourtant. Je regrette infiniment, mais pour l'avenir, et pour d'autres, je dois vous dire qu'on n'en envoie pas lorsqu'on est en deuil. A celles que l'on reçoit, on répond par un mot sur sa carte de visite ou sur une carte blanche.

Vous ne me dites pas depuis combien de temps vous êtes en deuil, mais pour une mère, la règle générale est: un an de noir et un an de demi-deuil. Dans notre partie du pays, cependant, la coutume semble vouloir six mois de noir et six mois de demi-deuil maintenant. Tout dépend de la coutume observée dans votre région, mais n'oubliez pas que le deuil ou les vêtements de deuil ne sont que des marques extérieures qui signifient que la personne qui le porte est dans la peine et que l'on doit respecter son chagrin. Aussi, c'est dans le coeur que réside notre peine et non dans le vêtement.

• • •

Q.—Pourriez-vous me dire à quel endroit je pourrais trouver un livre ou une revue qui publie les noms et adresses de correspondantes? Les jeunes filles catholiques sont difficiles à trouver par ici. J'ai 31 ans. Merci — UN QUI VEUT MARIER UNE CATHOLIQUE.

R.—Permettez-moi de vous féliciter de votre bonne intention indiquée par votre signature. Vous êtes bien sage et je voudrais bien vous aider. Vous pouvez toujours faire insérer une annonce dans notre journal, aux taux indiqués. Je crois que vous auriez de très bons résultats. Aussi, certaines revues canadiennes-françaises, telles que la Revue Moderne publient certaines annonces à ce sujet. Si vous vous trouvez une correspondante, soyez prudent avant de vous engager sérieusement. Vous pouvez toujours obtenir de bons renseignements en écrivant au curé de la paroisse où elle habite.

• • •

Q.—Pouvez-vous me dire si l'eau de bleuets est un bon traitement pour les yeux? Merci. MYOPTE.

R.—Je ne connais pas ce traitement, et vous feriez bien, si vos yeux vous font souffrir, de consulter un spécialiste. Les yeux sont des organes tellement délicats que tout traitement qui n'est pas contrôlé par une personne compétente risque de leur faire un dommage irréparable.

• • •

Q.—Mon mari choisit toujours les occasions où nous avons de la visite pour me faire des reproches et des remarques désobligeantes. Je n'ai jamais rien dit, espérant que cela se passerait, mais franchement je suis souvent très humiliée des choses qu'il me dit devant nos invités. Que faire? chère Louise. Merci, vos conseils m'ont aidée dans le passé. — PAS MAUVAIS TOUT DE MEME.

R.—Vous auriez dû parler à votre mari aussitôt après le départ de vos invités la première fois qu'il a agi ainsi, lui laissant entendre que vous ne vouliez pas être traitée de la sorte et que si la chose se répétait, vous sauriez le mettre à sa place devant ses amis. Il n'est pas trop tard encore, et vous devez le faire. Ne soyez pas humiliée, c'est lui qui se fait mal juger en exhibant sa mauvaise éducation.

• • •

Q.—Veuillez me dire ce que c'est que "avoir la mémoire du coeur"? Je ne comprends pas bien cette expression. J'ai souvent profité des conseils que vous donnez aux autres et vous en remercie. — MARGUERITE.

R.—C'est une expression qui signifie "avoir de la reconnaissance", se souvenir d'un bienfait reçu.

• • •

Q.—Je dois me marier en janvier. On me dit que je ne pourrai pas porter une longue robe blanche avec voile. Est-ce vrai? Et pourquoi devrais-je porter un chapeau plutôt qu'un voile? Merci. — INQUIETE.

R.—Ne soyez pas inquiète. La longue robe blanche pour la mariée est de mise en toute saison, ainsi que le voile qui l'accompagne. On vous a mal renseignée.

• • •

Q.—Quand un employeur demande des références ou recommandations, doit-on fournir les noms de ceux pour qui on a travaillé auparavant ou ceux de relations personnelles qui connaissent notre caractère? Je vous remercie beaucoup.

R.—Il faut fournir des renseignements sur le travail fait, où et quand, ainsi que les noms de ses anciens patrons et des lettres de recommandation si possible. Il est toujours bon de pouvoir donner les noms de personnes connues et sérieuses qui peuvent renseigner l'employeur au sujet de notre caractère.

• • •

Q.—Ma fille se mariera prochainement. Pour le mariage, j'ai une jolie toilette bleu marine et un manteau de seal d'Hudson. Que me conseillez-vous comme accessoires? Dois-je porter des gants blancs? Merci. — MERE DE SUZI.

R.—Ayez donc un joli chapeau de feutre bleu-nuit et une sacoche de suède assortie. Les gants blancs sont de rigueur à cette occasion.

• • •

Q.—Je viens de sortir mon manteau de fourrure du coffre de cèdre où je l'avais mis à l'abri des mites. Il est tout plissé et quoique je l'aie suspendu dehors, les plis ne semblent pas disparaître. Que dois-je faire? — RECONNAISSANTE.

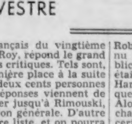
R.—Vous faites mieux de le confier à un fourreur qui le rebloquera. On ne doit jamais mettre les manteaux de fourrure dans des coffres où on ne peut les suspendre.

LOUISE

La vie de l'esprit

Nos meilleurs romans

par GUY SYLVESTRE



Quel est le meilleur roman canadien-français du vingtième siècle? C'est **Bonheur d'occasion**, de Gabrielle Roy, répond le grand public; c'est **30 arpents**, de Ringuet, opinent les critiques. Tels sont, en effet, les deux romans qui occupent la première place à la suite des réponses à l'enquête sur ce sujet. Plus de deux cents personnes ont répondu à cette enquête et, comme ces réponses viennent de tous les milieux et de partout depuis Vancouver jusqu'à Rimouski, elles sont sans doute représentatives de l'opinion générale. D'autre part, un jury de dix membres a établi une autre liste, et on pourra comparer l'une à l'autre et constater quels sont les romans sur lesquels les critiques et le grand public sont d'accord et ceux qu'ils jugent différemment.

Le grand public a voté parfois pour des livres qui ne sont pas des romans ou qui ne sont pas des romans canadiens, comme **Maria Chapdelaine** qui a eu quatre-vingt-deux voix. D'autre part, les critiques ont accordé des voix à **la Petite Poule d'eau** et au **Torrent**, qui ne sont pas des romans. Mais peu de voix ont été perdues et elles sont assez nombreuses pour donner une juste idée de l'opinion générale. Voici d'abord le choix du grand public:

1. **Bonheur d'occasion**, de Gabrielle Roy.
2. **Menaud, maître-draveur**, de Félix-Antoine Savard.
3. **Le Survenant**, de Germaine Guèvremont.
4. **30 arpents**, de Ringuet.
5. **Au delà des visages**, d'André Giroux.
6. **Pieds nus dans l'aube**, de Félix Leclerc.
7. **La Minuit**, de Félix-Antoine Savard.
8. **Pierre le Magnifique**, de Roger Lemelin.
9. **Les Plouffe**, de Roger Lemelin.
10. **Les Elus que vous êtes**, de Clément Locquell; **Marie-Didace**, de Germaine Guèvremont.

Suivent ensuite: **Au pied de la pente douce**, de Roger Lemelin; **les Engagés du Grand Portage**, de Léo-Paul Desrosiers; **les Velder**, de Robert Choquette; **la Sève immortelle**, de Laure Conan.

★ ★ ★

Voici, d'autre part, le choix des critiques constitués en jury (Paul Beaulieu, Maurice Blain, Jean-Charles Bonenfant, Jean Bruchési, Pierre Daviault, Roger Duhamel, Romain Légaré, o.f.m., Jean Le Moyne, Albert Pelletier et Lucette Robert):

1. **30 arpents**, de Ringuet.
2. **Bonheur d'occasion**, de Gabrielle Roy.
3. **La Fin des songes**, de Robert Elie; **Le Survenant**, de Germaine Guèvremont.
5. **Au pied de la pente douce**, de Roger Lemelin.
6. **Pierre le Magnifique**, de Roger Lemelin.
7. **Au delà des visages**, d'André Giroux.
8. **Les Plouffe**, de Roger Lemelin.
9. **La Fille laide**, d'Yves Thériault; **Ils posséderont la terre**, de Robert Charbonneau.

Suivent ensuite: **Menaud, maître-draveur**, de Félix-Antoine Savard; **le Poids du jour**, de Ringuet; **la Vie quotidienne**, de Thérèse Tardif; **Mathieu**, de Françoise Loranger; **Evadé de la nuit**, d'André Langevin; **la Forêt**, de Georges Bugnet, et **Un homme et son péché**, de Claude-Henri Grignon. Quatorze autres romans ont eu une ou deux voix des critiques, tandis que le grand public en a mentionné plus de cinquante autres.

Cette enquête prouve d'abord qu'il n'y a pas d'écart considérable entre l'opinion des critiques et celle du grand public, du moins en général. Six romans se trouvent sur les deux listes de dix premiers. D'autre part, **Menaud** et **Pieds nus dans l'aube** ont obtenu nombre de voix du grand public, mais n'ont obtenu des critiques, le premier, quelques voix, et le second, aucune. Egalement, il faut souligner que **la Fin des songes**, placé très haut par les critiques, a été totalement ignoré du grand public. **La Fille laide** et **Ils posséderont la terre** ont été retenus par les critiques, mais non par le grand public. En général, toutefois, l'opinion du grand public et celle des critiques se rencontrent.

Il faut signaler ensuite que les romans primés ont tous paru au cours des quinze dernières années. Les romanciers les plus connus vers 1930 sont tous absents ici, sauf Laure Conan et Robert Choquette, qui ont obtenu quelques voix du grand public. Parmi les absents qui étaient les plus connus, il y a Harry Bernard, Robert de Roquebrune, Jean-Charles Harvey, Alonié de Lestre, Rex Desmarchais. Il faut souligner aussi que certains romans récents auxquels on a fait une grande publicité n'ont guère eu de votes.

Il y aurait encore beaucoup à dire en marge d'une telle enquête, mais l'espace nous manque pour le faire. Les lecteurs tireront leurs propres conclusions. Ceux qui n'auraient pas encore lu l'un ou l'autre des romans choisis voudront sans doute le faire avant longtemps. Nous avons, en effet, des romans qui méritent d'être lus et cette enquête souligne ceux qui, d'après ceux qui nous ont répondu, sont les meilleurs. C'est un critère qui vaut bien les autres. Il indique, en tout cas, quelle est aujourd'hui l'opinion de ceux qui lisent.

La place de Riel dans l'histoire

SASKATOON — Une société historique désire conserver et défendre tous les lieux qui se rattachent au souvenir de la rébellion de Louis Riel en 1885 et qui d'une façon ou l'autre constituent des jalons de la grande poussée vers le nord.

La société historique de Duck Lake appuie la campagne qui est déjà assez intense et qui a donné à date quelques résultats. En effet, récemment, on classait comme monument historique le vieux presbytère de Batoche dont Riel fit son quartier général au plus fort de sa lutte. Maintenant, on voudrait qu'il en soit de même de l'église St-Laurent fondée par le Frère André, missionnaire catholique.

Plusieurs des partisans de Riel sont enterrés dans le cimetière de cette église qui fut construite en 1873. On veut aussi classer comme monuments le magasin Stobbart, la cellule où fut détenu le chef indien Almighty Voice, de même que le précipice dans lequel, aux premiers jours de la colonisation dans l'Ouest, on lançait les troupeaux de buffles vers leur mort.

La société est d'avis que l'on devrait indiquer tous ces lieux par des poteaux indicateurs; que le "trail" suivi par Riel pourrait être visité par les touristes comme il faudrait aussi conserver les maisons des Métis qu'on y voit encore. La société recueille actuellement tous les documents, lettres, souvenirs.

Récemment, une famille de Métis a remis à M. l'abbé Antoine d'Eschambault, de St-Boniface, le revolver avec lequel Riel tua Thomas Scott, l'incident sanglant qui devait être le début de la rébellion. L'arme est actuellement au musée de St-Boniface. L'on cherche aussi à retrouver à Batoche la tombe de Gabriel Dumont, le fidèle ami de Riel. Le principal et premier travail consistera à relever toutes les tombes des partisans de Riel tant à Batoche qu'à St-Laurent.



Les sports d'hiver

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

(suite)

Pendant le séjour dans les stations de sports d'hiver, ceux qui ne pratiquent pas le ski auront tout de même intérêt à suivre certaines règles d'hygiène.

L'hygiène alimentaire sera, à peu de choses près, celle des skieurs, mais tout de même avec moins de rigueur puisqu'ils ne font que des exercices limités ou de courtes excursions. Ils consommeront surtout des hydrocarbonés, mais pourront faire un plus large usage des graisses et des albuminoïdes. Les graisses, en particulier, fournissant beaucoup de chaleur, leur utilisation est à recommander pendant les grands froids. C'est surtout au beurre, aux fromages gras, aux amandes, aux noix et aux aliments préparés à la graisse et à l'huile que l'on aura recours. Les matières albuminoïdes (viandes) sont également utiles comme source d'énergie et de chaleur, mais elles seront utilisées avec modération, car ces produits surmènent les reins et le foie, ce qu'il faut éviter; car, par suite de la fatigue et de l'exercice, même modéré, l'organisme fabrique des produits toxiques qui, eux aussi, viennent occasionner un travail supplémentaire à ces organes.

Du point de vue hygiène générale, quelques précautions sont à prendre. Les principaux agents physiques (chaleur, froid, lumière, pression atmosphérique, etc.) ont une action plus importante en montagne qu'en plaine à cause de leur intensité ou de leurs variations brusques. L'air étant très pur, très lumineux, les rayons solaires et les rayons ultra-violets déterminent rapidement des coups de soleil, des brûlures de la peau et même des conjonctivites parfois graves. On les évitera en enduisant la peau de corps gras ou de vaseline et en portant des lunettes fumées, surtout les jours de grand soleil sur la neige.

Enfin, une bonne hygiène du vêtement est nécessaire, surtout pour lutter contre les causes de refroidissement. Il faut partir en montagne parfaitement bien équipé. La mode n'a rien à y voir, et certains costumes de skieuses sont plus pratiques pour les dancings que pour les cimes neigeuses. Les vêtements doivent être suffisamment amples pour ne pas gêner les mouvements, et ils doivent être confectionnés en un tissu qui soit mauvais conducteur de la chaleur pour éviter les refroidissements. C'est donc à la laine que l'on aura recours.

Les bienfaits de la montagne ne se comptent plus et sont admis par tout le monde: pureté de l'air, radiations chimiques et calorifiques, exercices physiques ont une action stimulante, anti-anémique, tonifiante, fortifiante. Mais la pratique des sports d'hiver, sans être réservée à une élite, nécessite cependant de solides qualités physiques et, en tout cas, une intégrité à peu près absolue des principaux organes (coeur, poumons, foie, reins). Un grand nombre d'amateurs de sports d'hiver sont tout à fait inexpérimentés et courent au devant de nombreux déboires et de cruelles désillusions. Il ne faut pas oublier que la montagne est capricieuse, dangereuse même, et, pour en savourer toutes les joies, quelques précautions sont indispensables.

Dr J.-G. LAURIN

Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Pour téléphoner une petite annonce signalez 74-3372

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère. P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "NEVER GREY". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit à **A.J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man.** T.F.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface.** Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

REMEDES d'herbages et de plantes par un Père missionnaire. 48 remèdes curatifs bienfaisants. Souffrez-vous? Des centaines sont soulagés ou guéris. Ecrivez pour obtenir livrets gratuits et explications. **F. Mahé, 254, boulevard Dollard, St-Boniface, Man.** 764-T.F.

UNE MAISON D'ENSEIGNEMENT accepterait le don d'un piano usagé mais en bonne condition, qui ne sert plus à la maison. **Ecrire à Boite 226, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 226-T.F.

AUX LISEURS — Demandez catalogues gratuits; avons tous genres livres venant de Paris. 2,000 titres différents au moins, milliers dollars en stock; fournissons gratuitement 12 catalogues différents par an. Le plus grand choix au Canada. **ETOILE, 227, Mont-Royal est, Montréal.** 261-T.F.

MAISON A VENDRE A MOOSE JAW — Maison de rapport, en brique, solide. 4 suites entièrement privées. Central. Prix raisonnable. **S'adresser à Suite 2, 160 est, rue High, Moose Jaw, Sask.** 475-40P.

A VENDRE A ST-CLAUDE—320 acres, clôturées, toutes défrichées, excepté 45 acres; 75 acres semées en seigle d'automne: $7,500.00. — Aussi: 320 acres, environ 140 en culture, clôturées, avec bâtiments; bonne terre pour culture mixte: $8,400.00. **S'adresser à Antoine Jacques, C. P. 41, St-Claude, Man.** 486-41P.

A VENDRE — Ferme de 160 acres, 70 en culture; bons pâturages; très bien clôturée. Très bonne terre pour culture mixte. Vendra à prix raisonnable, pour raison de santé. **S'adresser à Henri-E. Bélair, Lac du Bonnet, Man.** 473-40P.

A VENDRE — Garage 40' x 86' — machineries et outillage. Maison de 7 pièces, séparée. Electricité et citerne à eau. **S'adresser à Aldéric Pilon, Ste-Agathe, Man.** 448-40P.

MAISON A VENDRE — Dans village d'Aubigny — 16' x 20', fondations de surface (2 pieds); ½ acre terrain: $1,000.00. **S'adresser à A. L'Heureux, 551, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. Téléphone: 93-6184.** 483-41P.

A VENDRE — ½ section, 5½ milles de l'église, paroisse de langue française, couvent-pensionnat. Bâtiments: maison, écurie. Téléphone; électricité sous peu; eau. 210 acres en culture, 20 en foin. Prix, $7,000.00, la moitié comptant. **Ecrire à Casier Postal 23, Alida, Sask.** 481-41C.

AGENT DEMANDE

UN HOMME SEULEMENT de votre arrondissement sera choisi pour introduire notre fameuse ligne de vêtements faits sur mesures. Gagnez des habits gratuits et de hautes commissions en argent. Temps partiel ou plein. Nos échantillons sensationnels de qualité de tissu anglais primé rendent les ventes faciles. Haute qualité de coupe, ajustement garanti assure la satisfaction des clients et commandes répétées. Pas de placement requis. Grand ensemble d'échantillons donné gratuitement. Ecrivez aujourd'hui nous disant quelque chose à votre sujet: **Tailleurs LaFayette, Dept. 250, Boite 1404, Place d'Armes, Montréal, P.Q.** 463-42C.

ENCAISSEZ DANS VOTRE TEMPS LIBRE — Oui! Gagnez jusqu'à $19.00 par commande dans votre temps libre en introduisant notre fameuse qualité de vêtements faits sur mesures, à vos compagnons de travail, amis, familles. C'est facile car nous vous montrons comment. Notre haute qualité de vêtements est leur garantie. Rien à placer car nous vous donnons un magnifique ensemble d'échantillons absolument gratuit! Ne perdez pas votre temps libre, écrivez: **Tailleurs LaFayette, Dept. M., Boite 1404, Place d'Armes, Montréal, P.Q.** 464-42C.

COMMIS GRADE 3, pour le département des Affaires Indiennes du ministère le la Citoyenneté et de l'Immigration, à NORWAY HOUSE, Man. $206-$230. Voir détails complets affichés aux bureaux de poste, aux bureaux du Service National de Placement, ou **s'adresser à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg.** W390.

COMMIS GRADE I

Hommes et femmes

(Pas d'expérience requise)

pour les Bureaux du Gouvernement à Winnipeg

$115-$148

Le Service Public offre l'avantage de vacances et de congé de maladie payés, d'augmentations de salaires et de plans de retraite. Pour de plus amples renseignements, **s'adresser à la Commission du Service Civil, Chambre 210, 356, rue main, Winnipeg, Manitoba.** W387.

La couronne impériale, ci-dessus, que la reine Elizabeth portera lors de toutes les cérémonies d'Etat après son couronnement en juin prochain, est modifiée et ajustée à la tête de la reine. Sertis à la couronne se trouvent 2,783 diamants, 277 perles, 17 saphirs, 11 émeraudes et 5 rubis. (CW)

STENOGRAPHES ET DACTYLOGRAPHES pour les Départements du Gouvernement, à Winnipeg. Salaires, $115-$186 par mois, selon l'expérience et les qualifications. **S'adresser à la Commission du Service Civil, Chambre 210, 356, rue Main, Winnipeg.** W388.

VENDEURS DE VETEMENTS

Les vêtements Park-Fletcher confectionnés sur mesure vous feront gagner plus d'argent. Vos vêtements gratis en plus d'une commission élevée. Sollicitation facile avec bénéfices des commandes répétées. Temps partiel ou complet. Vaste choix d'échantillons de tissus à prix populaires. Ecrivez immédiatement pour catalogue et échantillons et réservez votre territoire. **PARK-FLETCHER CLOTHES, Dept L, boite postale 106, Station N, Montréal.** 482-41C.

ON DEMANDE UNE FEMME DE MENAGE pour tenir chambres dans un hôtel: $75.00 par mois, avec pension. Passage remboursé à personne faisant l'affaire. **S'adresser à Sioux Lookout Hotel, Sioux Lookout, Ont.** 478-41C.

JEUNE FRANCAIS DE 26 ANS, fils de cultivateur, désirant aller au Canada, désirerait correspondre avec jeune Canadienne française aimable et sérieuse. **Ecrire à Roger Cabot, Bretteville St-Laurent, par St-Laurent en eaux, (Seine Inférieure), France.** 485-41P.

Au Sacré-Coeur

Grande soirée pour les jeunes

Le Club du Sacré-Coeur organisera une soirée dans la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur, le dimanche 18 janvier. Tous les jeunes sont bienvenus.

La soirée commencera à 8 h., après la bénédiction du T. S. Sacrement.

Bénédiction des enfants

Comme il a été annoncé dimanche dernier, nous aurons la cérémonie de la bénédiction des enfants, dimanche prochain, à 3 h., pourvu que la température soit assez clémente. A moins d'avis contraire, la cérémonie aura lieu le dimanche 18 janvier. Les parents sont invités à amener leurs enfants, pour qu'ils reçoivent cette bénédiction.

Félicitations aux écoliers

Depuis quelque temps, les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface organisent une série de concours sur la langue française. Cette louable initiative a été suivie par un groupe de nos élèves.

Félicitations à M. Hervé Gamache, qui a remporté le deuxième prix du concours no 2; félicitations également à Mlle Anne-Marie Doiron, qui s'est classée quatrième dans le concours no 3.

Continuez, les jeunes; les anciens de l'école vous suivent de près et s'intéressent à vos activités!

ON DEMANDE MECANICIEN diplômé de 1ère classe, pour garage ayant commerce de GM. Dans village canadien-français, 45 milles de Winnipeg. Bilingue de préférence. Emploi permanent avec bon salaire pour personne qualifiée. **Ecrire à Boite 487, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg.** 487-42C.

CHAMBRE A LOUER: dans bloc appartement à St-Boniface; près arrêt d'autobus, 5 minutes de marche du coin Portage et Main. Chambre propre et chaude; facilité pour faire la cuisine. Pour 1 ou 2 hommes ou demoiselles qui travaillent. Possession immédiate. **Téléphone: 93-9924.** 484-40C.

A LOUER — Suite de 3 pièces. **S'adresser à 162, rue Hébert, St-Boniface, Man.** 465-40P.

NOUS SERIONS INTERESSES A OBTENIR les services de deux bons vendeurs parlant le français, pour travailler dans le Winnipeg métropolitain, à la vente de produits de Electrolux (Canada) Limited. Bons revenus assurés à l'homme qui fera l'affaire. **Se présenter en personne, entre 9 h. 30 et 11 h., du 12 au 17 janvier, à 207, édifice Time, Winnipeg.** 479-40C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous avons oublié de faire mention de l'après-midi récréative du vieux Père Noël. Les nombreux petits à cette petite fête ne l'ont certes pas oubliée. Et les plus grands se sont également réjouis de voir et d'entendre toute cette jeunesse qui s'en donnait à coeur joie. Après chants et récitations très bien rendus par les petits (quelle candeur!) bonbons et présents leur furent distribués. Tous se déclarèrent enchantés de cette charmante après-midi.

Réception du Jour de l'An

La réception traditionnelle du Grand Chevalier au Jour de l'An attira comme toujours un grand nombre de Chevaliers. Parmi les Frères que nous voyons plus rarement en ces dernières années nous y remarquions entre autres les Frères Roméo Pelletier, de Portage la Prairie, Jos. Desjardins et Albert Blain, de St-Boniface. Par contre, absences rares, celle du Frère V. Guilbert, légèrement indisposé, et celle du Frère Dr J.-J. Trudel, tout simplement fatigué. Après la réception où régnait le plus bel entrain tous s'embarquèrent pour aller saluer Leurs Excellences NN. SS. Pocock, archevêque de Winnipeg, M. Baudoux et A. Béliveau, archevêques de St-Boniface, et recevoir leurs bénédictions. La prochaine visite fut réservée à notre ex-Grand Chevalier, Frère Henri Prud'homme, retenu chez lui par la maladie.

Assemblée

Avec le nouvel an nous recommençons à tenir nos assemblées les deuxième et quatrième jeudis du mois. La prochaine assemblée aura donc lieu jeudi prochain le 22 janvier. Le Frère Jos.-H. Charron se chargera de nous intéresser à cette assemblée. Rendons-nous donc nombreux pour encourager ce Frère dans ses efforts.

Information Religieuse

Au mois de décembre dernier, notre campagne d'annonces dans les principales revues américaines et canadiennes, avait remporté d'éclatants succès. A la suite de ces annonces, plus de 100,000 demandes pour des brochures contenant de plus amples détails sur ces questions au sujet de notre foi avaient été reçues par notre comité central. Des milliers de conversions ont été le résultat de cette campagne qui se poursuivra avec plus de vigueur que jamais cette année.

Sympathies

A tous nos malades nous souhaitons un prompt rétablissement.

Nous souffrons de coeur avec ce pauvre R. Mercier qui partait en auto pour la Californie en décembre dernier et risqua sa vie dans la neige du Nébraska alors qu'il n'y en avait pas du tout à Winnipeg. Il nous reviendra plus sage, croyons-nous.

BISTOURI

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue de 10 quilles
Tir annuel

Notre tir annuel de dix quilles a eu lieu dimanche dernier. En voici les résultats:

Groupe I: Henri Bouchard, 583 points, $5.00; Gérard Plamondon, 552, $2.50; Victor Vien, 524, $1.25.

Groupe II: Edmond Pazdor, 547 points, $7.50; Roland Gosselin, 541, $4.00; Hervé Sala, 540, $2.25.

Il n'y eut que 3 parties de 200 d'enregistrées, mais les joueurs se sont tout de même bien amusés. Le comité de la ligue verra probablement à l'organisation d'un autre concours de ce genre durant le mois de février.

Equipe	G.	P.
Canadian Publishers	22	17
Hôtel Roblin	20	19
Guertin Frères	18	21
Western Paint	16	23
Records:		
H 1 P — D. Bourbonnais		213
H 3 P — D. Bourbonnais		552
H 1 P — Guertin Frères		893
H 3 P — Guertin Frères		2463

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Newman	24	12
Carlow	22	14
St-Laurent	16	20
Mathis	11	25
Records:		
H 1 P — Mme Hedstrom		273
H 3 P — Mme Hedstrom		736

Cantine

Le Club Sportif du Sacré-Coeur annonce la première cantine de son existence, le dimanche 18 janvier prochain, à 8 h. 30, en la salle paroissiale. Il y aura du chant, des mimes et des jeux, ainsi que des danses que tous connaissent. Vous aurez la chance, de plus, de gagner un prix d'entrée et un goûter vous sera servi.

Plus vous avez de lumière touchant le bien, plus vous serez rigoureusement puni si vous n'en vivez pas plus saintement.

IMITATION

"L'Eglise catholique ne cédera jamais devant Tito"

KRASIC — S. E. le cardinal Aloysius Stepinac a déclaré que l'Eglise catholique "restera ferme" et ne cédera jamais aux ordres du gouvernement communiste du premier ministre Tito.

Le cardinal Stepinac portait la soutane bordée d'écarlate d'un archevêque quand il a reçu le reporter de la Presse associée dans l'étude de son petit presbytère quelques heures après avoir été élevé à la dignité de prince de l'Eglise.

Il ne s'est pas rendu à Rome pour recevoir les symboles de son nouveau titre parce qu'il craignait d'être empêché par le gouvernement yougoslave de revenir dans son pays.

Il a déclaré: "Si j'en ai la chance, je tenterai de rendre visite au Saint-Père afin de le remercier de tout ce qu'il a fait et fait encore à titre de chef de l'Eglise pour l'humanité dans la lutte contre l'esprit et l'aspect brutal et matérialiste des affaires mondiales".

Accord impossible sans approbation du Saint-Siège

Le nouveau cardinal n'a fait allusion que très brièvement à la décision annoncée il y a quelques semaines par la Yougoslavie de rompre ses relations diplomatiques avec le Vatican. Le gouvernement avait alors prétendu que la nomination de Mgr Stepinac au collège des cardinaux fait partie d'une campagne de propagande contre le gouvernement.

"Le temps apportera la réponse à cette accusation", a dit le cardinal.

Il n'a pas caché qu'il attend peu de résultats de la réunion tenue la semaine dernière entre le premier ministre Tito et sept archevêques et évêques yougoslaves. A l'issue de cette conférence, le gouvernement a annoncé une entente visant à établir une commission mixte pour étudier les divergences entre l'Eglise et l'Etat.

"Au sujet de cette prétendue entente", a dit le cardinal Stepinac, "tout accord durable et solide est impossible sans l'approbation du Saint-Siège.

"L'Eglise catholique de ma patrie restera ferme. Le Saint-Siège est prêt à s'entendre avec tous les hommes de bonne foi, mais jamais par la coercition. Le mot 'dicter' est inconnu dans le dictionnaire de l'Eglise catholique."

Le cardinal Stepinac était primat des 7,000,000 de catholiques de la Yougoslavie quand il fut reconnu coupable de collaboration avec les Allemands durant la guerre et condamné à 16 ans d'emprisonnement. Il fut libéré sous condition, l'an dernier, après avoir purgé cinq ans de sa peine. Il ne peut toutefois pas quitter sa paroisse.

Le cardinal Stepinac serait chassé de son pays, dit un journal

LONDRES — Un hebdomadaire catholique mande qu'il a reçu une information disant que le cardinal Aloysius Etepinac sera peut-être expulsé de force de la Yougoslavie.

Le journal en question l'**Universe**, dit que la nouvelle a été transmise à Paris "par un haut dignitaire de Belgrade dont le nom ne peut pas être divulgué".

"Le cas de l'archevêque, révèle ce personnage, a été discuté à une réunion du comité exécutif de l'union communiste yougoslave au cours de laquelle il fut décidé de rompre les relations diplomatiques avec le Vatican, dit ce journal.

"Le ministre de l'intérieur, Alexander Rankovich, proposa à l'assemblée que l'archevêque soit chassé du pays ou reconduit à la prison de Lepoglava.

"A la suite d'une longue discussion, ajoute le journal, il fut décidé d'accorder 24 heures à l'archevêque pour lui permettre de faire le choix entre l'exil volontaire ou l'expulsion forcée."

ROYAL REALTY CO.
516, édifice McIntyre
M. J.-R. POIRIER
(Représentant français)
Tél. 92-5801 — Tél. 92-7702

A VENDRE

St-Boniface — Duplexe de 9 chambres; 5 en bas, 4 en haut. Entrées privées; 2 installations de plomberie. Près écoles et moyens de transport. Chauffage à l'huile. Prix, pour vente rapide: $12,900.00, à termes.

Près de Winnipeg — Hôtel moderne de 14 chambres; revenus mensuels de $7,000.00. Taverne spacieuse pouvant accommoder 120 clients. Chauffage à air chaud avec stoker. Prix, pour une vente immédiate: $74,000.00, à termes.

Dans la banlieue — Bungalow de 7 chambres style "ranch". Chauffage à eau chaude avec système à l'huile. Grand lot. Taxes peu élevées. Garage avec porte à glissières verticale. Prix, pour vente immédiate: $14,000.00; $5,000.00 comptant; balance à termes faciles.

Le soir
M. J.-R. POIRIER, tél. 41-876
480-40C.

A VENDRE

St-Boniface — Bloc appartement de 4 suites modernes de 3 pièces. Chauffage à air climatisé avec brûleur à l'huile. Garage double. Revenus mensuels de $165.00, plus suite de 3 pièces pour propriétaire. Prix, $14,500.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 7 pièces. Chauffage à eau chaude avec brûleur à l'huile. Bel emplacement. $10,400.00.

St-Boniface — Maison de 6 pièces près écoles. Prix, $5,500.00.

St-Boniface — Maison moderne de 8 pièces, chauffage à air chaud. Prix, $8,800.00.

St-Boniface — Duplexe de 7 pièces; 3 pièces louées à $35.00 par mois. Prix, $7,000.00; comptant requis, $2,000.00.

Norwood — Duplexe ultra-moderne de 7 pièces. Chauffage à air climatisé avec bruleur à l'huile. Prix, $14,000.

Norwood — Cottage moderne de 4 pièces. Chauffage à air climatisé. Possession immédiate. Prix, $8,400.00.

S'adresser à
ART. TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU — 20-8178
M. Boulanger (rés.): 93-2134
M. A. Boutin (rés.): 42-5646
477-40C.

SERVICE CIVIL (fédéral)

Occasion de servir le Canada: sécurité et emploi stable avec traitement à l'échelle industrielle; avancement au mérite; excellents avantages en matière de vacances, de congés de maladie et d'indemnités médicales; régime de pension sans pareil.

Sténographe parlementaire, Ottawa, $4,920-$5,560.

Agents de liaison, de contrôle et de production aux publications du Génie, Ottawa, $3,830-$4,520 et $4,600-$5,240.

Comptables de ministère, Ottawa, $4,520-$4,860 et $4,600-$5,240.

Météorologistes, $3,060-$4,180 et $3,540-$4,560.

Compilateur de catalogue, Ottawa, $3,480-$4,180.

Agents de recherches et du contrôle de l'index aux publications du Génie, Ottawa, $2,640-$3,130 et $3,130-$3,830.

On peut se procurer des détails et des formules de demande aux divers bureaux de la Commission du service civil, du Service national de placement ou des Postes.
3199.